



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023



le planning
familial 69

Heureusement, et c'est notre boussole dans l'obscurité :
les femmes et les minorités de genre continuent à lutter
pour dénoncer les violences et les rapports de domination,
avec un objectif : mettre à bas le patriarcat !
Notre parole est légitime !
Nos vécus, nos vies, nos choix intimes relationnels,
sexuels et familiaux sont légitimes.
Notre travail est légitime.
Notre présence est légitime.
Notre détermination ne faiblira jamais !

*Extrait de la prise de parole
du Collectif Droits des Femmes 69,
le 8 mars 2024*

Note sur les choix d'écriture

Nous adoptons l'écriture inclusive dans une perspective de lutte contre le sexisme et de visibilité des femmes et personnes minorisées de genre qui composent l'association — qu'elles en soient membres ou usagères. Les usager·es, adhérent·es, salariées et membres du Conseil d'administration se genrent majoritairement au féminin : nous utilisons donc dans ce rapport d'activité l'accord au féminin pluriel pour parler des usager·es et membres de l'association.

Nos principes sont les suivants :

- Féminisation des fonctions, métiers, rôles
- Double flexion complète (*usagers et usagères*) ou abrégée par l'usage du point médian « · » (*usager·es*)
- Non-spécification du genre par l'usage de termes épiciques (*bénévole*), de mots englobants (*le personnel d'accueil*), ou de pronoms non-binaires (*iel, ceux*)
- Accord de proximité (*toutes celles et ceux*) et accord de majorité (*5 femmes et 1 homme ont été accueillies*)
- Ordre alphabétique (*les femmes et les hommes*)

Nous utilisons parfois la formule « femmes/personnes » par choix de rendre visible à la fois que les femmes cisgenres sont notre public principal, mais également que des personnes transgenres et des personnes aux identités de genre variées ont également accès et doivent avoir accès aux mêmes droits en santé sexuelle et reproductive.

SOMMAIRE

LE PLANNING FAMILIAL 69	4
Une association féministe et d'éducation populaire.....	4
Des activités plurielles - vue d'ensemble.....	5
Une association en gouvernance partagée en travail continu	6
Un projet associatif en renouvellement	10
Une association membre et contributrice d'un mouvement national	13
Quelques repères en 2023.....	15
Bilan et soutiens financiers.....	16
Le travail en partenariat et réseau.....	23
A VILLEURBANNE, UN ESPACE D'ECOUTE ET DE SOIN	26
Les entretiens individuels d'écoute, d'information et accompagnement.....	26
L'activité de suivi de conseil conjugal et familial.....	32
La permanence sociale : renforcer l'accès aux droits.....	34
Les consultations médicales.....	36
Focus - L'accompagnement des personnes en demande d'IVG	40
Focus - L'accompagnement des personnes vivant ou ayant vécu des violences.....	46
Focus - L'accompagnement autour des IST	50
Focus - L'accompagnement des personnes trans	51
EDUCATION, INFORMATION ET EMPOUVOIREMENT DANS LE RHONE	53
Les actions collectives de sensibilisation et d'éducation à la vie affective et sexuelle.....	53
Dispositif Ressources Santé Sexualité Adolescent·es en milieu rural.....	60
Le programme « Handicap et alors ? »	68
Un centre de documentation : des ressources à portée de tous·tes	73
Formations : actualisation, partage et diffusion des savoirs et savoir-faire	76
Les publications et la communication au PF69	78
Actions & mobilisations publiques	81
Le collectif Droits des Femmes 69	81
Se mobiliser pour les droits des femmes et des minorités de genre.....	82
Défendre l'accès à l'IVG dans le Rhône et soutenir le droit à l'IVG en France et dans le monde	85
Lutter contre les violences sexistes et sexuelles.....	85
Lutter pour les droits des personnes LGBT+.....	85
Lutter contre l'extrême droite	86
Préserver les libertés publiques	87
Célébrer les luttes féministes et mettre en valeur l'histoire et les archives du Planning Familial 69	87

2023 : UNE ANNÉE DE MOBILISATION DIFFICILE

Le début de l'année 2023 a été fortement marqué par la mobilisation du Planning familial 69 (PF69) contre la réforme des retraites : nous avons soutenu ce mouvement social en tant qu'association féministe, en soutien à toutes les femmes et personnes minorisées de genre qui ont été encore un peu plus précarisées par cette réforme injuste. La manifestation du 8 mars en a été la preuve, puisqu'elle a réuni 15 000 personnes pour cette journée de défense des droits des femmes et personnes minorisées : c'est deux fois plus qu'habituellement !

En 2023, notre association a eu 16 410 contacts différents sur l'ensemble de nos activités : c'est moins que les années précédentes, particulièrement en raison d'une baisse de fréquentation de notre centre de Villeurbanne – que nous expliquons plus loin. A l'inverse, le PF69 a mené des actions publiques qui ont touché plus de personnes que d'habitude.

Nous avons en effet organisé de nombreuses actions de sensibilisation et de mobilisation du grand public, à l'initiative d'adhérentes ou de salariées. L'événement phare de 2023 aura été le festival « Lutter pour avorter - 50 ans d'actions du MLAC à aujourd'hui », qui a mobilisé de nombreuses militantes et touché près de 500 personnes, lors de débats, projections et expositions. Nous gardons aussi en mémoire la « Fête des luttes » au Tonkin, la boum de rentrée Superféministe, la soirée d'échanges sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, ou la participation au Réveillon des Luttes.

2023 fut une nouvelle année de plaidoyer, notamment pour l'inscription du droit à l'IVG dans la constitution, et pour l'application de la loi sur l'éducation à la sexualité en milieu scolaire. Si la constitutionnalisation de « la liberté de recourir à l'IVG » a été votée en mars 2024, nous restons vigilantes à ce que le Gouvernement propose des moyens suffisants pour rendre effectif l'accès à l'avortement pour toutes. Quant à l'éducation sexuelle, nous attendons encore à ce jour une réponse de l'Etat suite à notre action en justice.

Au niveau interne, l'année a été marquée par une hausse des salaires de l'équipe, qui stagnaient depuis 2014 : nous remercions particulièrement la Métropole de Lyon et la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE) pour leur soutien renouvelé. Néanmoins, l'année a été difficile en raison d'une charge de travail accrue qui a conduit plusieurs salariées à un épuisement professionnel, et montré l'importance de renforcer le Conseil d'administration (CA). Nous avons fait le choix au second semestre de nous recentrer sur certaines activités, pour retrouver un rythme plus soutenable, et mener une réflexion interne sur notre organisation, qui se poursuivra en 2024.

Nous l'écrivions déjà l'année dernière, mais il est toujours d'actualité de lutter pour défendre nos droits reproductifs, de dénoncer les discriminations liées au genre et à l'orientation sexuelle, et de promouvoir l'information et l'accès à la santé sexuelle pour toutes. C'est fortes de ces convictions que nous menons nos actions !

LE PLANNING FAMILIAL 69

UNE ASSOCIATION FÉMINISTE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE

Le Planning Familial du Rhône est une association féministe, d'éducation populaire et de promotion de la santé. Au sein de la Confédération (nationale) du Mouvement Français pour le Planning Familial (MFPF), nous défendons le droit à l'éducation, à la sexualité, à la contraception, à l'avortement. Nous luttons contre toutes formes de violences et discriminations, et notamment celles liées au genre et à l'orientation sexuelle.

Que signifient nos valeurs ?

FÉMINISME

- Le genre comme grille d'analyse dans nos activités
- Prise en compte de l'ensemble des rapports de domination en se basant sur les analyses intersectionnelles
- Lutttes pour le droit à disposer de son corps (défense notamment du droit à l'avortement, à la contraception, et à l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle)
- Lutte contre les inégalités et discriminations liées au genre et à l'orientation sexuelle

ÉDUCATION POPULAIRE

- Mode d'organisation horizontal, en cogestion sans hiérarchie statutaire
- Travail pour une émancipation individuelle et collective
- Travail sur les conditions d'un choix libre et éclairé
- Chacun·e est considéré·e expert·e de sa situation
- Travail pour l'accès pour tous·tes à l'information, aux ressources, à l'auto-formation, la co-formation

PROMOTION DE LA SANTÉ

- Travail pour permettre l'accès aux droits en matière de santé
- Approche globale de la personne dans son environnement social
- Ecoute centrée sur la personne
- Démarche de réduction des risques qui prend en compte les savoirs liés à l'expérience
- Actions pour transformer les conditions sociales qui impactent la santé

DES ACTIVITÉS PLURIELLES - VUE D'ENSEMBLE

Le Planning Familial du Rhône agit au quotidien pour le bien-être et le libre choix de chacun-e en matière de vie affective et sexuelle dans une société plus égalitaire.

Nos activités s'inscrivent dans le cadre d'un Centre de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF), et d'un Espace Vie Affective Relationnelle et Sexuelle (EVARS).

Accompagnement en santé sexuelle au centre à Villeurbanne

- **3677 entretiens d'écoute et d'information, gratuits et confidentiels**

dont • 431 de conseil conjugal et familial (CCF)

- 69 en permanence sociale

Principaux motifs des entretiens : consultation médicale, grossesse, suivi CCF, contraception, IVG, situation sociale, violences ...

- **3957 échanges téléphoniques** et **1396 par mail**

- **2215 consultations médicales**, gratuites pour les mineur-es et personnes non assurées sociales

Éducation, information et formation sur le Grand Lyon

- **119 actions de sensibilisation ou d'éducation à la vie affective et sexuelle** auprès de **2 753 personnes**

- de nombreuses **rencontres** et actions de **sensibilisation et de formation** auprès de près de 400 professionnel·les, futur-es professionnel·les ou bénévoles

- **un centre de documentation** ouvert à tous·tes (environ 110 personnes accompagnées)

- Une vingtaine d'entretiens dans des structures partenaires

Deux programmes spécifiques

- **DRSSA : dispositif itinérant d'écoute, information et séances collectives en milieu rural** dans l'Ouest lyonnais. 1302 contacts dans le cadre de 264 entretiens et 97 séances collectives d'éducation à la vie affective et sexuelle

- « **Handicap et Alors ?** » à destination des personnes en situation de handicap, leurs proches, aidant-es, professionnel·les et institutions d'accueil. 390 contacts dans le cadre d'entretiens individuels ou de séances collectives

UNE ASSOCIATION EN GOUVERNANCE PARTAGÉE EN TRAVAIL CONTINU

Le Planning Familial du Rhône est une association (loi 1901). Elle est composée d'adhérent·es, qui élisent un Conseil d'Administration (CA), lors d'une Assemblée Générale annuelle (AG). Elle emploie une équipe d'une vingtaine de salariées. Notre particularité est de tendre vers un fonctionnement en cogestion, qui s'incarne notamment dans des prises de décisions collégiales en « Collège Départemental » (CD).

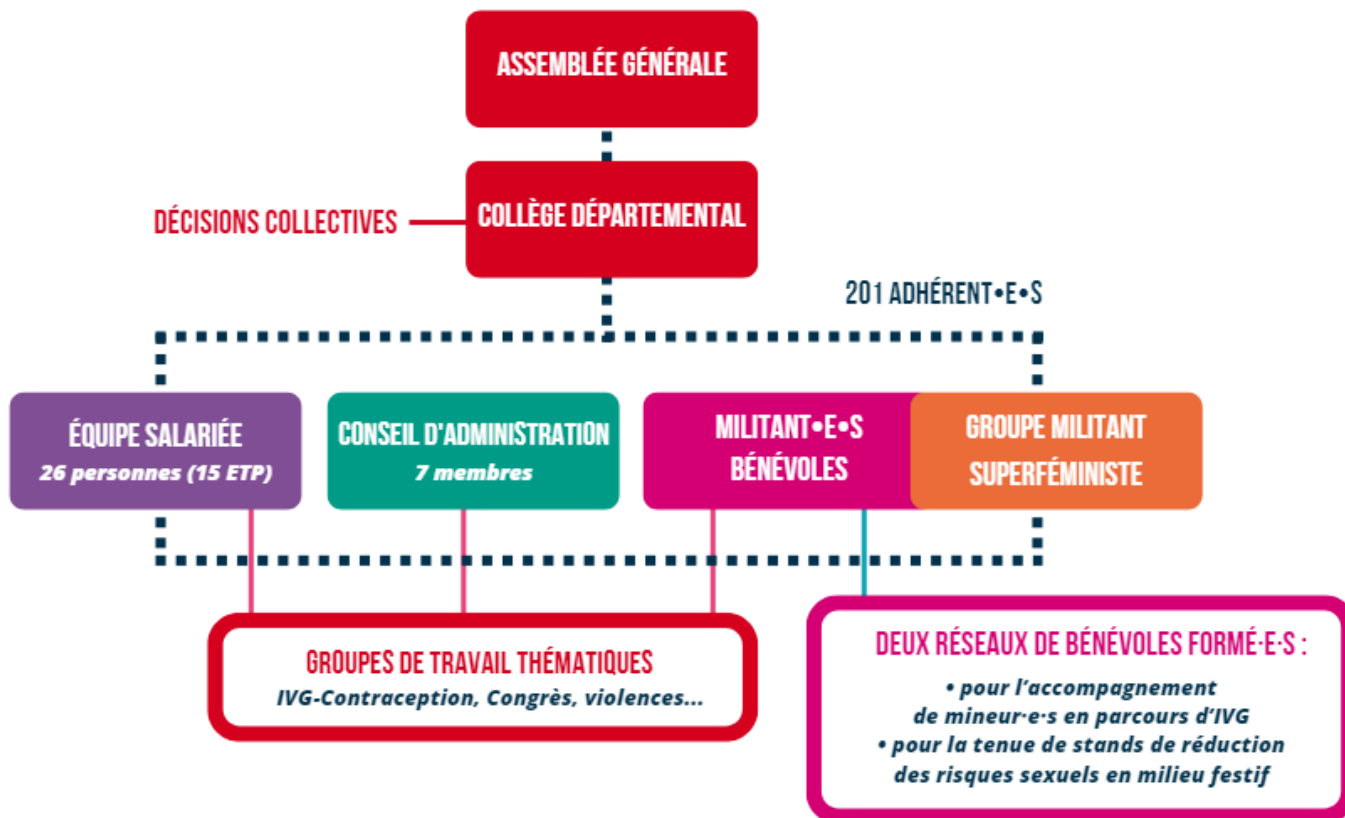
Un fonctionnement collectif en cogestion

L'association tend vers un fonctionnement cogestionnaire, qui se traduit entre autres par :

- **Une absence de hiérarchie statutaire** entre les membres au sein des différentes instances : pas de direction salariée, et taux horaire commun à tout le personnel (hors médical) ; absence de bureau au sein du CA.
- **Un pilotage collectif** entre l'équipe salariée, le CA et des adhérent·es volontaires lors de réunions régulières du Collège Départemental. Le CD est un lieu de discussion et de prise de décisions sur les grandes orientations de l'association : création d'une nouvelle activité, définition des priorités, validation d'une position politique, etc. Chaque participant·e est invité·e à y émettre son avis, quel que soit son statut dans l'association.
- **Une élaboration collective de propositions** au sein de groupes de travail constitués en fonction du projet associatif et des mandats qui en découlent. Ces groupes réunissent adhérent·es, administratrices et salariées, et permettent de mener des réflexions tout au long de l'année sur différentes thématiques et/ou de piloter l'activité du PF 69.

Ce fonctionnement trouve ses bases politiques dans une recherche d'égalité entre les personnes et dans une volonté de leur permettre de participer activement aux prises de décisions qui impactent leurs conditions de militantisme et de travail.

Le travail sur la cogestion est un travail continu. Au niveau de l'organisation et des conditions de travail, 2023 a été une année de poursuite de la mise en place des protocoles et actions décidées lors de l'accompagnement en Ressources Humaines réalisé en 2020 et 2021. Un premier bilan a pu être réalisé en fin d'année avec la personne qui nous avait accompagnées. Le travail sur les périmètres des différents postes de l'équipe support et d'intervention extérieures, ainsi que les rôles de chaque instance au sein de l'association nécessite d'être poursuivi.



Le Conseil d'Administration (CA)

Depuis son renouvellement en juin 2023, le CA est composé de **7 membres**, qui se réunissent environ tous les 15 jours. Les missions du CA sont les suivantes :

- **Rôle employeur** : conduite des entretiens professionnels, suivi du DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels), etc.
- Participation à la **vie associative**, notamment aux groupes de travail et des CD
- Participation à la **représentation de l'association**, notamment auprès des Institutions partenaires
- Participation à la **vie du Mouvement**, en siégeant aux conseils d'administration confédéral et fédéral
- Organisation d'**actions publiques**, propres au PF 69, ou bien au sein de collectifs, notamment le collectif « droits des femmes 69 »

Nos administratrices : Marion Athiel, Margot Giacinti, Charlotte Perrin, Valérie Radix (secrétaire), Nathalie Sabot (co-présidente), Léa Védie (trésorière), Lorraine Wiss (co-présidente), ont **encore réalisé un énorme travail bénévole (au moins 2 600 heures) cette année.**

L'équipe salariée

L'équipe salariée du Planning Familial 69 était composée en 2023 de **26 personnes**, dont 4 personnes en contrat à durée déterminée (soit **15 ETP environ**).

L'année 2023 a été une année difficile économiquement pour l'équipe. De fortes négociations avec nos financeurs ont été organisées pour permettre d'augmenter les salaires dont le taux horaire n'avait pas été rehaussé depuis 9 ans, dans un contexte de forte inflation (voir « Bilan et soutiens financiers » page 16).

Dans ce contexte, l'année a également été marquée par un épuisement d'une partie de l'équipe support et d'intervention extérieure qui a amené à réorganiser l'activité à partir du 2^e semestre.

L'équipe en 2023 :

Équipe d'accueil, écoute et information (animatrices de prévention, conseillères conjugales et intervenante sociale) : Nelly BERGERET, Chloé DAUTRY, Chantal DES ROSEAUX, Marion DONNOT, Laurène DUPONT, Marion MARTHOURET, Isabelle MERIAUX, Betty MOLIN, Violette ROMAN, Sakina ROLLAND, Elise SALZEMANN, Juliette TONNELE-VERJUS (CDD), Emmanuelle TOQUE, Catherine TURCHET.

Équipe médicale (médecins et sage-femme) : Céline CHARBIT, Noémie GAGNIEUX, Marion JODER, Mélanie VILLEMAUD, Lara DONNAY

Responsable du centre de documentation : Martha GILSON

Professionnelles chargées de la gestion, coordination et communication : Chloé DAUTRY, Eléa DOLVECK-POURRET (CDD), Charlotte DUMAS, Nathalie EL BADRI, Malika MEHENNAOUI

Agents d'entretien : Samia CHERMITTI (CDD), Zohra EL BADRI

Les adhérent-es et bénévoles

Les adhérent-es et bénévoles sont de plus en plus nombreux-ses. **En 2023, l'association comptait 201 adhérent-es**, dont 141 nouvelles adhésions.

La création d'un poste avec des missions d'accueil des nouvelles adhérent-es et l'arrivée de nouvelles énergies au sein du groupe SuperFéministe ont permis de renforcer l'intégration et l'appropriation des missions par des personnes curieuses ou déjà investies. **Une centaine de personnes ont ainsi été accueillies** sur l'année par les SuperFéministes, le CA et l'équipe salariée lors de plusieurs temps d'accueil conviviaux.

Plusieurs personnes se sont investies dans la vie de l'association, les chantiers associatifs en cours (groupes de travail, chantiers ponctuels) et ont pu prendre part aux décisions. C'est un travail conséquent puisqu'en tout, ce sont **près de 3 500 heures de bénévolat, soit environ 2,3 ETP**, qui ont été réalisées en 2023, dont environ 2 600 réalisées par le CA et 700 par les militant-es.

Le groupe militant « Super Féministe »

Les militant-es du groupe SuperFéministe ont été très actives cette année.

Fondé en 2011, le groupe militant SuperFéministe est **l'un des espaces militants du Planning Familial 69** : lieu de discussion et de réflexion, de création, de propositions et d'organisation d'actions.

En 2023, le groupe SuperFéministe a été très dynamique. Les membres du groupe ont pu prendre part à la vie associative (groupes de travail, CD...), à des formations, et également être à l'initiative de nombreuses actions : organisation de cercles de parole, d'une boum, d'une soirée sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, d'actions de communication dans l'espace public, d'actions de soutien à la caisse de grève féministe, participation active à l'AG Retraites Féministes...

L'action « chaussures rouges » a également de nouveau été menée par le groupe SuperFéministe pour interpeller le grand public, la mairie et la police sur les violences sexistes et sexuelles (voir p.48).

Les Superféministes se sont également beaucoup investies dans la mise en place du réseau de personnes formées pour tenir des stands de réduction des risques en milieu festif.

Enfin, le travail de transmission des luttes féministes s'est poursuivi, avec plusieurs temps conviviaux d'accueil de nouvelles militantes.



UN PROJET ASSOCIATIF EN RENOUVELLEMENT

L'ensemble du travail bénévole et salarié permet de mettre en œuvre notre projet associatif. L'année 2023 nous a permis de travailler à son renouvellement, puisque notre projet associatif arrivait à échéance en 2022. Le travail devrait être terminé courant 2024. En attendant notre nouveau projet associatif, nous avons poursuivi les axes de travail du projet associatif 2020-2022, qui comptait cinq axes stratégiques :

1. Consolider l'action, s'adapter aux besoins des publics

2. Finaliser et mettre en œuvre le nouveau modèle de gouvernance issu du Dispositif local d'accompagnement

3. Renforcer et réinterroger la vie associative

4. Permettre des temps de réflexion collective, de formation, et favoriser l'accès aux ressources

5. Améliorer notre visibilité et mieux ancrer nos revendications dans la pratique de terrain

Une année pleine de réalisations

L'année 2023 nous a permis de poursuivre ces objectifs. Parmi les avancées notables :

- Travail sur la **revalorisation des salaires**
- Augmentation de la **visibilisation du centre de documentation** et de ses ressources
- Premières réflexions sur la **priorisation des activités**, au vu des besoins constatés qui vont au-delà de nos moyens d'action, notamment sur les animations collectives (DRSSA, interventions sur la Métropole et Villeurbanne, et programme Handicap et Alors)
- Relance du **bilan du nouveau mode de gouvernance** après un an de mise en œuvre
- Réflexion en CD sur l'**autodéfense sanitaire** suite aux apprentissages liés à l'épidémie de covid

- Réalisation d'un état des lieux et préparation d'un cahier des charges pour organiser une **formation sur l'intersectionnalité**
- Réalisation d'un état des lieux sur la **place des usager-es au sein de l'association**
- Poursuite de la **construction d'un réseau pour améliorer l'accès aux soins des personnes trans** sur le territoire
- Travail de clarification et mise en forme des « **messages clés** » portés par l'association
- Organisation d'un **festival pour les 50 ans du MLAC** (mouvement pour la libération de l'avortement et de la contraception)
- **Renforcement du pilotage collectif de l'activité** (temps d'analyse et d'orientation plus réguliers)

Des groupes de travail pour mettre en œuvre le projet associatif

Pour mettre en œuvre notre projet associatif, plusieurs groupes de travail ont été actifs, renouvelés et créés en 2023.

Comme chaque année, le dernier Collège Départemental avant l'été nous sert à faire un bilan de l'année associative, et celui de rentrée nous permet d'opérer des choix stratégiques pour l'année qui débute. Entre-temps, des réunions d'échanges entre référentes des groupes de travail nous permettent également de faire des points d'étape, de rappeler les circuits d'information et de décision, et de rattacher les groupes au projet associatif de manière plus globale.

L'année 2023 a été particulièrement intense pour les groupes « festival », « projet associatif », « intersectionnalité » et « place des usager-es ».

Le groupe « festival » a coordonné l'organisation et l'animation du **festival « Lutter pour avorter – 50 ans d'actions du MLAC à aujourd'hui »** (voir page 86).

Le groupe « projet associatif » a continué cette année à coordonner le renouvellement du projet associatif qui arrivait à son terme en 2022. Le groupe pilote cette mission, et les réflexions sont conduites en CD, de manière à y associer le plus grand nombre de membres de l'association. Il s'agit de temps forts de la vie associative, qui nous permettent de faire du commun autour de nos valeurs, nos envies, nos projets.

Le groupe de travail « place des usager-es » a été mandaté en 2022 par l'association pour faire un état des lieux de la place et de la participation des usager-e-s au sein du PF69. Le but de ce groupe est d'élaborer des propositions pour que les usager-e-s du Planning puissent comprendre notre fonctionnement, avoir des espaces pour s'exprimer et s'ils le souhaitent, agir au sein de l'association. Composé de 4 puis de 5 membres, le groupe de travail s'est consacré en 2023 à l'élaboration, la diffusion puis l'analyse de 3 questionnaires à destination des usager-es, militant-es et salariées. Nous avons interrogé la place qu'ont actuellement les usager-es, les représentations qu'en ont les militant-es et salariées ainsi que les potentielles envies d'implications futures.

L'analyse des questionnaires nous a permis de tirer trois pistes de réflexion : l'accueil et le traitement des retours des usager-es, la place des usager-es au sein des espaces d'accompagnement et de soin et leur participation à la vie associative. En 2024, nous travaillerons à formuler des propositions autour de ces axes.

Le groupe de travail « intersectionnalité » a été mandaté en 2022 pour travailler sur l'appropriation de l'intersectionnalité au sein de l'association. Après avoir interviewé les salariées qui le souhaitent, le groupe part du constat que du fait de connaissances variées sur les rapports de dominations, le lexique, les concepts et leurs enjeux, l'association a besoin d'une base minimale commune de connaissances pour mieux échanger sur le sujet. Le groupe propose l'organisation d'une formation qui réponde à cet objectif ainsi qu'à celui d'identifier où ces enjeux impactent les pratiques quotidiennes, qu'elles soient militantes ou professionnelles et l'amélioration des pratiques sur le long terme pour plus d'égalité et d'inclusivité. En plus de la formation, le groupe propose également de s'emparer du concept via un espace de réflexion sur l'intersectionnalité qui pourrait s'articuler autour de veille sur l'actualité, rédaction de communiqués de presse, relais/alliances sur ces sujets.



UNE ASSOCIATION MEMBRE ET CONTRIBUTRICE D'UN MOUVEMENT NATIONAL

Contribution à l'activité Confédérale

Notre association, **membre du Mouvement français pour le Planning familial (MFPF)**, participe à la vie confédérale via sa représentation au Conseil d'Administration confédéral et à diverses commissions et groupes de travail nationaux.

En 2023, nous avons participé aux CA confédéraux, et aux groupes de travail Santé sexuelle des lesbiennes et au bureau confédéral.

Le CA confédéral est une instance centrale du MFPF qui met en œuvre les orientations définies en congrès tous les trois ans.

Nous sommes en **lien régulier avec la confédération** à travers la réponse à des enquêtes thématiques, la déclaration de notre activité, le calcul et le paiement de la cotisation confédérale et la diffusion d'informations en provenance du réseau dans notre association.

L'année 2023 a été particulièrement marquée par les éléments suivants : dissolution puis reconstruction de l'AD42 avec un accompagnement soutenu du bureau confédéral ; travail sur les nouveaux statuts à la suite du congrès de 2022 et vote des nouveaux statuts au niveau confédéral ; travail sur de nouvelles modalités de congrès / université d'été avec un nouveau calendrier ; travail de fond sur l'équipe salariée confédérale ; réflexion sur le rôle des administratrices confédérales.

Depuis 2023, une membre de l'AD69, Marion, a intégré le **bureau de la confédération**. En l'absence de direction pour l'équipe confédérale, Marion a assuré pour le bureau la référence "RH" en assurant les rendez-vous individuels avec les salarié-es, les recrutements, les entretiens annuels, les réunions d'équipe, les validations des congés et la représentation employeur au sein du CSE. D'autre part, Marion assure la référence des dossiers sur les EVARS, le PRODAS, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, les libertés associatives et la santé sexuelle.

Nous ne suivons cependant plus de près la Stratégie Nationale de Santé Sexuelle. La transmission de ce dossier à une militante d'une autre Association Départementale a été mise en place en 2023.

Une adhérente de l'AD69, Marie, fait partie du groupe des Jeunes Militant-es (JM) et également du bureau de la confédération au titre des JM.

En 2023, nous avons également acté en CD la **participation de l'AD69 au groupe de travail national « santé sexuelle des lesbiennes »**, qui a été créé suite à une proposition que nous avons portée au dernier Congrès national.

Contribution à la Fédération Auvergne-Rhône Alpes

Comme les années précédentes, l'AD69 s'est investie au niveau régional en participant au Conseil d'administration (CA) de la fédération Auvergne Rhône Alpes. L'élection d'un nouveau CA suite à l'AG de juin 2023 a impulsé un travail de fond pour tendre à un fonctionnement plus collectif et un travail d'accompagnement sur une nouvelle organisation du CA mais aussi de la fédération, en particulier dans le lien avec l'équipe salariée.

L'année a été difficile du fait de conseils d'administration fédéral et départemental réduits à un moment de plusieurs départs de salariées de la fédération à des postes clés de coordination et de gestion, ce qui a renforcé la charge de travail. Notre AD, du fait des effectifs réduits au CA, avait dans un premier temps fait le choix de se mettre en retrait du CA fédéral, mais du fait des enjeux accrus nous nous sommes réengagées fortement en fin d'année.

Des désaccords sur ce que serait une bonne gestion de l'équipe salariée de la fédération ont cristallisé les difficultés au sein du CA de la fédération. Une grosse partie du CA et tous les membres du bureau ont démissionné en toute fin d'année. La situation est donc instable et il **reste un travail important à réaliser** notamment pour sécuriser le maintien des financements de la fédération, dont le rôle initial est à nos yeux crucial puisqu'il permet un appui aux associations départementales de la région, notamment des plus petites structures. Nous continuerons en 2024 à porter dans cette instance la mise en œuvre d'un fonctionnement plus collectif qui correspond plus à nos valeurs.

QUELQUES REPÈRES EN 2023

JANVIER

- Mobilisation contre la réforme des retraites, qui fragilise les personnes les plus précaires, et notamment les femmes et personnes minorisées.
- Mobilisation auprès de nos financeurs pour la hausse des salaires de l'équipe.

AVRIL

Renouvellement du Bulletin D'Ebats Féministes et lancement des « coups de cœur de la doc » sur les réseaux sociaux.

MAI

Soutien au collectif Femmes à la rue et lutte contre le projet de loi immigration.

JUILLET-SEPT

Recentrement sur moins d'activités pour l'année 2023-2024 du fait du sous-effectif de l'équipe salariée (arrêts de travail) et du CA.

Priorisation du renouvellement du projet associatif et de la réflexion sur l'organisation des activités d'intervention extérieure et des missions support, les plus impactées

NOVEMBRE

- Grande mobilisation à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences sexistes et sexuelles
- Le groupe SuperFéministe organise une soirée d'échanges et de réflexions sur "comment lutter contre les VSS ?"

FÉVRIER

Début de la mobilisation pour l'inscription de l'IVG dans la Constitution.

MARS

• 15 000 personnes manifestent à Lyon le 8 mars pour les droits des femmes, et notamment contre la suppression des droits sociaux, contre les violences sexistes et sexuelles et pour une solidarité internationale, avec les femmes iraniennes en particulier.

• Le Planning dénonce la non-application de la loi sur l'éducation à la sexualité dans "Cas d'école, l'Etat ne fait pas ses devoirs"

JUIN

• Fête des luttes dans le quartier du Tonkin : on célèbre le mouvement social en cours, et on rencontre les habitant-es du quartier.

• Première marche des fiertés rurale à Saint-Martin-en-Haut, où intervient le DRSSA.

SEPT-OCTOBRE

Mobilisation pour le droit à l'IVG et animation du festival "Lutter pour avorter – 50 ans d'actions du MLAC à aujourd'hui" pour faire connaître les luttes pour le droit à l'avortement et à la contraception.

DÉCEMBRE

Mobilisation pour un cessez-le-feu à Gaza.

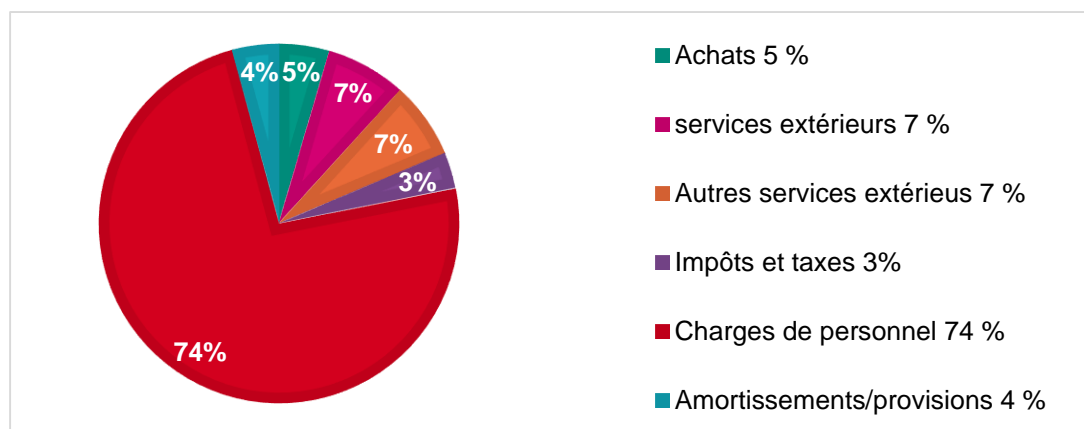
BILAN ET SOUTIENS FINANCIERS

Le résultat de l'exercice 2023 est un excédent de 36 018 €. L'exercice 2023 est marqué par une **hausse significative du budget par rapport à l'année 2022 (+ 8%)**. Cette hausse s'explique notamment par les **revalorisations en fin d'année des financements principaux de la Métropole pour le CSES (Centre de santé et Education Sexuelle) et de la DRDFE pour l'EVARS (Espace Vie Affective Relationnelle et Sexuelle)**. **Ces hausses ont permis une première étape dans le rappel des salaires de l'ensemble du personnel, jusque-là inchangés depuis 2014.**

Le résultat excédentaire global de 36 018€ (3% du budget), qu'on peut qualifier d'excédent raisonnable, **permettra au prochain bilan de faire remonter le niveau des réserves de l'association diminuées ces deux dernières années par des déficits.**

Les charges

Le montant total des charges de l'exercice s'élève à 1 088 813 €. Le graphique ci-dessous représente leur proportion :



- 1) Le poste achat (5% du total des charges) comporte des dépenses variées :
 - Les dépenses liées à l'activité médicale : ces dépenses avaient baissé ces dernières années grâce à la prise en charge de la contraception des mineures à 100 %, les échographies prises en charge dans le forfait IVG, la grande vigilance de l'équipe d'accueil de vérifier les droits des assurées pour faire fonctionner le tiers-payant. Elles ont augmenté cette année, puisqu'on a observé beaucoup plus de prises en charge de personnes non assurées sociales ou en grande précarité. Le poste d'analyses médicales prises en charge par le Planning Familial est passé de 6 164 € en 2022 à 12 557 € en 2023.

	2019	2020	2021	2022	2023
Contraceptifs, pharmacie, échographie, analyses, fournitures médicales	31 716€	25 269€	28 790€	24 800€	33 765€

- Les dépenses d'électricité sont restées stables malgré les fortes hausses du prix de l'électricité grâce à l'attention de tout le monde pour limiter le chauffage au maximum.
- Les fournitures d'entretien et l'achat de petit matériel et d'équipement.
- Les brochures que l'on achète à la Confédération, les fournitures de bureau et les cartouches pour les imprimantes.

2) Les services extérieurs (7 % du total des charges) regroupent les dépenses suivantes :

- La sous-traitance : nouvelle dépense à partir de 2023, l'externalisation de la paie, dont le coût est plus élevé en première année pour des raisons de paramétrage.
- Les locations : les locaux loués à Dynacité, la machine à affranchir le courrier, et l'hébergement de la plateforme Kentika pour notre centre de documentation,
- Les frais d'entretien et de maintenance, les abonnements à l'application Médilink et aux messagerie sécurité Apycript, etc.
- La collecte des déchets médicaux,
- L'assurance pour les locaux et la responsabilité civile,
- Les achats du centre de documentation.

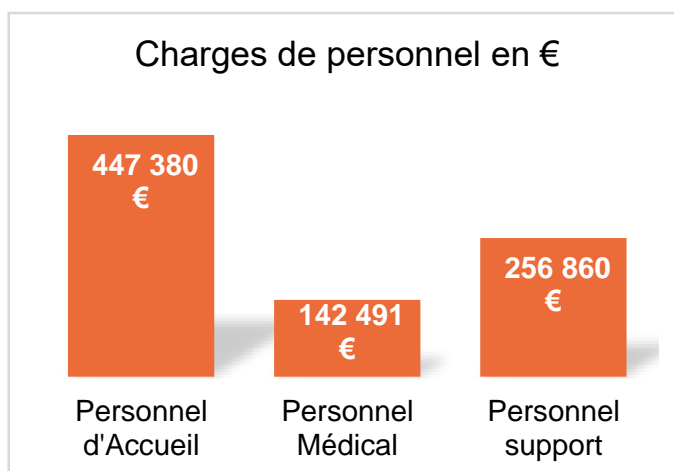
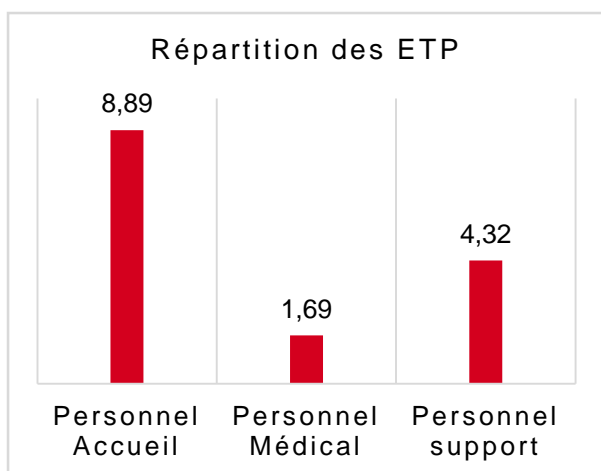
3) Les autres services extérieurs (7 % du total des charges) regroupent les dépenses suivantes :

- Les rémunérations d'intermédiaires et les honoraires : Commissaire aux Comptes In Extenso, assistance sur le logiciel Kentika, intervention d'Eclair'H, cabinet de conseil et d'accompagnement spécialisé dans la gestion des ressources humaines,
- Les annonces / offres d'emploi,
- Les publications : nous faisons maintenant imprimer le bulletin d'Ebats Féministes par une imprimerie,
- Les déplacements et frais de missions,
- Les frais postaux et de télécommunication,
- Les services bancaires et autres, dont :
 - Les cotisations de l'association à d'autres organismes (URIOPSS, Collectif des Associations Citoyennes, HF AURA, ANCIC,
 - La cotisation à la Confédération Nationale du Planning Familial, calculée à hauteur de 2,3 % de l'ensemble des ressources de l'année précédente,

- Les frais liés à des actions militantes (5 169 €) dont l'organisation du Festival pour les 50 ans du MLAC en septembre-octobre pour évoquer les luttes pour le droit à l'avortement.
- Les frais de formation, dont l'analyse de la pratique.

4) Les impôts et taxes (3 % du total des charges) qui regroupent la taxe sur les salaires et la taxe foncière.

5) Les charges de personnel (74 % du total des charges) déclinées en rémunérations brutes et cotisations sociales.



	2021		2022		2023	
	ETP	€	ETP	€	ETP	€
Accueil	8.76	403 349	9,02	404 955	8,89	447 380
Médical	1.43	150 637	1,75	137 763	1,69	142 491
Support	2.12	105 501	2,38	144 915	2,2	117 578
Gestion	2.08	95 298	2,18	110 105	1,72	103 050
Entretien	0.40	32 660	0,42	28 803	0,4	36 232
Sous-total	14.79	787 445	15,75	826 541	14,90	846 734
Indemnités journalières		10 278		31 648		35 089
TOTAL		777 167		794 893		811 645

On peut observer dans le tableau page suivante que les charges de personnel ont augmenté d'un peu plus de 3 % par rapport à la moyenne des 2 dernières années 2021/2022. :

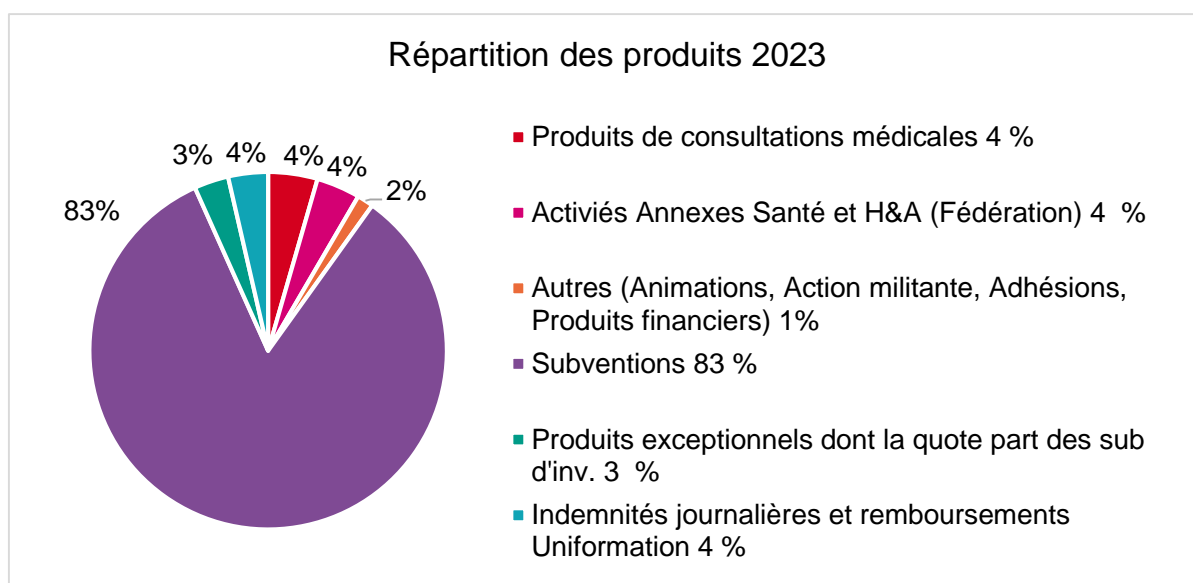
- le nombre d'ETP a légèrement baissé du fait d'arrêts de travail et de reprises à temps partiel thérapeutique pas toujours remplacées,
- un rappel de salaires a pu être pratiqué en fin d'année pour toute l'année 2023 et pour l'ensemble du personnel.

6) Les amortissements et provisions (4 %) qui comportent :

- Le matériel amortissable en général sur 3 ans (ordinateur, gros meubles, logiciels), et les travaux que nous avons fait réaliser en 2019.
- Un engagement restant à réaliser sur 2023 : l'excédent constaté sur le DRSSA que l'on pourra éventuellement utiliser sur l'exercice 2024 si les produits n'arrivent pas à couvrir l'ensemble des dépenses pour la fin du dispositif.
- Une provision pour les indemnités de départ en retraite (indemnité de fin de carrière).

Les produits

Le montant total des produits de l'exercice s'élève à **1 124 502 €**.



1) Les recettes provenant des services rendus, les adhésions, les actions militantes, les produits financiers (10 % du total des produits) comportent :

- Les produits de consultations médicales versés par les caisses d'assurance maladie et les mutuelles. Ces produits sont légèrement en baisse pour cette année 2023 par rapport à 2022, car nous avons reçu en consultation médicale plus de personnes non assurées, mineures et/ou en grande précarité. Ce qui équilibre ce poste de produit,

c'est que nous avons pu refacturer à l'assurance maladie plus de dossiers de dépistage et traitement IST VIH pour des personnes non assurées sociales et pour des personnes mineures comme le prévoit le dispositif avec l'Assurance Maladie.

	2019	2020	2021	2022	2023
Produits de consultations	33 172€	34 223€	51 484€	52 006€	50 196€

- Les activités annexes : actions faisant l'objet de co-financements reversés par la Fédération AURA du Planning Familial ayant des conventions avec le Conseil Régional AURA pour des interventions extérieures hors scolaires, et avec l'ARS pour les actions du programme Handicap et alors.

2) Les subventions (83 % du total des produits) :

- **Les subventions de l'Etat versées par :**
 - La DRDFE (Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Egalité) pour les activités de l'EVARS : 158 188€. Ce montant intègre une revalorisation pour les salaires de l'année 2022 et de l'année 2023. Il intègre également une « ancienne » subvention que l'association recevait spécifiquement pour son action de lutte contre les violences faites aux femmes. Tout est maintenant regroupé pour l'EVARS.
 - La DRAJES (Délégation Régionale Académique à la jeunesse à l'Engagement et aux Sports) pour la création depuis août 2021 d'un poste FONJEP (chargée de communication et d'animation) (7 050€ pour 2023), et pour le financement de formation des bénévoles via le Fond de Développement pour la Vie Associative (FDVA) pour 3 formations « Accompagnement des mineures dans les démarches d'IVG », « Réduction des risques sexuels en milieu festif 1 », et « Réduction des risques sexuels en milieu festif 2 » (2 100 €), dont 2 sont reportées en 2024. En conséquence, seulement 700€ apparaissent en produit pour l'année 2023.
 - L'ARS (Agence Régionale de Santé) pour les activités du DRSSA sur les territoires des Vallons et Monts du Lyonnais (65 000 €).
- **Les subventions de la Métropole de Lyon :**
 - La subvention pour le CSES d'un montant de 648 947€ . Cette subvention a fait l'objet en fin d'année 2023 d'une revalorisation de 10 %.
 - L'aide financière dans le cadre de la politique de « Diversité et Lutte contre les Discriminations » pour l'action « Accès aux soins des personnes trans » (7 000€).

- **Les subventions des communes** pour les activités de l'EVARS au sein de l'association : ville de Lyon pour 19 000€, ville de Villeurbanne pour 12 000€, villes de Vénissieux et Vaulx-en-Velin pour 1 450€.
- **Les subventions des Communautés de Communes** des Vallons et des Monts du Lyonnais pour les activités du DRSSA sur ces communes pour 14 000 €.



3) Les adhésions : 5 061 € les intérêts des comptes : 3 067 €

4) Les produits exceptionnels et la reprise sur amortissements et provisions (3 %) dans lesquels on inscrit :

- Les dons et soutiens de particuliers, les dons du Collectif Dynastits qui organise des soirées avec disco-vente aux enchères, le reversement de l'association SORORAE lors de la clôture de l'association et qui a décidé que la trésorerie serait reversée à des associations de terrain qui luttent contre le patriarcat et les discriminations.
- La participation financière de la Fédération des Maisons Familiales Rurales du Rhône pour le DRSSA (3 500 €),
- La quote-part des subventions d'investissements obtenues en 2019 pour le réaménagement des locaux (25 878 €),
- La reprise de fonds dédiés gardés en fin d'année 2022 pour les actions liées à l'accueil et soins du public trans pour 1 420 €.

5) Les transferts de charge qui regroupent :

- Les indemnités journalières de l'assurance maladie et de l'organisme de prévoyance pour indemniser les arrêts de travail (35 089 €),
- Les remboursements d'une partie de 3 formations par Uniformation pour 5 428 € : un DIU « Soins et santé des personnes trans », une formation collective sur la « gouvernance partagée », et une formation à l'utilisation de l'outil Kentika pour la documentaliste.

Ventilation selon les activités

L'ensemble de ces charges et produits est ventilé dans les différentes activités de l'association. Le résultat global se trouve ainsi réparti :

CSES	Accès soin pers. trans	EVARS Villeurbanne	DRSSA	Handicap et Alors	Formation des Bénévoles	Association	TOTAL
12 593	- 1 071	11 812	3 846	5 275	- 1	3 564	36 018

Les contributions volontaires

Les administratrices, adhérent-es, militant-es, salariées ont réalisé **3 545 heures bénévoles** au cours l'année 2023. Ces heures valorisées à 25€/h représentent **88 625€** de contributions bénévoles. Ces heures ont été répertoriées comme suit :

Heures statutaires	Heures régionales	Heures confédérales	Heures de formation, d'animation	Heures partenariales et d'autres activités	Heures de gestion
616	110	944,5	924,5	675,5	274

Egalement, les MFR ont mis à disposition de l'association des locaux pour ses permanences d'écoute qui sont valorisées comme « contributions volontaires en nature » (2 580€). La ville de Villeurbanne met également à disposition des salles pour nos réunions et notre assemblée générale (3 267€). Enfin, l'association reçoit de Santé Publique France du matériel de prévention (préservatifs, brochures) (2 029€) et par ailleurs cette année notre documentaliste a obtenu de nombreux livres et brochures gratuitement de la part d'éditeurs variés (1 237€). Un grand merci !

LE TRAVAIL EN PARTENARIAT ET RÉSEAU

Toutes les activités du Planning familial reposent sur **un réseau de partenaires professionnel-les important, notamment pour l'orientation des publics pour des accompagnements complémentaires** ou plus spécialisés.

Nous réalisons un **travail conséquent pour répertorier** les professionnel-les et dispositifs compétents et renouveler ce répertoire continuellement pour orienter au mieux les publics accueillis, pour chacun des besoins rencontrés.

Au-delà des partenariats nécessaires à l'activité d'accueil et d'accompagnement des personnes, le Planning Familial du Rhône a développé un **important réseau de partenariats tant associatifs qu'institutionnels**. Ce réseau nous permet de mener des actions collectives, de partager des réflexions, d'échanger sur nos pratiques et de nous impliquer dans la vie locale. Cette dimension partenariale contribue grandement à la richesse des activités de notre association.

Nous sommes **notamment impliquées dans des groupes de travail sur l'accès à l'IVG** (voir focus IVG p.42) **et sur le handicap** (voir p.67).

En 2023, nous avons également poursuivi notre **investissement dans le « Conseil pour l'Égalité femmes-hommes de la Ville de Lyon »**. Ce conseil permet de réunir la délégation égalité de la Mairie de Lyon et les partenaires associatifs du territoire membres du Conseil qui travaillent sur la thématique de l'égalité femmes-hommes. Le conseil se réunit environ trois fois par an et travaille principalement à organiser la quinzaine du 8 mars et notamment un forum associatif dans les locaux de l'Hôtel de ville de Lyon à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes.

Du fait de l'implantation du Planning au Tonkin à Villeurbanne, le Planning entretient des liens plus étroits avec les services et initiatives de la ville de Villeurbanne, et les acteur-ices médico-sociaux et socio-éducatifs du territoire.

En 2023, des salariées du Planning familial ont contribué à la réflexion autour du **contrat local de santé (CLS) villeurbannais**, en prenant part aux groupes traitant des sujets de la santé mentale et de l'accès aux droits. C'est l'Observatoire régional de santé qui a animé ces ateliers et produit le diagnostic ayant servi à l'établissement du CLS 2023-2028. Nous continuerons de nous associer à cette démarche d'organisation des politiques publiques de

santé au niveau local, afin de poursuivre et renforcer nos actions et de contribuer à identifier les problématiques de santé sur le territoire et à chercher des solutions partenariales.

En lien avec le CLS, nous avons commencé en 2023 à suivre **les initiatives du Conseil Local en Santé Mentale de Villeurbanne**. Nous avons notamment assisté à deux Petits Déjeuners de la Santé Mentale, organisés par la Direction de la Santé Publique (DSP) et le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM). Ces temps conviviaux nous ont permis de rencontrer un professionnel du 3114, numéro de prévention du suicide ainsi que le Collectif Tous et Toutes Concernées 69. Ces rencontres mensuelles ont pour objectif de répondre à la problématique de l'articulation des soins en santé mentale ; de favoriser le maillage et l'interconnaissance sur le territoire et de prendre soin des professionnel·les villeurbannais·es.

Le Planning Familial 69 a également participé à plusieurs séances de travail d'un **groupe mis en place par la mairie de Villeurbanne afin d'agir collectivement contre les violences sexuelles, sexistes et discriminatoires en milieu festif et culturel**. Ce groupe réunissait des structures organisatrices d'événements culturels et festifs et des associations intervenant dans le domaine de la prévention des violences sexistes et sexuelles, des risques en milieu festif et dans la défense des droits (Filactions, Frisse, SOS Homophobie, Purple effect, le PF69).

Le groupe a travaillé sur les bonnes pratiques en matière de prévention des violences et de prise en charge des victimes. Il a bénéficié d'une formation par une juriste, notamment sur les obligations des structures et la conduite à tenir en cas d'agression.

L'objectif de la ville est de produire une charte par laquelle les structures qui organisent des événements publics (culturels, festifs, sportifs ou autre) et les lieux conviviaux et festifs s'engagent à prévenir et à lutter contre les violences sexuelles, sexistes et discriminatoires, lors de leurs événements.



À VILLEURBANNE, UN ESPACE D'ÉCOUTE ET DE SOIN

Une part importante de l'activité du Planning Familial du Rhône se déroule dans le centre CSES-EVARS situé au 2 rue Lakanal, à Villeurbanne.

Plusieurs activités y sont proposées : des entretiens d'écoute, d'information et d'accompagnement, des entretiens de suivi de conseil conjugal et familial, des permanences sociales, des consultations médicales, de l'information et de l'écoute par voie téléphonique et de l'information par mail.

LES ENTRETIENS INDIVIDUELS D'ÉCOUTE, D'INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT

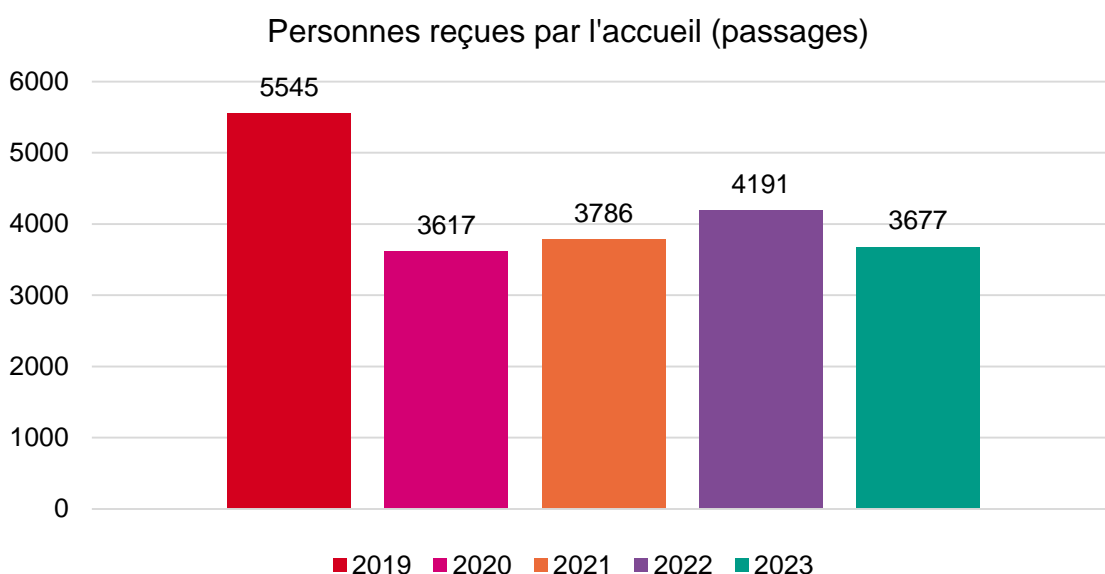
Les objectifs de ces entretiens sont les suivants :

- Donner accès à une information gratuite et fiable en matière de contraception (y compris de contraception définitive et de contraception d'urgence), ainsi qu'à un moyen de contraception choisi, quelle que soit la situation sociale de la personne
- Donner accès à une information gratuite et fiable en matière de grossesse et d'avortement, ainsi qu'à un espace de pensée sur la situation et un accompagnement dans les démarches de diagnostic, de poursuite ou d'interruption de la grossesse
- Permettre aux femmes victimes de violences sexistes (conjugales, sexuelles, institutionnelles...) de repérer les situations de violences, d'être écoutées et accompagnées dans leur cheminement, leurs choix et leurs éventuelles démarches par rapport à ces situations
- Donner accès à une information gratuite et fiable en matière d'Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et de VIH ainsi qu'aux moyens de réduire les risques de contamination et à une orientation vers les dispositifs de dépistage
- Donner accès à une information fiable et gratuite sur le suivi gynécologique et à des orientations vers des professionnel·les assurant ce suivi, ainsi qu'à une première information sur les problèmes gynécologiques

- Donner accès à un espace d'information, d'écoute, de pensée et de compréhension sur la vie affective, relationnelle et sexuelle

En 2023, nous avons réalisé 3677 entretiens individuels d'écoute et d'information dans le centre de Villeurbanne. Contrairement à 2022, notre logiciel nous permet désormais de compter isolément les accompagnant-es qui assistent aux entretiens, et qui étaient jusqu'ici intégré-es au nombre d'entretiens. Il y a eu 233 personnes accompagnantes en 2023.

En tenant compte de l'évolution du décompte du nombre d'entretien, le nombre d'entretiens est en baisse, de même que le nombre d'appels et de mails reçus. Cette diminution s'explique par plusieurs facteurs, que nous présentons plus loin (voir p.29).



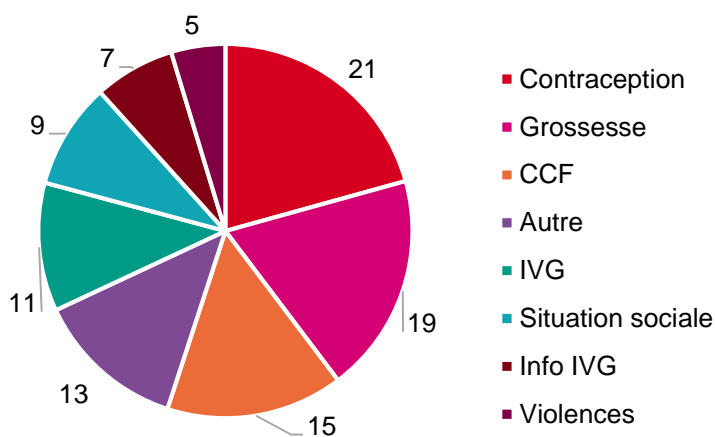
Des motifs variés

Le graphique ci-après permet de voir quelles sont **les demandes** exprimées lors des entretiens, qu'elles soient exprimées en première intention par les personnes reçues, ou bien qu'elles émergent au fil de l'entretien.

Nous retrouvons cette année les mêmes motifs que d'habitude :

- Contraception

Motifs des entretiens d'accueil, d'information et d'écoute (en %)



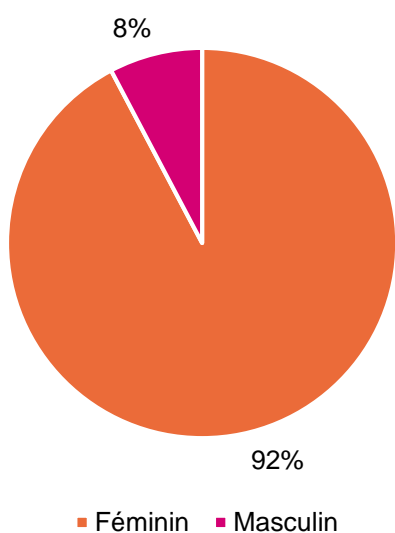
- Grossesse
- CCF, ce qui signifie les entretiens de suivi de conseil conjugal et familial
- IVG et info IVG. Le motif "info IVG" concerne les entretiens lors desquels des informations générales sur l'IVG sont données ; le motif "IVG" désigne des entretiens d'accompagnement de personnes en demande d'IVG.

Le motif de la situation sociale continue d'augmenter depuis 2021. Cette hausse reflète l'habitude que prend l'équipe d'accueil de prêter une vigilance aux questions sociales que peuvent aborder les personnes que nous recevons, et qui nécessitent parfois d'être reçues en permanence sociale (voir chapitre dédié). Il y a par ailleurs certainement un report sur nos services de personnes en situation de précarité en raison de la saturation des services publics et des difficultés d'accès aux droits.

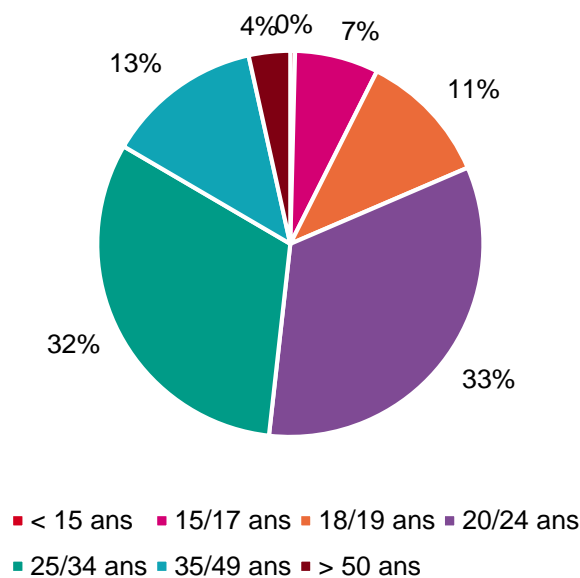
Nous avons choisi cette année de faire apparaître le motif « violences » dans cette vue d'ensemble, car nous constatons une forte prévalence de ces sujets (voir focus p.46).

Une majorité de femmes et de moins de 25 ans reçu-es

Genre des usager-es du PF69 (%)



Tranche d'âge des usager-es du PF69



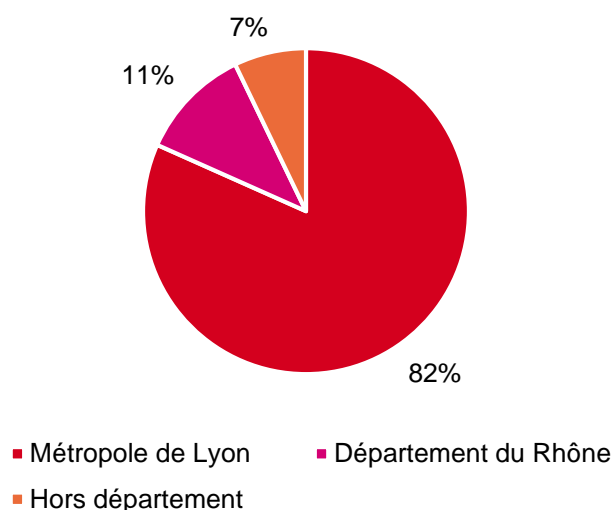
La majorité des personnes reçues en entretien à Villeurbanne ont entre 18 et 24 ans (44%). Les moins de 25 ans représentent environ la moitié des personnes reçues (51%). Ces proportions sont stables d'année en année.

La grande majorité des personnes reçues en entretien sont des femmes (92%).

Nous observons cependant cette année encore une évolution à la baisse du nombre de jeunes reçu-es au PF69, qui se confirme depuis 2021. Cette baisse est peut-être en lien avec la crise sanitaire et nous interroge : nous prévoyons d'en analyser les causes et conséquences, notamment dans le cadre de la mise à jour de notre projet associatif.

La majorité des personnes reçues en entretien en 2023 résident dans la Métropole de Lyon, et parmi celles-ci 45% vivent à **Villeurbanne**, 44% à Lyon, et 11% dans d'autres communes. Puisque notre accueil n'est pas territorialisé, nous recevons également des personnes vivant dans d'autres communes du Rhône et hors du département (dont 2% de l'Ain et 2% de l'Isère). Nos publics résident donc quand même en grande majorité dans des territoires limitrophes.

Lieu de résidence des usager·e·s du PF69



L'écoute et l'information téléphonique

En 2023, nous avons pris en charge 3 957 appels : cette activité a diminué cette année, mais la durée des appels s'est parfois allongée. Cela correspond à des usages développés durant la crise sanitaire, pendant laquelle nous avons régulièrement mené des entretiens, parfois longs et complexes, et donné de l'information par téléphone pour en faciliter l'accès.

Les personnes qui nous sollicitent par téléphone, à l'instar de celles qui fréquentent notre structure, sont essentiellement des femmes, les hommes représentant 12 % des appelant·es. De même sur la pyramide des âges, les jeunes de moins de 25 ans sont majoritaires et représentent 40 % des personnes qui nous sollicitent par téléphone.

Par ailleurs, **14% sont des professionnel·les** de la santé, de l'éducation ou du travail social qui nous contactent pour obtenir des informations sur nos missions, modalités d'accueil ou d'intervention, parfois dans le cadre de partenariats en cours ou à venir. 96% des appels viennent du département du Rhône.

La majorité des appels sont **des demandes d'information et d'écoute**, sur des thématiques comme l'IVG, la contraception, les tests de grossesse ou encore les IST. 18% des appels sont liés à la gestion des rendez-vous médicaux dans notre centre, et 14% concernent des questions sur le suivi gynécologique de manière générale.

79% des appels expriment des demandes qui peuvent être prises en charge par les professionnelles de notre association, et 21% donnent lieu à une orientation vers une autre structure. Ce pourcentage reflète le travail important d'informations et d'orientation des appelant·es vers l'ensemble des structures du champ de la santé sexuelle de notre territoire : CPEF, CIVG, CeGIDD, professionnel·les libérales, centres de santé.

36% des appels aboutissent à la prise d'un rendez-vous avec l'une de nos conseillères ou l'une de nos médecins ou sage-femme.

Malheureusement, nous ne sommes pas en mesure de répondre à tous les appels qui arrivent faute de moyens humains suffisants et il est fréquent que des appels restent sans réponse et que les usager·es soient obligé·es de rappeler plus tard.

L'information par voie numérique

En 2023, nous avons traité **1396 courriels** : cette activité est en légère baisse pour la première fois depuis 2019. Nous imaginons que cela peut-être en partie lié à une utilisation du tchat en ligne lancé par la confédération du Planning Familial au printemps 2023. Toutefois, nous estimons que le temps de traitement de ces mails est assez conséquent, du fait des réponses et des orientations adaptées à chaque demande.

56% de ces courriels concernent des demandes d'information ou d'écoute sur des sujets tels que la contraception, la gynécologie, l'IVG, les IST, la grossesse ou les violences. 28% de ces courriels nous servent à gérer les RDV médicaux au CPEF. Enfin, 16% des courriels concernent plutôt des demandes de professionnel·les ou d'étudiant·es à notre association, afin de monter des projets ensemble, de mieux nous connaître ou de nous rejoindre.

Le travail autour de ces messages ne consiste pas seulement à y répondre mais parfois à rappeler les personnes pour leur proposer un temps d'échange plus complet et ainsi mieux répondre à leur besoin.

Pourquoi cette baisse de fréquentation ?

Nous notons une baisse de fréquentation, que nous comprenons de deux façons.

D'une part, car de manière générale, nos pratiques et le public que nous recevons évoluent, générant ainsi des spécificités propres au Planning Familial.

Nous réalisons un travail conséquent d'orientation qui suppose un travail important de mise en réseau, partenariat, veille sur le territoire, mise à jour du répertoire, et d'actualisation de nos savoirs professionnels qui demandent un temps important.

Nous notons également que **nous recevons des personnes ayant des situations de plus en plus complexes, qui prennent plus de temps**, et que si les entretiens sont moins nombreux, leur durée s'allonge pour répondre à des problématiques souvent cumulées et entrecroisées. Ainsi, nous recevons une part importante et croissante de personnes concernées par des situations de précarité, des parcours de migration, des problématiques en santé mentale, pour lesquelles nous manquons de relais, des situations de violences et de discriminations, et des difficultés d'hébergement et de logement, que nous peinons beaucoup à orienter. Nombreuses sont les personnes concernées par plusieurs de ces situations en même temps, ce qui complexifie l'accompagnement et l'accès aux soins. Cette situation se reflète également dans les consultations médicales (voir p.36). Nous sommes également un lieu repéré par les personnes LGBTQI+ et les personnes en situation de handicap, qui, comme les personnes mineures et les personnes en situation de précarité reçues, sont sur-représentées parmi les personnes ayant vécu des violences et des difficultés d'accès aux soins, qui manquent souvent de lieux ressources safe/accueillants.

Nous observons également que le Planning Familial est particulièrement repéré sur le territoire pour plusieurs problématiques complexes à accompagner :

- Les situations de demande d'IVG en délai dépassé, qui sont complexes à prendre en charge notamment pour les personnes migrantes, précaires, et/ou non assurées sociales, qui n'ont pas les moyens de se déplacer et de payer une IVG à l'étranger.
- Les situations de demande d'IMG (interruption médicale de grossesse), pour motif psycho-social essentiellement. Ces situations sont souvent issues d'orientations par des partenaires et demandent un accompagnement complexe, avec peu de possibilités de relais, et qui n'aboutissent pas systématiquement.
- L'accompagnement de mineures en demande d'IVG. Nous sommes notamment plus à même de répondre à ces demandes car nous formons un réseau de personnes majeures bénévoles qui peuvent accompagner des mineures isolées dans ces parcours.

Enfin, on a pu remarquer en 2023 une tendance des personnes au standard à moins proposer aux personnes qui appellent de venir sur place du fait de la prise d'habitude depuis la crise sanitaire de mener des entretiens téléphoniques et d'échanger par mails. Cela peut donc expliquer la baisse de fréquentation physique du CSES.

D'autre part, le contexte évolue concernant des sujets spécifiques qui ont longtemps occupé (et occupent encore) une place centrale dans notre CSES : c'est le cas notamment de la contraception et de l'IVG.

Concernant l'IVG, nous constatons une amélioration de l'accès à ce droit :

- Echographies de datation réalisées au sein des HCL
- De plus en plus de professionnel·les formées à l'IVG médicamenteuse (IVGM) en médecine de ville (certain·es proposent également les échographies de datation).

- De plus en plus d'équipes formées aux IVG de 14 à 16 SA.

Toutes ces avancées font suite aux évolutions légales de 2022 déjà facilitantes :

- Possibilité de décaler la prise des médicaments en dehors de la consultation
- Délai de l'IVGM jusqu'à 9SA
- Possibilité d'effectuer l'intégralité de la procédure en téléconsultation avec délivrance des médicaments en pharmacie de ville (au PF69, cela concerne pour l'instant seulement la consultation de contrôle)
- Anonymisation désormais possible de l'IVG pour les majeures
- Attestation de consultation plus nécessaire pour les personnes majeures

Du fait de toutes ces avancées, nous réalisons de moins en moins d'entretiens d'accompagnement aux démarches IVG. En effet, nous orientons très régulièrement les personnes par téléphone vers les CIVG et les professionnel·les conventionné·es en ville, de plus en plus nombreux·ses. Cela nous demande un travail de partenariat important et permet aux femmes de trouver des ressources au plus proche de chez elles. L'accès à l'IVG reste cependant compliqué pour les personnes non assurées sociales, allophones, ou mineures isolées qui rencontrent des obstacles plus importants dans leur parcours de soins, notamment du fait de discriminations.

Concernant la contraception nous pouvons noter l'effet des évolutions de la loi pour l'accès à la contraception des personnes de moins de 26 ans :

- Accès au préservatifs internes et externes gratuits en pharmacie
- Consultation anonyme et gratuite en médecine de ville pour les -26ans
- Prise en charge des moyens de contraception et des actes associés pour les -26ans
- Contraception d'urgence gratuite en pharmacie pour les -26ans

Le parcours de soin est donc facilité pour ces personnes.

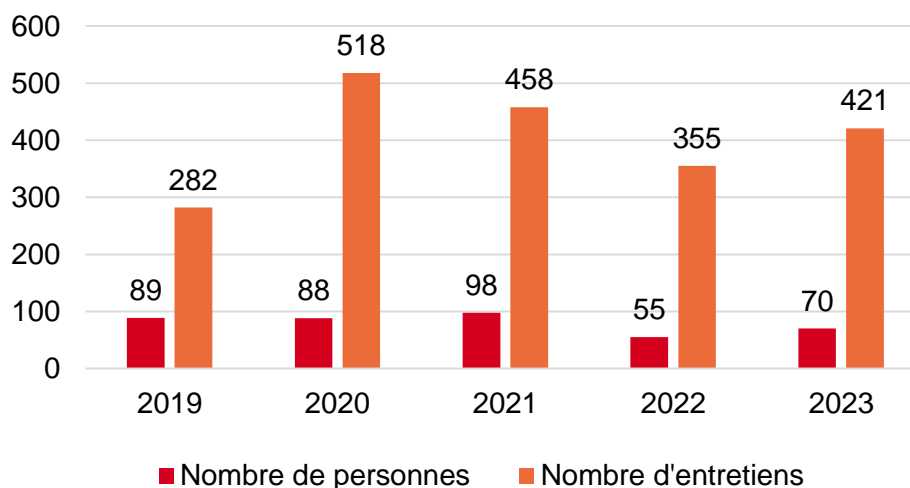
Nous notons donc à la fois une dynamique de facilitation dans l'accès aux soins en santé sexuelle du fait des évolutions légales concernant l'IVG et la contraception, mais également une précarisation et marginalisation croissante de personnes qui sont de plus en plus éloignées des parcours de soin et de l'accès aux droits. Cette situation se reflète également dans les constats réalisés lors des permanences sociales (voir page 34).

Notre rôle en tant qu'association de santé sexuelle est de diagnostiquer, d'alerter et de nous adapter aux besoins repérés en santé sexuelle. Au vue de l'évolution des besoins, du contexte social, des situations des publics accueillis, nos pratiques sont en train d'évoluer et de s'adapter pour être au plus près des publics accueillis.

L'ACTIVITÉ DE SUIVI DE CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL

En 2023, 70 personnes ont été reçues seules ou en couple pour un suivi de conseil conjugal et familial (CCF) au Planning Familial du Rhône, dans le cadre de différents types de suivi. Cela représente **431 entretiens**, soit une moyenne de 6 entretiens par personne ou par couple. Après une légère baisse du nombre de personnes suivies, et donc d'entretiens réalisés, en 2022, nous revenons en 2023 à un niveau d'activité plus habituel. Cette variation est liée à des mouvements de personnels en 2022 (absence longue d'une conseillère, dont le retour en poste a coïncidé avec le recrutement d'une nouvelle conseillère réalisant elle aussi des entretiens de suivi CCF).

Evolution des entretiens de suivi CCF de 2019 à 2023 (en nombre)



Le contexte socio-économique et sociétal ambiant, les fragilités individuelles, la précarité créent plus que jamais des besoins de prises en charge en santé mentale.

Environ un tiers des personnes (**34%**) suivies en entretiens individuels ou de couple CCF évoquent un ou plusieurs **vécus de violences** au cours de leur vie. Il peut s'agir de faits de violences passés ou actuels.

Face à ces situations, qui concernent souvent des personnes avec peu de moyens financiers, nous sommes toujours démunies lorsque nous souhaitons les orienter vers des thérapies spécifiques en lien avec le ou les traumatismes subis. En effet, nous constatons que le centre de psycho trauma des HCL est surchargé de demandes depuis son ouverture et accepte surtout les traumas « simples* ». Or, nous avons quelquefois en face de nous des personnes précaires et chargées de traumas « complexes* » que **nous n'arrivons pas à réorienter.**

Les professionnel·les spécialisé·es sur ces questions exerçant, pour la plupart, en cabinets privés.

Depuis janvier 2023, nous bénéficions d'une APP spécifique pour les 6 conseillères conjugales et familiales qui réalisent ces suivis. Cet espace de réflexion et d'échanges est favorisé par le nombre restreint de professionnel·les qui y participent, et par le fait que leur pratique soit commune.

* « Les traumatismes simples constituent un événement ponctuel dans la vie d'un sujet tandis que les traumatismes complexes sont caractérisés par une addition et une succession de violences. » Institut français d'EMDR.

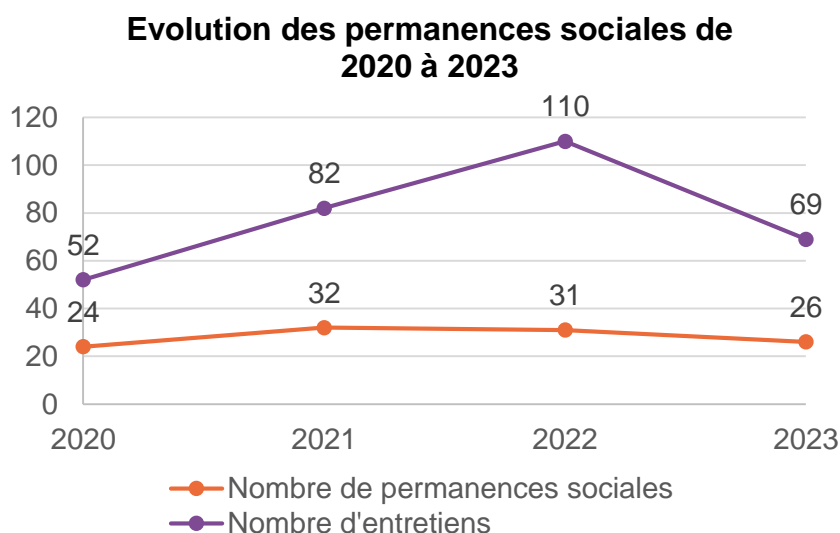


PERMANENCE SOCIALE : RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS

La permanence sociale est une **permanence d'information, d'orientation et de suivi social, qui propose un accompagnement dans l'accès aux droits en matière de santé et santé sexuelle, et sur l'accès aux droits** plus largement. Il s'agit ainsi d'établir un diagnostic social avec l'usager-e, et d'informer les usager-es sur leurs droits sociaux et en les orientant vers les structures de droit commun. Nous recevons de fait de nombreuses personnes en situation de précarité rencontrant des freins dans l'accès aux droits (voir p.30).

En 2023, 69 entretiens ont été réalisés dans le cadre de 26 permanences sociales.

Il y a eu une légère diminution du nombre de permanences sociales, liée à l'absence de l'intervenante sociale une partie de l'année, et qui se prolonge en ce début d'année 2024 : les chiffres présentés dans ce rapport d'activité ne sont donc pas autant contextualisés que les années précédentes.



Toutefois, nous pouvons expliquer **la diminution du nombre d'entretiens du fait de l'allongement de leur durée, en raison de la complexification des situations sociales.** Cette année encore, la permanence a été très sollicitée par des femmes seules et/ou avec enfants sans hébergement et dans des situations de précarité importante. Nous en faisons déjà le constat en 2022 : le droit commun est saturé, les possibilités d'hébergement et de logement sont extrêmement réduites, les procédures migratoires sont de plus en plus complexes. Tout cela rend donc de plus en plus difficile l'accès aux droits et nécessite un accompagnement global renforcé, en lien avec de nombreux partenaires. Ainsi, au-delà du nombre de personnes reçues, le travail de l'intervenante sociale consiste en énormément de suivi de dossiers, d'appels aux partenaires, de soutien régulier au reste de l'équipe d'accueil. **Les motifs pour lesquels les personnes viennent en permanence sociale sont pour plus de la moitié l'accès aux droits sociaux (52% en 2023), puis 40% des situations concernent l'hébergement ou le logement, et enfin 8% ont besoin d'accompagnement concernant l'emploi ou la formation.** Ces proportions sont stables d'année en année.

Fin du subventionnement de nos services d'interprétariat

Nous faisons régulièrement appel à ISM interprétariat, un service d'interprétariat téléphonique à la demande. Cette prestation était financée jusqu'à fin 2022 par la Direction générale de la santé dans le cadre d'une convention de partenariat, dont les CSES ont été exclus. En 2023, le recours à ISM interprétariat nous a coûté 5705€ pour 124 entretiens dans 18 langues. Ce montant n'est actuellement pris en charge par aucun de nos financeurs. Or, **l'interprétariat est essentiel pour garantir un accueil inconditionnel** aux usager-es du Planning lors des entretiens d'écoute, consultations médicales et accompagnement social.

Soutien au collectif Solidarité entre femmes à la rue

Depuis plusieurs années, **fortes du constat de précarisation croissante des personnes les plus vulnérables, nous nous impliquons dans les luttes de femmes marginalisées, discriminées et précarisées.** C'est à ce titre que le Planning a soutenu les actions du collectif Solidarité entre femmes à la rue, constitué de personnes concernées qui militent notamment pour leur droit au logement, et qui ont à ce titre occupé le gymnase Bellecombe puis le CCVA pendant plusieurs mois. Le Planning a ainsi participé à des réunions d'information et d'organisation du mouvement, à des événements publics, et a apporté son soutien en cosignant divers tracts et communiqués. De plus, plusieurs femmes du collectif ont été reçues dans notre CSES pour leur parcours de soin ; l'intervenante sociale du Planning a également apporté son soutien aux autres travailleur-euses social-es associée-es à cette lutte dans leurs missions d'information, d'orientation, et d'accès aux droits.

Colère et inquiétude autour de la loi asile immigration

L'adoption en décembre 2023 de la « loi immigration » nous inquiète fortement, en ce qu'elle aura pour conséquences **d'aggraver de manière immédiate et massive le phénomène de précarisation** à l'œuvre depuis plusieurs années, et touchant largement les femmes et les minorités de genre. Au Planning Familial 69, nous considérons que cette loi est criminelle, car elle rejoint le principe de préférence nationale défendu par l'extrême-droite et instaure une discrimination légale à l'encontre des ressortissant-es étranger-es. La limitation drastique des critères d'attribution des Aides personnalisées au logement (APL), de la Prestation compensatoire du handicap, des allocations familiales ou bien du titre de séjour pour raisons médicales manifeste un choix clair : celui de cibler les personnes les plus vulnérables et les plus précaires. Malheureusement, notre permanence sociale sera certainement de plus en plus sollicitée par les usager-es du PF69 pour tenter d'accéder à des droits toujours plus restreints.

LES CONSULTATIONS MÉDICALES

En tant que CSES, le Planning Familial 69 met en place des consultations médicales sur son site de Villeurbanne. Elles ont lieu du lundi au vendredi, pour une ouverture équivalente à 4,5 jours, et sont assurées par deux médecins et une sage-femme salariées.

L'équipe médicale réalise également des IVG médicamenteuses, et développe depuis quelques années l'accompagnement spécifique des personnes transgenres.

En 2023, nous avons réalisé **2215 consultations** pour **1374 personnes différentes**, contre 2882 pour 2018 personnes en 2022. Le nombre de consultations est en baisse, en raison de la **complexification des motifs de consultation** avec des consultations plus longues, de l'augmentation du nombre de consultations non honorées, et de consultations non réalisées du fait d'une organisation interne chargée et parfois bousculée en 2023 (mouvement social, arrêts maladie, implication de l'équipe médicale dans les journées d'équipe banalisées).

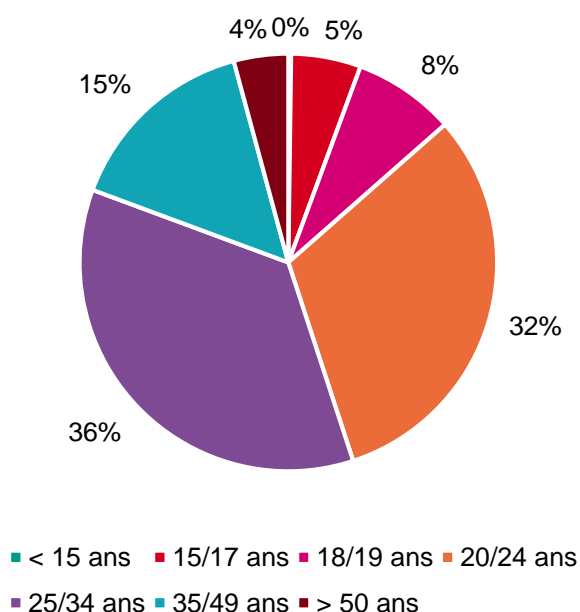
La majorité des patient-es sont des femmes, les moins de 25 ans ne sont plus majoritaires

En 2023, la plupart des personnes reçues sont des femmes, mais les moins de 25 ans ne sont plus majoritaires.

Nous recevons en consultations médicales **45% de moins de 25 ans** et 36% de 25-34 ans, et une grande majorité de femmes (89%). Cela reflète nos missions de promotion en santé sexuelle, dans une approche bienveillante et confidentielle, et nos conditions d'accueil inconditionnelles.

L'extension de la prise en charge à 100% des consultations de santé sexuelle pour les moins de 26 ans peut expliquer la diminution de fréquentation par les plus jeunes (réorientations possibles vers sages-femmes et médecins en ville).

Consultations en fonction de l'âge

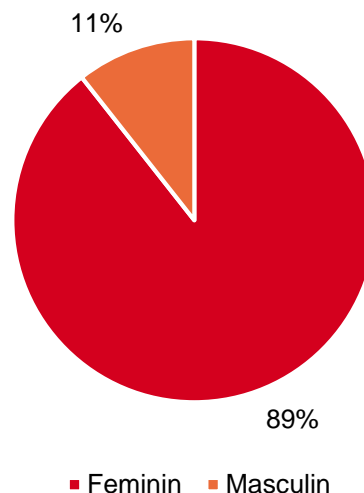


Concernant le genre des personnes accueillies, nous rencontrons des difficultés à renseigner un genre conforme à l'identité des personnes, qui peuvent être non-binaires ou posséder une carte vitale non-conforme à leur identité de genre, ce que notre recueil de données actuel ne permet pas de prendre en compte.

Le chiffre de 11% de personnes de « genre masculin » est basé sur les données des cartes vitales. Ils ne sont donc pas justes : parmi ces personnes, certaines sont des personnes transgenres non-binaires, des femmes transgenres n'ayant pas changé d'état civil et aussi des hommes transgenres ayant changé d'état civil.

Nous accueillons aussi des hommes cisgenres, qui viennent majoritairement pour des consultations de contraception testiculaire (32 RDV en 2023), pour des bilans d'infertilité ou demande d'informations sur les IST.

Consultation en fonction du genre



Motifs des consultations

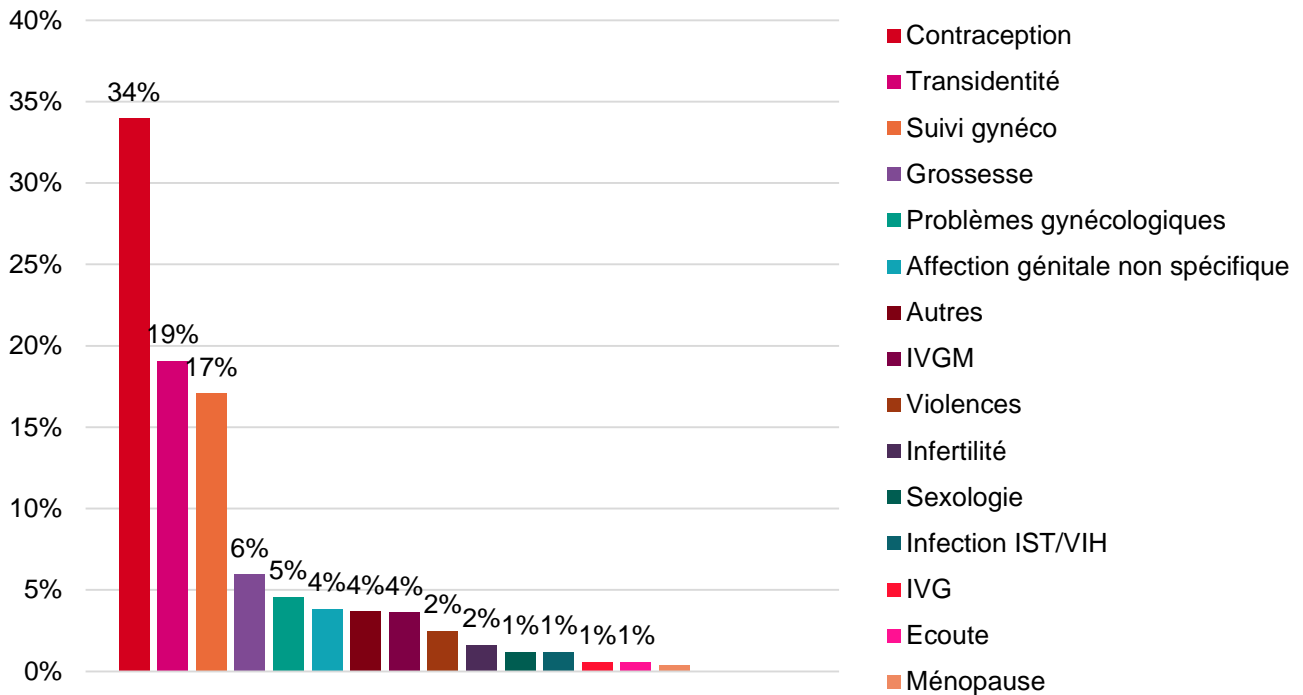
34% des motifs initiaux des consultations sont liés à la contraception (cette proportion est stable d'année en année), que ce soit à un moyen de contraception en particulier (information, prescription, pose ou retrait selon les cas) ou à la demande d'être informé-e sur l'ensemble des moyens de contraception existants.

Viennent ensuite les demandes concernant :

- la transidentité 19% (17% en 2022),
- le suivi gynécologique 17% (10% en 2022),
- la grossesse 6% (7% en 2022),
- les problèmes gynécologiques 5% (2% en 2022),
- les affections génitales non spécifiques 4% (2% en 2022),
- l'IVG 5% (dont 4% d'IVG médicamenteuses pratiquées au Planning) (15% en 2022)

Nous recevons de plus en plus de personnes pour des suivis et des problèmes gynécologiques, ce que nous attribuons aux difficultés d'accès au droit commun pour de nombreuses personnes pour ces questions. C'est pourquoi, proportionnellement, l'IVG concerne une proportion moindre de personnes alors que leur nombre reste stable.

Motifs de consultation

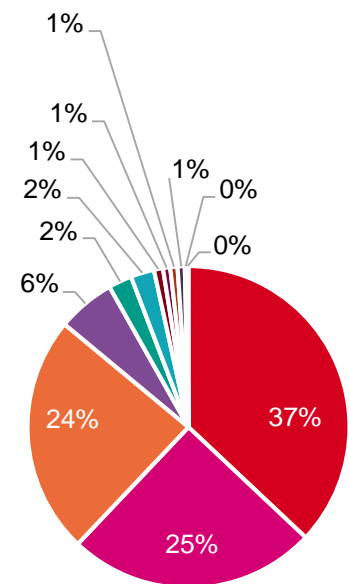
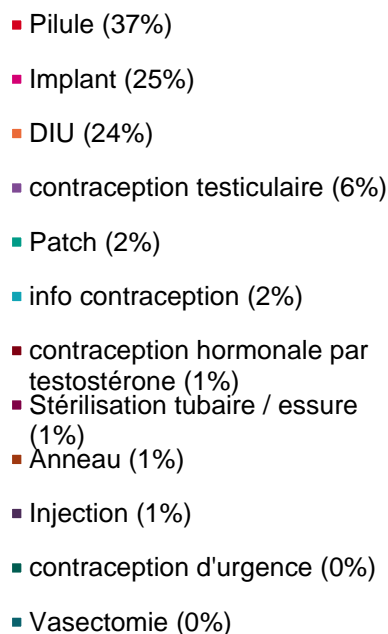


Il est intéressant de noter que le temps de consultation varie selon les motifs de consultations : les consultations pour IVG médicamenteuse, transidentité, certificats de violence, prise en charge de personnes allophones ou en situation de handicap sont en moyenne de 1h, contre 30 minutes pour les autres motifs.

Près d'un tiers du temps de consultations est dédié aux rendez-vous pour la contraception (31%), et un autre tiers à la prise en charge des personnes transgenres (31%). Le suivi gynécologique occupe quant à lui 14% du temps de consultation.

Parmi les demandes liées à la contraception, 37% sont relatives à la pilule, 25% à l'implant, 24% au DIU (dispositif intra utérin), et 5% concernent la contraception dite « testiculaire ».

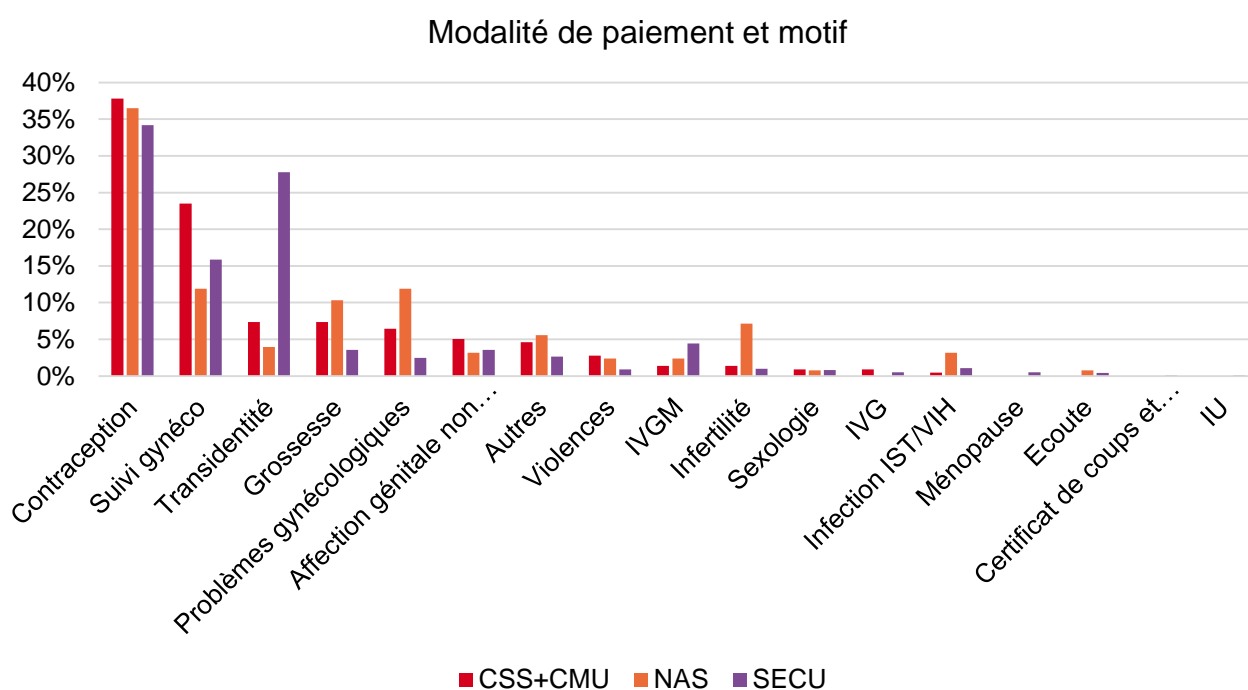
Détails des motifs liés à la contraception



Accueil des personnes en situation de précarité

Nous recevons en consultation médicale une part importante de personnes en situation de précarité (27%) : 14% des personnes reçues ont recours à la complémentaire santé solidaire (CSS), 8% sont non assurées sociales, et 5% ont recours à l'aide médicale d'Etat (AME). Les personnes ayant accès à la sécurité sociale (carte vitale) représentent 72% des personnes reçues.

Pour les personnes en situation de précarité, il est courant que les consultations aient plusieurs motifs, du fait de la difficulté d'accès au parcours de soins classique. De nombreuses consultations sont réalisées avec un interprétariat téléphonique (62% de notre recours à ISM interprétariat est effectué par l'équipe soignante du PF).



Il y a une légère surreprésentation des personnes non assurées sociales pour les motifs suivants : grossesses, infertilité et problèmes gynécologiques. Le Planning est donc bien repéré sur ces questions par les personnes en situation de précarité, que nous accueillons de manière inconditionnelle. Ces chiffres montrent également le **manque d'accès au droit commun pour les personnes NAS, qui est notamment criant pour les suivis de grossesse.**

En revanche, les personnes ayant rendez-vous pour leur transidentité sont majoritairement assurées : cela confirme que le Planning est bien repéré par ces publics, et que peu de solutions satisfaisantes existent par ailleurs.

FOCUS - L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN DEMANDE D'IVG

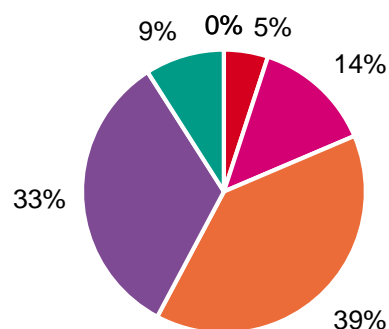
En 2023, nous avons reçu dans notre centre 293 personnes dont la demande était d'interrompre leur grossesse. Ce chiffre est stable par rapport à l'an passé (289 personnes en 2022).

Nous constatons une **amélioration de l'accès à l'IVG liée aux améliorations légales (voir p. 32)**.

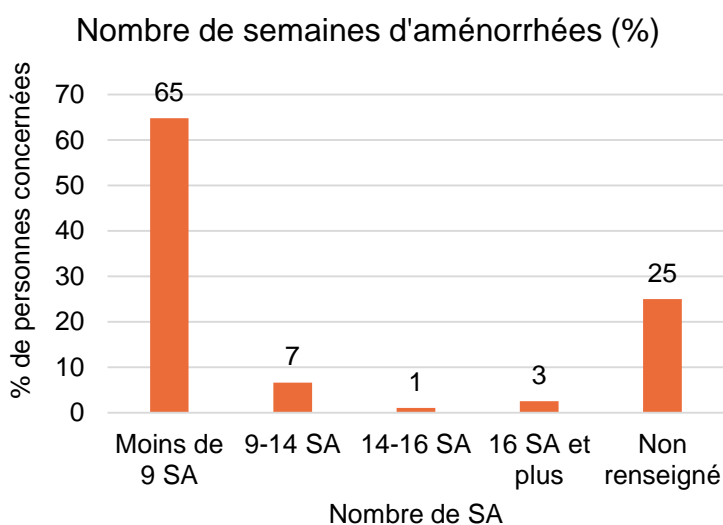
Du fait de toutes ces avancées, nous réalisons **de moins en moins d'entretiens d'accompagnement aux démarches IVG**. Nous orientons très régulièrement par téléphone les personnes vers les CIVG et les professionnel·les conventionné·es en ville, qui sont de plus en plus nombreux·ses. Cela nous demande un travail de partenariat important et permet aux femmes de trouver des ressources au plus proche de chez elles.

L'âge des personnes reçues pour ces demandes reste à peu près stable d'une année sur l'autre.

Âge des personnes en demande d'IVG (en %)



- < 15 ans
- 15/17 ans
- 18/19 ans
- 20/24 ans
- 25/34 ans
- 35/49 ans
- > 50 ans



Sur l'ensemble des demandes d'IVG pour lesquelles le nombre de semaines d'aménorrhée est renseigné :

- 86% concernaient une grossesse inférieure à 9SA

- 3% concernaient une grossesse se situant au-delà du terme légal en France

Gestion des « alertes IVG »

Le PF69 est porteur d'un dispositif d'alerte IVG, mis en place suite à un été au cours duquel les difficultés d'accès à des places en CIVG dans le Rhône avaient été très fortes.

Lorsqu'une personne en demande d'IVG est en difficulté pour trouver une place, les professionnelles du Planning alertent les centres d'IVG et l'Agence Régionale de Santé, qui cherchent alors une solution. Il peut s'agir de femmes reçues au Planning ou orientées par d'autres centres de planification ou professionnel·les. **En 2023, 1 alerte a été lancée.**

Les IVG médicamenteuses

Nous restons à ce jour **le seul CSES de la Métropole de Lyon à proposer des IVG médicamenteuses (IVGM)**, et ce depuis 2009. Le nombre d'IVGM réalisées au Planning Familial en 2023 est assez stable : **53 en 2023** (43 en 2022, 53 en 2021).

Les tranches d'âge des personnes accompagnées pour une IVGM au PF69 en 2023 sont les mêmes que celles retrouvées dans les statistiques nationales (peu de mineures et une majorité de 20-34 ans).

Comme mentionné ci-dessus, nous continuons à orienter très régulièrement vers des professionnel·les conventionné·es en ville.

L'accompagnement des mineures en demande d'IVG

Le PF69 forme et entretient un réseau d'accompagnateur·ices bénévoles de mineures en demande d'IVG, n'ayant pas de référent·e majeur·e en mesure de les accompagner dans leurs démarches, notamment à l'hôpital. **En 2023, 14 jeunes femmes ont fait appel à ce réseau** (12 en 2022).

Les formatrices sont généralement une conseillère conjugale et familiale de l'équipe salariée et une bénévole ayant réalisé des accompagnements. En 2023, **15 nouvelles personnes ont été formées** ; 13 d'entre elles ont exprimé le souhait de rejoindre le réseau bénévole, qui comptait déjà une trentaine de membres actives.

Cette formation permet d'acquérir des connaissances de base sur les démarches d'IVG (cadre légal, éléments de contexte sociologique, aspects médicaux de base et aspects pratiques). Elle vise aussi à travailler la posture d'accompagnement (travail sur les compétences d'écoute, de non jugement, juste distance...). Enfin, ce temps permet des échanges d'expériences avec des personnes ayant déjà réalisé des accompagnements, ce qui rassure les futures bénévoles et leur apporte des réponses adaptées et circonstanciées aux questions qu'elles peuvent se poser.

Participation aux instances de coordination locale autour de l'IVG

Le planning Familial⁶⁹ est historiquement repéré comme une association majeure dans la défense du droit à l'IVG. A ce titre, nous sommes invitées à participer et à apporter notre expertise militante et de terrain à différentes instances.

L'un de ces espaces est le **groupe de travail « accès à l'IVG » de l'ARS (Agence Régionale de Santé)**. Ce groupe a pour objectifs de réaliser une veille pour améliorer l'offre de soins et l'accompagnement des personnes en demande d'IVG au niveau régional, et de favoriser les liens institutionnels autour de cette activité.

Le groupe, animé par la coordinatrice médicale de PLEIRAA, réunit des professionnel·les travaillant en Centres d'IVG hospitaliers publics ou privés, les Plannings Familiaux, et réseaux de périnatalité de la région, les CPEF de la métropole de Lyon, la référente médicale périnatalité et pédiatrie de l'ARS (une quinzaine de personnes environ).

Quelques exemples de points abordés en 2023, lors des 4 réunions :

- Accueil de la nouvelle référente médicale périnatalité et pédiatrie de l'ARS du Dr Isabelle Bertrand-Salles
- Etat des lieux des prises en charge des 14/16 SA et travail sur le protocole médical dans l'attente des recommandations de l'HAS
- Modalités des prélèvements conservatoires dans le cadre des IVG
- Expérimentation de l'IVG instrumentale par les sages-femmes jusqu'au décret du 16 décembre 2023 autorisant la pratique en dehors du cadre de l'expérimentation mais durcissant les modalités
- Travail sur les questionnaires de satisfaction des patientes et sur une fiche évènements indésirables disponible sur le site de Pleiraa ou de certains réseaux de périnatalité en l'adaptant à l'IVG
- Actualisation de l'annuaire des professionnel·les pratiquant l'IVG après enquête menée par PLEIRAA
- Travail autour du dispositif alerte IVG en cas de risque de dépassement du délai légal pour l'étendre sur la région
- Travail autour d'un questionnaire à destination des praticien·nes afin de faire un état des lieux de l'accès à l'IVG et des moyens mis à disposition dans chaque structure, en renouvellement de celui de 2019.
- Retour sur la première RMM (revue de morbidité et de mortalité) IVG pour le RSPA (réseau de santé périnatale d'Auvergne) avec une motivation d'en maintenir une par an au minimum

Nous participons également **groupe d'optimisation des relations entre CSES, EVARS et CIVG**. Ce groupe rassemble des Centres de santé et d'éducation sexuelles (CSES) de la Métropole, hospitaliers ou associatifs, des Espaces Vie Affective Relationnelle et Sexuelle (EVARS) et des Centres IVG (CIVG).

Les objectifs de ce groupe, qui s'est réuni 1 fois par trimestre en 2023 dans une des structures participantes, sont :

- d'améliorer l'offre de soins et l'accompagnement des personnes en demande d'IVG dans le Rhône.
- de favoriser les liens institutionnels autour de cette activité.
- de permettre aux différent-es professionnel·les (soignant·es, personnels sociaux, administratifs) accompagnant les personnes dans l'accès à l'IVG : de se coordonner, d'échanger sur leurs pratiques et de tendre à une harmonisation, de mutualiser leurs questionnements, de prendre connaissance des évolutions des lois, de mettre en commun les difficultés rencontrées, les dysfonctionnements et les pistes pour y répondre.

Quelques exemples de points abordés :

- Mise en place de TROD au CPEF Oullins et Bron
- Evènements organisés lors de la semaine de santé sexuelle
- Déclenchement de l'alerte IVG pas uniquement par le Planning Familial
- Organisation pendant l'été pour pallier les différentes fermetures
- Présentation de la consultation médico-juridique du Médipôle, dédiée à l'accueil et à la prise en charge des femmes victimes de violences intra familiales.
- Ressource sur le maintien du secret par les établissements scolaires pour les mineures en demande d'IVG

Défendre l'accès à l'IVG dans le Rhône et soutenir le droit à l'IVG en France et dans le monde

Le Planning Familial du Rhône travaille chaque année à :

- Assurer une veille sur l'accès au droit à l'avortement dans le Rhône.
- Porter des revendications pour améliorer le choix et l'accès à l'IVG.
- Organiser des événements et des mobilisations autour du droit à l'avortement.

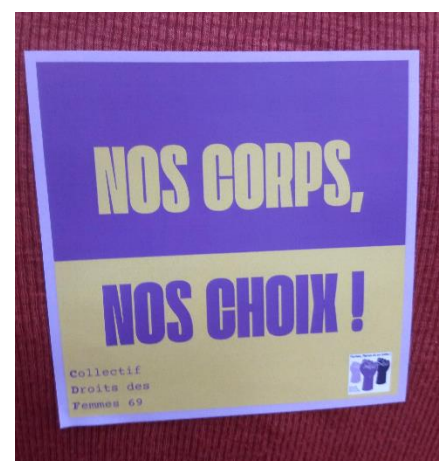
En 2023, l'actualité autour du droit à l'avortement a été particulièrement dense en France : débats autour de l'inscription de l'IVG dans la Constitution, tensions d'approvisionnements en pilules abortives, publication du décret d'application encadrant la pratique des IVG instrumentales par les sages-femmes...

Le Planning Familial 69 s'est mobilisé toute l'année pour continuer à défendre des avancées concrètes dans l'accès au droit à l'IVG. Nous avons pu nous faire le relai d'initiatives nationales : relai de la pétition pour l'inscription de l'IVG dans la Constitution, relai de la levée de fond pour financer le tchat du Planning et donc l'accès à une information de qualité sur la santé sexuelle, relai des alertes sur la pénurie de pilules abortives portées par le Planning Familial, le collectif Avortement Europe Les femmes Décident et l'Observatoire de la transparence dans les politiques du médicament, relai du communiqué qui dénonce les limites du décret d'application encadrant la pratique des IVG instrumentales par les sages-femmes... En local, nous avons également pu alerter et réagir à l'action d'un collectif anti-choix qui avait collé des stickers anti-IVG sur les vélos de la métropole.

Le 28 septembre, le Planning organisait avec le Collectif Droits des femmes 69 un rassemblement place de la Comédie à l'occasion de la journée internationale pour le droit à l'avortement. Le rassemblement proposait un stand d'information et des prises de parole pour expliciter les revendications liées à l'avortement en France, en Europe et dans le monde.

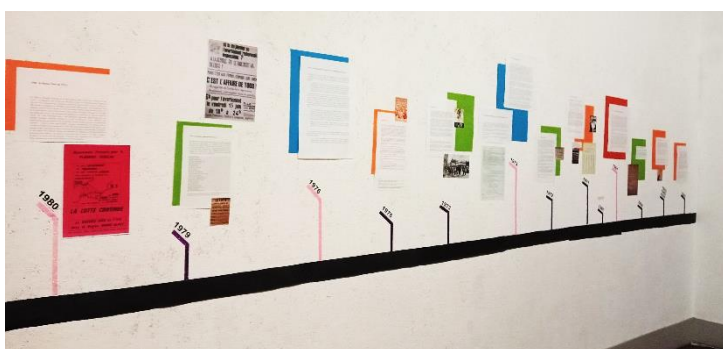
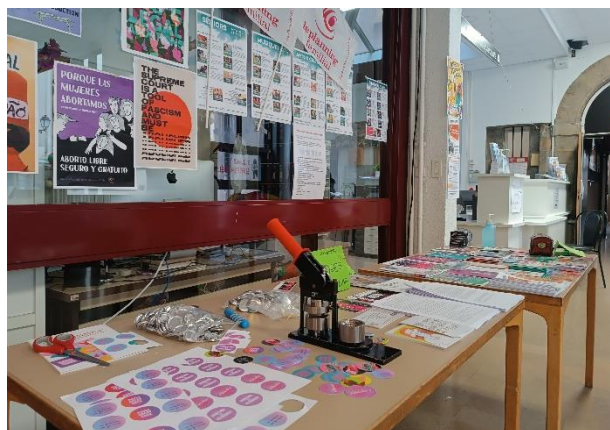
Le tract du Collectif Droits des Femmes 69 pour le droit à l'IVG portait les revendications suivantes :

- Un accès aux soins de qualité pour l'IVG libre et gratuit, partout dans le monde, et pour toutes les personnes quelles que soient : leur nationalité, leur âge, leurs identités de genre, leur degré de validité ou de handicaps, leur orientation sexuelle, leur origine sociale ou géographique, leur apparence, leur religion...
- Un accès pour toutes à un personnel soignant formé, féministe, qui respecte le consentement et la diversité des corps et des situations.
- Un accès pour toutes à des structures hospitalières et médicales de proximité, où l'on peut bénéficier de soins de manière inconditionnelle, anonyme si on le souhaite, avec de l'écoute et du respect.
- Un accès pour toutes à l'information et à la contraception libre et gratuite, avec une réelle diversité de méthodes et de choix.
- Un allongement du délai légal pour l'IVG actuellement de 14 semaines de grossesse en France.
- L'inscription du droit à l'IVG dans la constitution ! Et que cet acte symbolique soit accompagné de moyens véritablement sanctuarisés pour la formation des personnels de santé, pour l'accompagnement des personnes en demande d'IVG, pour favoriser l'accès à l'information et à l'IVG partout, tout le temps, sur l'ensemble du territoire, avec un personnel soignant payé et valorisé à la hauteur de son importance !



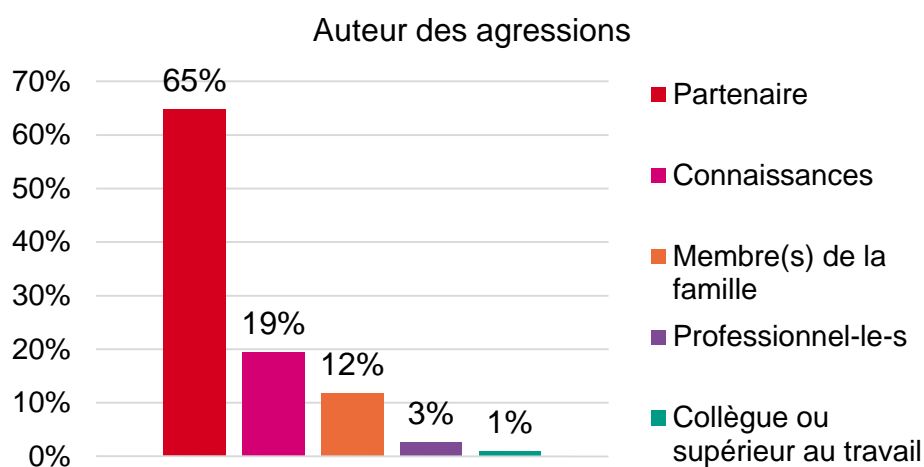
- La reconnaissance de l'IVG comme un droit fondamental dans toute l'Union Européenne.
- La condamnation des actions des anti-choix et une vraie lutte contre leur propagande sexiste et misogyne.

L'année 2023 a également été une année de travail important pour la **visibilisation des enjeux et luttes pour le droit à l'IVG et la contraception**. Nous avons ainsi pu accompagner plusieurs projections-débats autour du droit à l'IVG (Annie Colère au cinéma de Corbas, ou encore Que Sea Ley à la Plume Noire). Surtout le Planning a organisé en septembre-octobre le **festival « Lutter pour avorter – 50 ans d'actions du MLAC à aujourd'hui »** qui a réuni près de 500 personnes autour d'une dizaine d'événements (voir page 86) et les retours sur le festival dans le bulletin D'Ebats Féministes n°82 accessible sur le catalogue en ligne du centre de documentation).



FOCUS - L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES VIVANT OU AYANT VÉCU DES VIOLENCES

En 2023, les personnes victimes de violence que nous avons reçu en entretien sont des femmes à 96%. A 65%, les auteurs sont les partenaires ou ex-partenaires des personnes victimes et dans la très grande majorité des cas (77%) les auteurs des violences sont donc des personnes proches (famille/conjoint ou ex-conjoint).

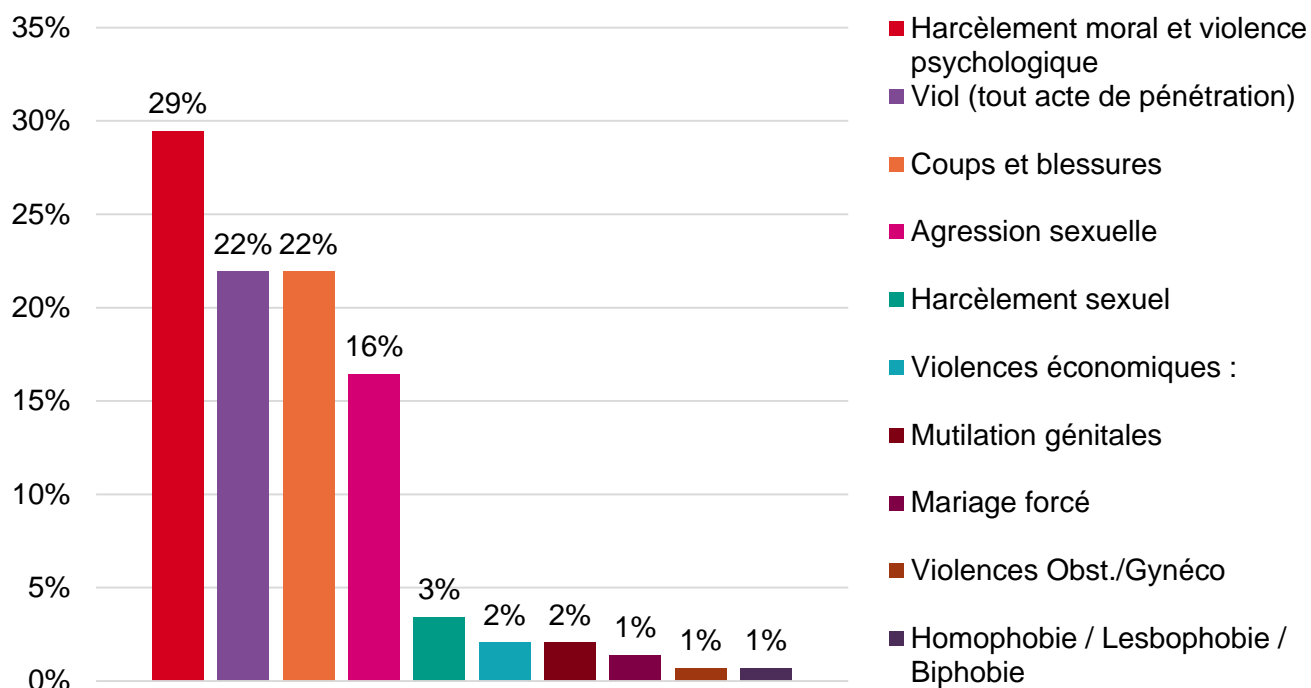


Les différentes violences s'exercent donc le plus souvent dans la relation de couple, à 79% au domicile de l'auteur et/ou de la personne victime. Dans 73% des cas, les personnes victimes ont évoqué lors des entretiens des violences répétées.

En ce qui concerne le type de violences qui nous sont relatées, il s'agit dans la très grande majorité des cas (89%) de violences graves et qui bien souvent se cumulent entre elles.

Nous pouvons remarquer que, sur 2023, plus d'un tiers (27%) des personnes qui ont évoqué des faits de violences en entretien sont venues spécialement nous voir pour parler des violences. Cela montre que le Planning Familial est bien un lieu repéré pour aborder ces questions.

Violences (détails)



Lors des entretiens d'écoute, il est très fréquent que les usagères-ers nous parlent de violences subies dans leur vie actuelle ou passée. Notre sensibilité féministe et notre écoute attentive font que nous relevons très souvent des faits de violence dans leur récit, mais nous avons malheureusement toujours **du mal à rendre visibles ces situations dans nos chiffres**. La raison principale est que notre outil de recueil de données nécessite le remplissage d'une fiche « violence » interne au dossier informatique de la personne et que nous manquons parfois de temps et/ou de vigilance pour la remplir après son départ. Un de nos objectifs pour les prochaines années est d'améliorer notre outil afin que nos statistiques reflètent au mieux la réalité de notre pratique de terrain.

Une des perspectives de l'équipe d'accueil en 2024 est également de **continuer à se former sur le psycho traumatisme** pour pouvoir accompagner au mieux les personnes qui viennent nous voir.

Enfin, nous prévoyons au niveau interne de réfléchir collectivement à la mise en place du dépistage systématique des violences à l'accueil (via le groupe de travail sur les violences). Ce qui est déjà pratiqué par l'équipe médicale.

Projet maison des femmes

Depuis 2019 et le lancement de projet de préfiguration pour la création d'une Maison des Femmes à Lyon, le Planning Familial 69 fait partie des associations investies dans cette démarche. L'originalité de cette préfiguration réside en le fait que des associations du

territoire, notamment de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, sont associées au projet depuis son lancement. Chaque association met à contribution ses savoirs (féministes, militants, historiques...) et expériences de terrain en matière d'accueil et d'accompagnement, de conseil conjugal et familial, etc.

De 2019 à 2022, des discussions ont eu lieu entre les différent-es acteur-ices de la future Maison des femmes pour réfléchir tant à définir la mission de cette structure qu'à initier concrètement sa mise en œuvre pratique comme le choix du lieu, l'établissement d'un budget, la gouvernance, etc.

En 2023, nous avons choisi d'utiliser une subvention de la DRDFE, pour initier un travail partenarial entre associations de luttés contre les violences sexistes et sexuelles, et / ou d'accompagnement des femmes et personnes minorisées de genre, autour de la mission d'accueil social et juridique de la Maison des femmes. Nous avons ainsi organisé une réunion inter associations dans nos locaux pour refaire du commun autour de ce projet et de ses avancées. **Lors d'une réunion de présentation du projet aux associations organisée par la Ville de Lyon, il a été acté que le volet médical serait géré et assuré par les Hospices Civils de Lyon, tandis que le volet juridique et social reviendrait aux associations partenaires.** A la fin de l'année 2023, une dizaine d'associations se sont alors réunies à plusieurs reprises afin de consolider leurs liens et de penser une structuration juridique pour porter ce volet d'accompagnement social. C'est ainsi qu'il a été décidé de **créer une association d'associations** à la fin de l'année 2023, avec plusieurs échéances à venir sur 2024 pour espérer une ouverture à l'automne 2024.

Le Planning familial 69 reste vigilant à ce que toute personne s'identifiant comme femme puisse bénéficier des services que proposera cette structure, et à ce que la temporalité des victimes soit respectée concernant un éventuel dépôt de plainte.

Des mobilisations publiques pour sensibiliser aux violences, à leur prévention et à l'accompagnement des victimes

L'année 2023 a été marquée par plusieurs événements publics pour visibiliser le sujet des violences sexistes et sexuelles dans l'espace public et/ou auprès du grand public.

Plusieurs actions ont eu lieu autour de la date du **25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences sexistes et sexuelles.**

Comme chaque année, le Planning Familial 69 participe à l'organisation de la **manifestation du 25 novembre au sein du Collectif Droits des Femmes 69**. Plusieurs milliers de personnes se sont réunies pour dénoncer les violences sexistes et sexuelles, le système patriarcal sur lequel elles reposent, et revendiquer de réels moyens pour la prévention des violences ainsi que l'accompagnement et le soutien aux victimes.

Les militant-es de SuperFéministe ont également pu réorganiser l'**action « artiste » des « chaussures rouges » pour dénoncer les féminicides**. Les militant-es ont ainsi installé sur les marches de la place Louis Pradel autant de paires de chaussures rouges que de féminicides ayant eu lieu cette année, pour dénoncer les féminicides, les faire connaître et réclamer des moyens pour prévenir et accompagner les victimes de violences.

Pour la première fois, le groupe militant a également organisé un **temps d'échanges informels et de réflexion le soir du 25 novembre**. Ce temps de rencontre était destiné aux militant-es qui le souhaitaient, avec pour thème « **comment lutter contre les violences sexistes et sexuelles ?** ». Plusieurs ateliers d'éducation populaire permettaient d'explorer des questions comme « Quelles stratégies adopter pour lutter contre ces violences, à différentes échelles, et en prenant en compte l'effet des systèmes d'oppressions ? Comment imposer les revendications portées par nos organisations dans l'espace public ? De même, comment nous assurer que ces thématiques sont traitées adéquatement au sein-même de nos collectifs ? ». La soirée a suscité des retours positifs et l'envie de reconduire l'organisation de ce type de temps d'échanges.

Le collectif militant a également pu manifester au côté d'autres collectifs comme NousToutesRhône et l'AG Retraites féministes de façon spontanée pour **protester contre la culture de l'impunité des agresseurs, qui contribue à la culture du viol**. Par exemple, une mobilisation a eu lieu en juin contre la venue de Depardieu pour son spectacle « Depardieu chante Barbara ». Le communiqué utilisé lors de l'action avait été diffusé sur le blog superfeministe.



FOCUS - L'ACCOMPAGNEMENT AUTOUR DES IST

Une journée de dépistage dans le cadre de la semaine de la santé sexuelle

Du fait de l'important suivi que peut nécessiter le dépistage IST, **le PF69 n'est toujours pas en mesure de proposer ce service comme première porte d'entrée** à nos consultations médicales. Toutefois, lors des consultations médicales un dépistage peut être proposé et prescrit à toutes personnes, en orientation vers les laboratoires d'analyses médicales. De plus, les informations et les orientations possibles sont données par téléphone ou lors des entretiens avec les conseillères.

Néanmoins, depuis deux années consécutives, la semaine de santé sexuelle organisée par les institutions et les COREVIH (coordination de la lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le virus de l'immunodéficience humaine) nous a permis de répondre ponctuellement à ce besoin pourtant bien présent chez nos usager-es. Grâce à un partenariat avec l'Hôpital Édouard Herriot, une **permanence de dépistage IST et VIH** a eu lieu le 7 juin dans nos locaux. Lors de cette permanence, deux infirmières diplômées d'état ont pu proposer 18 créneaux de dépistage ! Le bon déroulement et le succès de cette action renouvelée pour la deuxième fois nous encouragent à la reproduire et à envisager d'autres permanences de dépistage au sein de nos locaux.



Des actions publiques de prévention et de sensibilisation sur les IST

Depuis plusieurs années, le groupe militant SuperFéministe organise à l'occasion de la **St Valentin un stand de réduction des risques dans l'espace public pour sensibiliser aux risques sexuels, et notamment le risque d'IST**, sous une forme humoristique de distribution d'un menu d'IST, pour faire écho aux menus des restaurants de la Presqu'île où le stand s'installe. Au dos du menu, les lieux de dépistages du territoire sont notés pour permettre un repérage par les personnes. Cette année encore, une cinquantaine de personnes ont été interpellées par le stand et ont pu échanger sur les IST et les méthodes et lieux de dépistage.

FOCUS - L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES TRANS

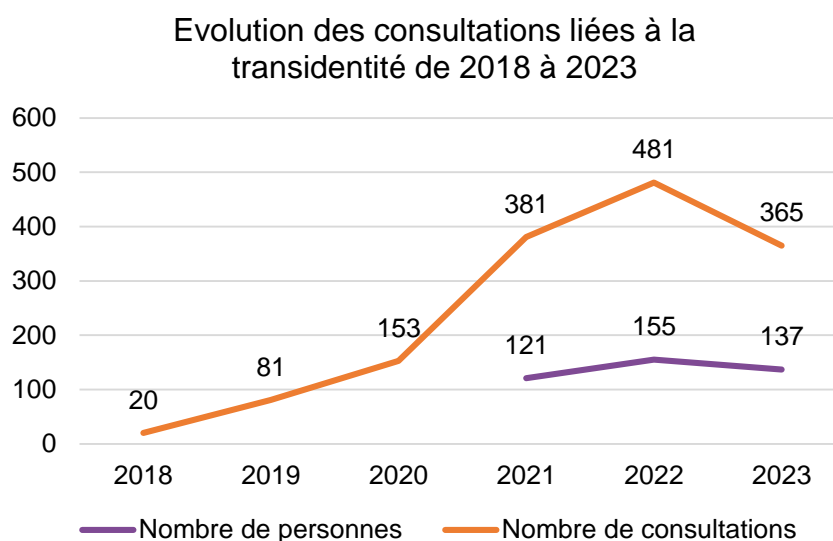
Le Planning Familial accueille et accompagne des personnes trans, ou en questionnement sur leur identité de genre depuis de nombreuses années. Cet accompagnement global peut se dérouler lors de consultations médicales ou d'entretiens d'écoute.

Une activité en cours de stabilisation

Cette activité s'est particulièrement développée depuis 2018, pour répondre à un nombre de demandes de plus en plus important. L'accueil des personnes transgenres et non binaires au Planning Familial s'est désormais stabilisé mais continue de représenter une part importante de notre travail, que ce soit pour l'activité médicale comme pour celle de l'accueil.

365 consultations ont eu lieu en 2023, pour **137 personnes**. En 2023, les patient-es suivi-es dans le cadre d'une transition de genre bénéficient toujours en moyenne de 3 consultations par an. Celle-ci se sont cependant allongés : elles représentent cette année près d'un tiers du temps de consultation médicale.

Pour la majorité des patient-es trans, le genre n'est pas renseigné, notamment car celui qui apparaît sur les documents légaux n'est généralement pas conforme à l'identité de genre de la personne. En 2023, nous n'avons reçu aucune personne mineure en consultation médicale pour un motif lié à la transidentité.



Un accompagnement global

Nous proposons au sein de ces consultations pour les personnes trans et en questionnement sur leur identité de genre, un accompagnement respectueux, non psychiatrisé, basé sur l'autodétermination et le recueil du consentement éclairé.

Il s'agit d'un accompagnement complet qui allie la prescription et le suivi des traitements hormonaux et une approche globale en santé sexuelle (information sur les risques

spécifiques liés aux IST, soins gynécologiques, écoute active de la situation de la personne et des difficultés rencontrées en lien avec la transphobie...). Ces consultations permettent aussi de délivrer aux personnes des informations sur la diversité des parcours de transition et les différent·es spécialistes qui peuvent les accompagner selon leurs choix de parcours.

Nous accompagnons des personnes à partir de 16 ans. Dans les situations de personnes mineures, un temps d'échange avec le(s) parent(s) ou responsable(s) légaux est toujours proposé pour faciliter le lien ; la présence des parents en consultation devenant incontournable en cas de demande de prise en charge médicale. La demande de consultations passe d'ailleurs souvent par un des parents. Certaines personnes, notamment les plus jeunes, peuvent souhaiter un accompagnement en lien avec leur entourage. Dans ce cas, une orientation vers une de nos conseillères conjugales et familiales est proposée. La personne peut être reçue seule ou avec des membres de son entourage, pour permettre un espace de pensée et de discussion lorsque cela est souhaité.

Signalons que les personnes peuvent parfois venir de loin pour cet accompagnement (Ardèche, Ain, Isère, Savoie...) par manque de dispositifs sur leur territoire.

Un accompagnement en travail continu

Un groupe de travail se réunit régulièrement pour contribuer à soutenir cette partie de notre activité. **L'année 2023 a essentiellement été consacrée à la formation de l'équipe et au développement de notre réseau avec les actrices du territoire.**

En 2023, nos médecins se sont formés ou sont en cours de formation au Diplôme interuniversitaire « Accompagnement, soins et santé des personnes transgenres ». L'ensemble de l'équipe d'accueil a également bénéficié d'une formation par un psychologue et une personne concernée de l'association Espace Santé Trans, basée à Paris. Ce temps de présentation et d'échanges a permis à l'équipe de s'approprier des pratiques trans affirmatives, de réfléchir à leur pratique, leur posture, de manière individuelle et collective pour toujours mieux répondre aux besoins des publics accompagnés par le Planning.

Nous avons également développé un réseau partenarial varié. Il nous permet désormais de pouvoir orienter plus facilement les personnes en questionnement ou en demande de transition, et en santé globale. C'est un soutien professionnel précieux pour notre équipe médicale. C'est aussi un moyen de parvenir à un meilleur accès aux soins et à l'information pour les personnes concernées, et permet de continuer à lutter à l'échelle du territoire pour l'accès aux soins et contre la transphobie. Ce réseau ainsi que le compagnonnage proposé aux stagiaires médecins ou sages-femmes au PF69 contribuent à développer cet accueil et à permettre une veille médicale et administrative, et ainsi un accueil en amélioration continue.

Le PF 69 reste un lieu ressource important pour les personnes concernées et leur entourage.

ÉDUCATION, INFORMATION ET EMPOUVOIREMENT DANS LE RHÔNE

LES ACTIONS COLLECTIVES D'ÉDUCATION À LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE

Nous réalisons chaque année de nombreuses actions d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle.

Ces actions peuvent prendre différentes formes : séances collectives de discussion et d'information en milieu scolaire ou structure socioculturelle et d'insertion, stands d'information ou de prévention, conférences, tables-rondes, ou encore visites des locaux du Planning familial.

En 2023, le Planning familial du Rhône a réalisé **119 actions** d'éducation à la vie affective et sexuelle ou de sensibilisation **auprès de 2 753 personnes** à Villeurbanne et sur le territoire du Grand Lyon. Sont ici uniquement prises en compte les séances collectives réalisées sur le territoire de Villeurbanne et du Grand Lyon en dehors du programme « Handicap et Alors ? » (voir p. 67) et du DRSSA (voir p. 60).

Ces actions sont, pour la grande majorité, réalisées à la demande des structures institutionnelles et associatives partenaires du territoire. Certains projets sont issus de partenariats de long terme, tandis que d'autres constituent de nouveaux partenariats. Chaque action constitue une réelle opportunité pour atteindre des publics qui ne fréquentent pas ou peu le dispositif des CSES-EVARS et pour réaliser un travail éducatif qui, au-delà de la sexualité, englobe la prévention des comportements sexistes et LGBTphobes.

Des interventions toujours plus nécessaires, dans des conditions qui se dégradent

Depuis plusieurs années, le Planning Familial se mobilise pour l'application de la loi de 2001 qui prévoit 3 séances d'éducation à la sexualité par année scolaire de la primaire au lycée. En 2023, le Planning Familial a participé avec SOS Homophobie et

Sidaction à la l'action « Cas d'école, l'Etat ne fait pas ses devoirs » en saisissant le tribunal administratif de Paris, le 2 mars 2023, pour demander l'application pleine et entière de la loi de 2001 du Code de l'éducation.

Dans le Rhône, les équipes d'interventions extérieures rencontrent chaque année de nombreux-ses jeunes.

Nous observons ces dernières années que **de plus en plus de jeunes ont déjà entendu parler des sujets en lien avec la vie affective, relationnelle et sexuelle** comme les droits des femmes, l'identité de genre, l'orientation sexuelle, la sexualité, et parmi elleux, de plus en plus ont une opinion bien tranchée sur ces sujets.

Nous observons ces dernières années une polarisation croissante des opinions dans les classes. Il est de plus en plus fréquent d'être confrontée à des classes où les opinions sont divisées et très tranchées entre d'un côté des personnes, en majorité des filles, qui revendiquent leur féminisme, la lutte pour l'égalité et contre les injustices et violences liées au sexisme, et d'un autre côté des personnes, en grande majorité des garçons, qui portent des discours sexistes, homophobes et transphobes décomplexés, voire qui revendiquent la domination des hommes, et normalisent les violences faites aux femmes et personnes minorisées. **Si nous pouvons nous féliciter de la diffusion de postures féministes, égalitaires, nous sommes alarmées par le fait que les discours et postures sexistes, voire masculinistes, soient plus partagées et affirmées aujourd'hui.**

Nous observons également de plus en plus de refus de la part d'élèves de participer aux séances d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle. Nous observons également un contrôle croissant des comportements entre pairs. Par exemple, une infirmière partenaire constate que l'infirmerie est moins fréquentée du fait de la crainte des élèves du jugement des autres et des impacts sur leur réputation, au sein de l'établissement et en ligne.

A ces difficultés s'ajoute une difficulté croissante chez nos partenaires, de l'Education Nationale ou de structures sociales et socio-éducatives. Nous sommes de plus en plus confrontées à des professionnel·les et établissements en souffrance, du fait du manque de moyen pour exercer leur travail dans de bonnes conditions. Nous sommes souvent appelées à la rescousse « en pompières » face à des difficultés internes que nos partenaires n'ont pas la capacité de gérer et de prévenir. **Cette dégradation des services publics, directement liée aux choix politiques du gouvernement actuel, nous inquiète.** C'est notamment pour cette raison que nous nous sommes mobilisées dans les différents mouvements sociaux en 2023 (voir p.82).

Les mobilisations des professionnel·les de l'éducation et du social contre la réforme des retraites ont impacté certaines interventions au 1er trimestre 2023.

A ce contexte, et en lien avec celui-ci, se sont ajoutées des difficultés internes. **L'année 2023 a en effet été marquée par la fragilisation de l'équipe d'intervention extérieure**, de façon temporaire puis pérenne du fait de l'arrêt de plusieurs personnes impliquées dans ces actions. Seul un des deux binômes d'intervention a vraiment pu être fonctionnel sur l'année complète. Cette fragilisation a directement impacté l'activité salariée.

Des méthodologies et des outils d'animation variés selon les publics et les objectifs des séances

Chaque intervention est adaptée au public rencontré (âge, handicap, maîtrise de la langue, contexte d'intervention, mixité/non-mixité...), avec en commun l'objectif de favoriser le bien-être et le libre choix de chacun-e en matière de vie affective et sexuelle. Il s'agit de :

- Permettre d'ouvrir un espace positif de discussion, de pensée et de partage de connaissances autour de la vie affective et de la sexualité,
- Permettre aux personnes d'acquérir des connaissances sur la vie affective et la sexualité, les moyens de réduire les risques liés à la sexualité et les droits dont elles disposent dans ce domaine (contraception, IVG, recours en cas de violences, etc.).
- Permettre d'identifier des sources d'informations fiables et lieux ressources en matière de vie affective et sexuelle.

Nous favorisons une approche des aspects affectifs et relationnels de la sexualité et un travail sur les représentations sociales des rapports de genre femmes-hommes.

Le contenu des séances est pour autant beaucoup déterminé par les questions et intérêts des personnes rencontrées, qui servent de base à nos méthodes d'animation.

Parmi les outils utilisés, le « Jeu de la ligne », le photolangage « Agir pour un monde non sexiste », et l'outil « Ado sexo quelles infos » retravaillé en interne, constituent des supports intéressants pour impulser une discussion et une réflexion collective au sein des groupes, en permettant d'aborder une palette de thématiques large. Nous amenons également en intervention de nombreuses illustrations et objets de démonstration, qui permettent de rendre les discussions plus concrètes et souvent de susciter de nouvelles discussions (« mallette contraception », clitoris 3D, protections périodiques, digues dentaires...). Une présentation des structures et dispositifs « ressources » dans le domaine des questions liées à la sexualité est toujours réalisée afin de faciliter leur repérage.

Nous proposons également des **visites du centre**, pour faire repérer les lieux.

Nous poursuivons continuellement le travail de réflexion autour de nos cadres d'interventions et méthodes d'animation.

Dans des établissements scolaires et de l'enseignement supérieur

L'équipe d'animation salariée qui intervient sur Villeurbanne et le territoire du Grand Lyon réalise **une grande partie de ses interventions collectives en milieu scolaire, et plus particulièrement en collège et lycées**. Les objectifs de ces interventions sont de favoriser le bien-être et le libre choix de chacun-e en matière de vie affective et sexuelle.

Malgré la mise à l'arrêt d'un des deux binômes d'intervention, l'équipe a pu réaliser **72 séances en milieu scolaire auprès de 740 jeunes**. La plupart de ces séances ont été réalisées dans les collèges de Villeurbanne à proximité de notre centre de santé sexuelle, mais également sous forme de stands d'information et sensibilisation dans des universités.

Dans les structures socio-éducatives, socioculturelles et d'insertion

L'équipe d'animation salariée mène également des animations dans des structures partenaires du territoire. Ce sont ces interventions qui ont le plus été impactées cette année suite à la mise à l'arrêt d'un binôme d'animatrices. Sur l'année, **6 séances ont été réalisées auprès de 78 personnes** du territoire.

Ces projets permettent de rencontrer des publics plus éloignés des parcours de soin, qui nécessitent de construire des partenariats de long terme avec plusieurs interventions auprès de mêmes groupes. L'objectif de ces interventions est de créer un espace de parole et d'écoute sur la santé sexuelle, les relations, le rapport à soi et aux autres, les violences... Il est également proposé après ces temps collectifs des espaces de discussion individuels pour poursuivre des discussions autour de situations personnelles.

Dans la continuité de certains projets portés en 2022 au sein de structures, nous avons pu tester cette année un **nouveau format d'accueil de groupes au sein des locaux du Planning pour plusieurs séances**. Ce format permet pour ces groupes de sortir de la structure qui les héberge, de repérer plus concrètement le Planning Familial (localisation, professionnelles qui les accueillent, locaux) et ainsi de revenir plus facilement seule au besoin. Ce format a nécessité quelques adaptations, et notamment la mise en place d'une garderie bénévole des enfants pour les femmes qui étaient accompagnées de leurs enfants. Pour les groupes comme pour les animatrices, ce format a été très apprécié.

Le Planning familial du Rhône participe également toujours aux « petits-déjeuners santé » à la Mission locale, qui réunit les acteurs jeunesse de la ville de Villeurbanne pour proposer aux jeunes de la mission locale des temps de discussion et d'information.

Ces sollicitations restent cependant très nombreuses et nous sommes loin de parvenir à répondre à toutes les demandes.

Interventions sur les règles à l'Espace Tonkin et à la Médiathèque du Tonkin

Dans le cadre de la Fête du livre Jeunesse de Villeurbanne, et en écho au spectacle sur les règles « *La mécanique des fluides* » de la compagnie Fil rouge, nous avons animé un atelier « Sang Tabou » à la médiathèque du Tonkin à destination de jeunes concerné-e-s par les règles. Plusieurs jeunes filles de 9 à 13 ans ont pu venir avec leurs questions, leurs représentations : « c'est quoi les règles ? », « comment on met un tampon ? », « est-ce que ça fait mal ? ». Nous avons passé 2h à explorer ensemble le cycle menstruel, ses effets, comment les gérer, quelles protections périodiques utiliser, qui est concerné-e, ce qui aide ou freine dans la société pour bien vivre son cycle, sur quoi on peut agir, seul-e et en collectif. Martha était présente pour présenter des ressources du centre de documentation, et a suscité l'envie de venir chercher plusieurs livres au centre de doc !

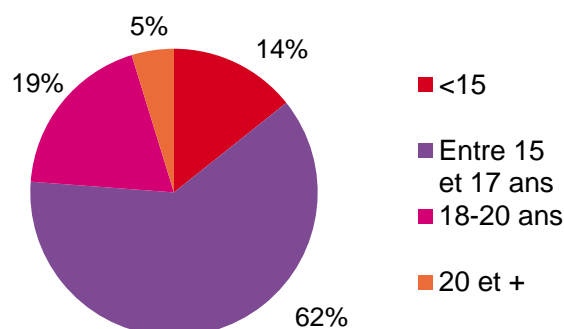
Le mercredi d'avant, nous avons accompagné le spectacle « *La mécanique des fluides* » de la compagnie Fil rouge, en proposant une animation avant et après le spectacle à l'Espace Tonkin. Frise d'expression sur le vécu des règles, quizz, pari sur la quantité moyenne de menstruations qui s'écoulent pendant un cycle... les animations ont attiré une trentaine de personnes de tous âges curieuses et agréablement surprises d'en découvrir plus sur le sujet !



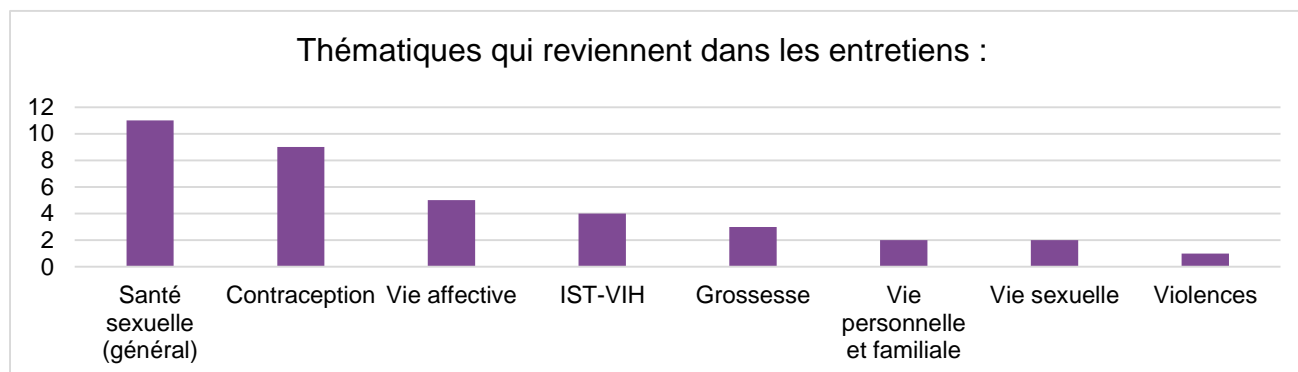
Entretiens individuels dans le cadre de permanences dans des structures partenaires suite à des interventions collectives

Malgré la réduction de l'équipe et de notre capacité d'intervention nous avons maintenu la tenue de permanences d'écoute dans les structures partenaires, à la suite de séances collectives. **Ces permanences ont permis d'écouter et d'informer 21 personnes**, dans des structures majoritairement scolaires. Ces personnes sont en grande majorité des jeunes femmes, mineures.

Répartition en fonction de l'âge :



Parmi les sujets qui reviennent le plus souvent en entretien : **la santé sexuelle** (questions générales sur la santé sexuelle), **la contraception**, la vie affective, les IST et grossesses.



Sensibilisation, accompagnement et partage de pratiques auprès de professionnel·les

Les interventions collectives nécessitent une **rencontre systématique avec les équipes pédagogiques**, pour définir ensemble les objectifs des interventions, représenter le Planning Familial et notre approche de l'éducation à la sexualité. Ces rencontres sont également souvent l'occasion de **refaire le point avec les professionnel·les sur les droits en santé sexuelle et les dispositifs existants**. C'est aussi l'occasion de travailler ensemble la posture d'intervention auprès des jeunes pour réaliser des séances en binôme dans de bonnes conditions. Cela représente des échanges avec une cinquantaine de personnes.

Nous rencontrons également des professionnel·les dans le cadre de demandes de présentation du Planning et/ou d'interventions collectives qui ne peuvent pas aboutir faute de moyens humains. Ces rencontres permettent néanmoins **un repérage des besoins et une présentation des dispositifs individuels d'accueil et d'écoute** vers lesquels les professionnel·les peuvent orienter les personnes qu'ils et elles accompagnent.

Dans certains cas, nous avons pu proposer ou être sollicitées pour des **sensibilisations auprès des équipes**, pour renforcer les connaissances des professionnel·les, et échanger sur leurs pratiques ; mais également pour des **temps de partage d'outils et de pratiques d'animations**. Nous avons ainsi formé une trentaine de professionnel·les.

Dans le cadre d'initiatives de sensibilisation

Les interventions d'éducation à la vie affective et sexuelle par l'équipe salariée sont complétées par des **actions de « sensibilisation »**, réalisées par des bénévoles ou des salariées. Ces actions, **à destination du grand public**, peuvent prendre différentes formes :

- stands d'information sur la santé sexuelle, les dispositifs et ressources en santé sexuelle, le Planning familial, et l'histoire des luttes pour les droits reproductifs et sexuels
- stands de réduction des risques, notamment en milieu festif : information sur les risques liés à la vie affective et sexuelle, dont les risques de grossesses, les IST, les violences...
- conférences, tables-rondes...

Elles ont pour point commun **l'objectif de faire connaître le Planning Familial et, plus généralement, les services de santé sexuelle du territoire**, ainsi que d'apporter un **premier niveau d'information aux personnes**, sur des thématiques variées : santé sexuelle, réduction des risques, militantisme féministe, histoire des luttes féministes locales, approches d'éducation à la vie affective et sexuelle...



En 2023, ce sont **1 750 personnes** qui ont été rencontrées dans le cadre de ces actions. Leur grand nombre s'explique notamment par le renforcement de l'équipe militant-e qui a réalisé de nombreuses actions, ainsi que par l'organisation cette année du festival pour les 50 ans du MLAC qui a réuni plusieurs centaines de personnes (voir p.86).

Stands de réduction des risques en milieu festif

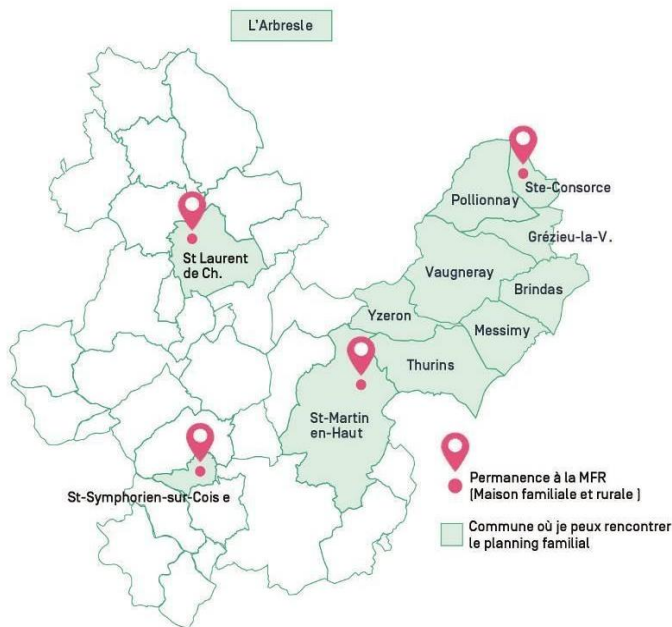
Le Planning Familial propose depuis plusieurs années à ses militant-es de participer à la tenue de stands de réduction des risques (RDR) en milieu festif. C'est dans cette optique qu'avait été mise en place la formation bénévole : « tenir un stand de réduction des risques en milieu festif » (voir p.77). Depuis 2021, il existe un **réseau de personnes formées au Planning et qui souhaitent pouvoir être sollicitées pour tenir des stands**.

- Ce réseau est aujourd'hui sous forme de liste mail et constitué d'une vingtaine de personnes volontaires formées à la tenue de stands de réduction des risques en milieu festif. Ce réseau a pour objectifs :
- À court terme, de mobiliser plus facilement un groupe lorsque nous avons des sollicitations pour des stands en milieu festif.
- À moyen terme, selon la motivation et la disponibilité des militant-es, de constituer un groupe d'autoformation sur la tenue de stands, où les personnes se sentent en capacité d'être à l'initiative et d'organiser des stands en autonomie.

En 2023, l'équipe du Planning a animé 6 stands de RDR auprès de 135 personnes.

DISPOSITIF RESSOURCES SANTÉ SEXUALITÉ ADOLESCENT·ES

Le **Dispositif Ressources Santé Sexualité Adolescent-es (DRSSA)** se décline en 3 axes d'activités complémentaires : séances collectives, permanences d'écoute individuelle et coordination. Son objectif général est le suivant : augmenter la capacité des adolescent-es de l'Ouest lyonnais à mener leur vie affective de manière responsable, avec une meilleure connaissance des risques, des moyens de les réduire et des ressources à leur disposition.



L'année 2023 a été marquée par un contexte difficile (mobilisation sociale, départ d'une salariée, difficultés sur la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais) mais l'équipe a pu maintenir les activités, et également prendre part à une nouvelle dynamique sur le territoire, notamment avec la première pride rurale à Saint-Martin-en-Haut (p.84).

Les séances collectives

En 2023, le PF69 a réalisé **97 séances** d'animation collectives qui ont bénéficié à **1038 jeunes**.

La majorité des séances animées par les salariées du planning familial se déroule au sein des **MFR (maison familiale et rurale)**. Le public reçu est **majoritairement mineur et de genre masculin**, reflet des formations à dominante masculine dispensées dans ces établissements. Ce public demande aux salariées une certaine expertise afin de proposer des séances au contenu adapté, une posture adéquate.

Comme pour les séances à Villeurbanne, selon les niveaux et les préoccupations des jeunes, différentes thématiques sont abordées :

- présentation du PF ainsi que des autres CSES et lieux ou dispositifs ressources,
- les mouvements féministes et LGBTQIA+

- le respect de soi et de l'autre, des différences,
- les émotions : les repérer pour mieux les gérer, l'estime de soi,
- la construction de son identité, notamment liée au genre,
- le rapport au corps, l'influence des images véhiculées, les stéréotypes,
- la connaissance de son corps, l'anatomie, la reproduction, la contraception,
- la grossesse désirée ou non, l'avortement,
- la relation à l'autre, aux adultes, parents, les relations filles-garçons,
- la relation amoureuse, les sentiments,
- la sexualité (le désir, le plaisir), masturbation, 1ere fois
- le consentement,
- les images et les représentations de la sexualité, la pornographie,
- les IST/SIDA et le dépistage,
- l'identité de genre, transidentité, non binarité,
- l'orientation sexuelle, homosexualité, bisexualité, hétérosexualité, asexualité
- les violences intra-familiales, de couple, sexuelles, institutionnelles, et le cadre légal,
- le harcèlement, le cyber-harcèlement
- les droits en matière de vie affective et sexuelle,
- les discriminations (sexisme, homophobie, transphobie, validisme, racisme, putophobie), les inégalités de genre, et l'intersectionnalité

De nombreux outils ou techniques d'éducation populaire permettent d'animer un espace de discussion, débats et d'écoute en fonction de leurs âges. Leur utilisation varie en fonction du niveau de classe, des thématiques abordées et de la progression des séances.

Les séances collectives sont des espaces d'échanges et de pensée critique qui invitent les jeunes à se poser des questions et à aller au-delà de certaines représentations, stéréotypes. De tels espaces d'échanges sont rares pour les jeunes rencontré-es. Ce sont également des espaces d'éducation à l'image, en lien avec la question du rapport au corps et de l'estime de soi.

En plus des questionnaires d'évaluation, nous avons fréquemment des retours oraux positifs des jeunes en fin de séance. C'est le cas notamment de la part de jeunes marginalisé-es dans leur établissement, par exemple en raison de leur apparence et/ou de leur orientation sexuelle et/ou de leur identité de genre, dont certain-es expriment que ces séances contribuent à rompre leur isolement. Les équipes éducatives témoignent également d'évolutions bénéfiques dans les comportements des jeunes vis-à-vis de ceux-celles qui sont le plus marginalisé-es.

De surcroît, nous entendons régulièrement dans l'ensemble de nos interventions (dans l'Ouest lyonnais et dans la Métropole) **des discours de plus en plus décomplexés de la**

part de certains jeunes, qui tiennent des propos sexistes, homophobes ou encore transphobes. Nous remarquons aussi des comportements de défiance, ainsi que des refus de traiter de certains sujets autour de la vie affective, relationnelle et sexuelle. **Cela nous conforte dans l'utilité des séances collectives d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, pour prévenir les discriminations et lutter contre les stéréotypes.**

Focus sur le printemps contre les discriminations

Une séance de débat été animée par deux salariées du Planning au sein de la MFR Sainte Consoce lors du printemps contre les discriminations, porté par la Communauté de Commune des Vallons du Lyonnais et les acteurs jeunesse du territoire. Ce temps de débat faisait suite à une pièce de théâtre présentée par la compagnie Déclit Théâtre. Elle portait sur les **discriminations de genre, les prises de risques, les liens au sein de la famille,** etc. Plusieurs classes de la MFR ainsi que du collège de Brindas étaient présentes.

Les permanences d'écoute individuelle

Sur l'année 2023, le PF du Rhône a tenu **72 permanences** et **264 entretiens** individuels ont été réalisés dans les Monts et Vallons du Lyonnais.

De nouveaux lieux de permanence ont été proposés sur cette année 2023.

Je peux aller à un entretien d'écoute et d'information gratuit et confidentiel, seul-e ou en petit groupe, pour parler de sexualité, consentement, relations amoureuses, orientation sexuelle, avortement, contraception, IST, identité de genre, violences, discriminations, grossesse..

Je peux venir chercher des préservatifs gratuitement.

Les permanences d'écoute sont des **espaces confidentiels, sans rendez-vous où les jeunes sont reçu-es de manière individuelle ou en petit groupe** pour discuter de thématiques liées à la vie affective, relationnelle et sexuelle. C'est un espace d'écoute, d'information et d'orientation.

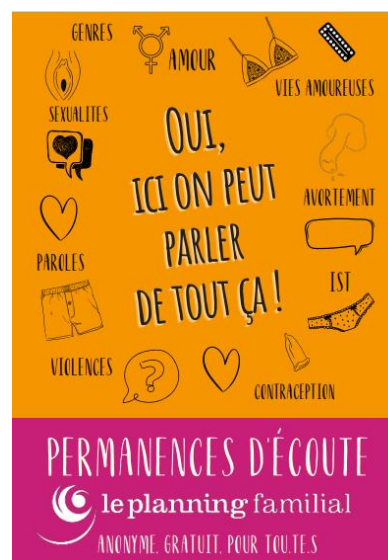
Le DRSSA intervient dans des zones rurales où l'accès aux soins, dépistages, suivi médico-social, accompagnement social sont difficiles voire inexistants. Certain-es jeunes reçu-es peuvent cumuler diverses problématiques sociales, familiales, économiques, évoquées lors des entretiens. Certain-es peuvent être en situation de grande détresse, parfois en lien avec des violences vécues. L'absence de personnel médico-social au sein des MFR et le faible nombre de relais locaux (ou les délais de prise en charge comme dans les centres médico-psychologiques par exemple) font que l'équipe du DRSSA est parfois la seule ressource mobilisable rapidement.

L'absence de travailleurs sociaux dans les MFR, qui s'ajoute aux problématiques de mobilité et de confidentialité, rend également difficile pour les jeunes l'accès aux dispositifs de protection de l'enfance. C'est donc parfois l'équipe du DRSSA qui fait le relais avec les partenaires de la Maison du Rhône, cette démarche pouvant donner lieu à la réalisation d'informations préoccupantes.

Nous tenons des permanences mensuelles aux MJC de Chazelles sur Lyon, Saint Martin en Haut et Saint Symphorien sur Coise. Ces permanences sont à destination des jeunes de 12 à 25 ans pour les personnes fréquentant les MJC, et aussi celles extérieures.

Chaque lieu a réservé une pièce assurant la confidentialité pour les personnes reçues, avec une entrée différente de l'entrée principale. Proposer ces permanences d'écoute permet d'atteindre les jeunes qui ne sont pas scolarisé-es dans les établissements où sont habituellement assurées les permanences. De plus, ces MJC sont des espaces de vie hors établissement scolaire, investis par les jeunes selon leurs envies. Cela permet aux intéressé-es de venir en autonomie et discrétion, afin de profiter d'entretiens pour parler de vie affective, relationnelle et sexuelle, de venir récupérer des préservatifs internes, externes, du lubrifiant, des tests urinaires de grossesse et des protections menstruelles.

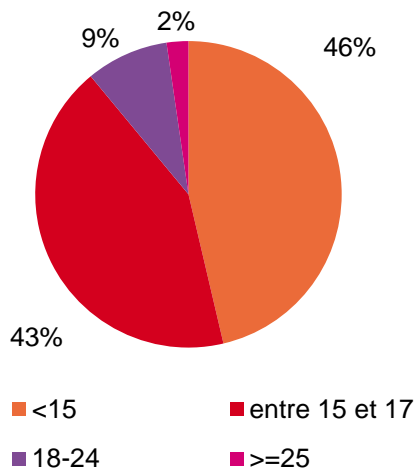
Bien que les MJC aient développé des supports de communication spécifiques pour ces permanences, qui ont été distribués aux différents partenaires actrices du territoire, elles manquent encore de visibilité, notamment auprès des jeunes qui ne fréquentent pas ces établissements.



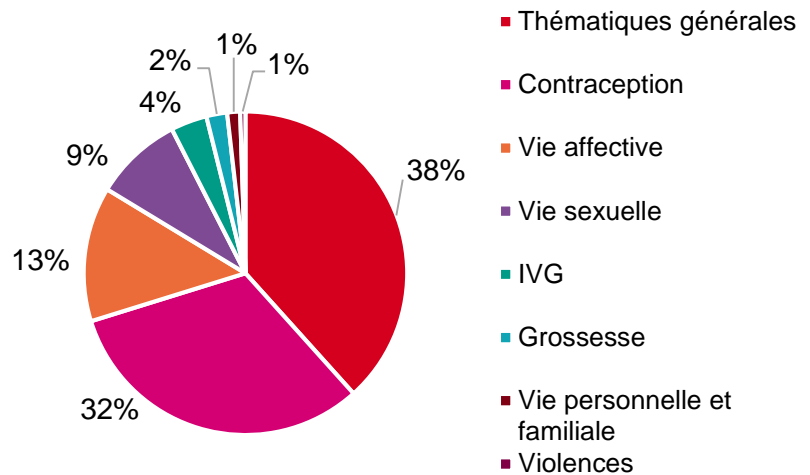
Les permanences permettent d'identifier et d'accompagner des jeunes en difficulté dans les établissements. Il s'agit de personnes victimes de harcèlement, de discriminations, de transphobie, de violence sexistes et sexuelles. Ces situations sont souvent très mobilisantes pour l'équipe. Elles peuvent aussi déboucher sur l'animation de temps collectifs supplémentaires en lien avec les problématiques identifiées dans les établissements.

Sur l'année 2023, **218** jeunes ont été reçu-es, sur la totalité des permanences assurées par les conseillères et animatrices du DRSSA. **64% des personnes reçues sont des femmes, 36% des hommes. Les jeunes ont majoritairement entre 13 et 17 ans.**

Répartition en fonction de l'âge



Thématiques abordées dans les entretiens



La première thématique abordée en entretien lors des permanences est la catégorie "thématiques générales". Elle regroupe les **entretiens liés au corps (questions d'anatomie / physiologie), les questions liées à l'égalité filles-garçons, aux stéréotypes et les questions générales sur la santé sexuelle.**

La deuxième demande recensée est la question de **la contraception** (un tiers). Cela montre que les entretiens individuels répondent à un vrai besoin des jeunes en matière d'information et d'échange autour de la maîtrise de la fécondité, et ce, de manière complémentaire aux séances collectives animées par ailleurs. La grande majorité des jeunes qui fréquentent nos permanences peuvent en effet difficilement se rendre en toute confidentialité dans les Centres de santé sexuelle des agglomérations lyonnaises et stéphanoises, soit parce qu'ils/elles sont internes pour une grande majorité, soit parce qu'ils/elles n'ont pas de moyens de transport.

La question des **violences** est peu représentée en motif initial mais elle apparaît souvent dans un deuxième temps au fil de l'entretien.

La coordination du dispositif, la formation et le travail en réseau

L'équipe du DRSSA est dans un lien permanent avec les professionnel·les du territoire, soit autour de situations de jeunes avec des orientations et des concertations, soit lors de rencontres de présentation mutuelle. En 2023, nous avons mené de nombreuses actions partenariales.

Diagnostic Social de Territoire

Le DRSSA a accueilli **10 stagiaires en formation d'Assistant-e de Service Social** de mars à juin 2023 pour mener un **diagnostic social de territoire (DST)**. Un groupe a porté son DST sur la Communauté de Commune des Vallons du Lyonnais (CCVL) et l'autre sur la Communauté de Commune des Monts du Lyonnais (CCML).

Les stagiaires étaient libres de choisir leur axe de travail en fonction des publics et des missions du DRSSA. Le groupe qui a réalisé le DST sur les Vallons a mené son enquête sur l'accès à l'IVG des femmes de 18 à 25 ans. Le groupe qui a réalisé le DST sur les Monts du Lyonnais a mené son enquête sur l'accès à la santé sexuelle des jeunes de 11 à 17 ans.

Les résultats de ces diagnostics sociaux de territoire **ont confirmé des constats** déjà effectués sur ces territoires : **un manque de mobilité pour les jeunes, un accès difficile aux professionnel·les de santé, lieux de dépistage, d'avortement, un besoin de confidentialité pas toujours facile à obtenir, un isolement des lieux ressources.**

Les préconisations sont de **renforcer l'aller-vers et d'investir les lieux occupés par les jeunes**, pérenniser et renforcer le **maillage partenarial** sur les territoires, visibiliser et communiquer sur le DRSSA et ses actions. Enfin, **former et sensibiliser les professionnel·les** encadrant les jeunes. **Participation au comité de pilotage de la politique jeunesse de la CCML**

Ces dernières années, les élu·es ont établi une feuille de route avec des axes prioritaires pour la politique jeunesse (12-25 ans) de la CCML, en concertation avec l'ensemble des partenaires du territoire. Le Planning Familial a rejoint le comité de pilotage de la politique jeunesse de la CCML, dont le rôle est de prioriser les axes et les actions à mener afin de piloter cette politique. En 2023, l'un des deux axes priorités concerne un volet santé, notamment sur l'enjeu de la mobilité en territoire rural, et de la nécessité pour les jeunes d'avoir accès à des structures de proximité pour tout le volet santé sexuelle.

En juin 2023, nous avons présenté de façon ludique l'association et le DRSSA à l'ensemble des élu·es jeunesse de la CCML afin que tout le monde soit au même niveau d'information et qu'ils et elles puissent se faire le relai des actions et missions du dispositif.

Du côté de la CCVL, plusieurs réunions partenariales ont eu lieu avec les acteurs jeunesse afin de faire du commun et de voir ce qu'il était possible de proposer, mais **le peu de besoins repérés par les acteurs, ainsi que l'absence puis le départ de la salariée**



chargée de ce territoire ont impacté les partenariats, et les actions sur ce territoire ont été suspendues.

Cette situation a coïncidé avec l'attente **de retours du financeur principal de cette action, l'ARS**, quant au renouvellement de leur soutien financier sur ce dispositif, ainsi que le déploiement par le Conseil Départemental du Rhône de fonds pour des actions menées par les CSES du département sur les territoires d'action du DRSSA, notamment la CCVL et ses structures accueillant des jeunes. Cette situation a entraîné en interne un travail de questionnement sur nos capacités à remplacer la collègue partie, et le début d'un travail de répartition des actions entre les CSES du Rhône et le Planning Familial. Du fait du constat de l'intérêt du dispositif, qui permet de toucher des publics ayant peu accès aux dispositifs existants, sur des zones fragiles ou zones de vigilance pluri-professionnelles, nous commençons à réfléchir à notre concentration sur un territoire, la CCML, où des besoins étaient bien identifiés.

Cependant, **l'année 2024 sera finalement la dernière année d'existence du DRSSA**. Cette décision résulte de plusieurs facteurs :

- **L'annonce par l'ARS de l'arrêt de son soutien financier au dispositif, lors de notre dialogue de gestion du 14 février 2024**. Nous comprenons que cette décision est liée au nouveau schéma régional de santé, qui ne prévoit pas de financer des actions sur le terrain, et à une répartition des compétences entre l'ARS et le Département.
- La **réorganisation des activités de planification du Conseil départemental**, qui ouvre de nouveaux centres de santé sexuelle et recrute des professionnel-les pour déployer des activités sur les territoires jusqu'alors couverts par le Planning Familial.
- La **difficulté à intervenir dans les Vallons du Lyonnais**, dont la communauté de commune affirme une volonté de travailler avec le Planning, mais dont les structures concernées sont plus réticentes. Le départ de la salariée référente de ce territoire, non remplacée en raison d'une réflexion en cours sur l'orientation du DRSSA, a conforté cette position.
- Les **besoins importants identifiés par le Planning Familial sur la Métropole de Lyon**, et une volonté d'y renforcer nos actions, notamment auprès de publics prioritaires.

Pour le début d'année 2024, nous allons concentrer notre programme **exclusivement sur les Monts du Lyonnais** où nous déploierons nos actions habituelles de séances collectives, de permanences et de coordination. Cette année charnière servira aussi à organiser et mettre en œuvre la **passation avec les équipes des CSES départementaux**. Notre objectif est que l'ensemble des partenaires dispose de toutes les informations concernant le **programme que nous conduisons depuis 22 ans**, afin que chacun-e soit en capacité de solliciter les interlocuteur-ices pertinent-es pour poursuivre les actions de prévention et promotion en santé sexuelle et vie affective.

LE PROGRAMME « HANDICAP ET ALORS ? »

Le programme « Handicap et alors ? » est un programme national d'accompagnement global des personnes qui vise à créer les conditions qui favorisent l'accès aux droits sexuels pour les personnes en situation de handicap.

C'est un **programme systémique en 4 axes interdépendants** qui permet une prise en compte des besoins des personnes. Il vise à :

- Favoriser l'expression et l'autodétermination des personnes en situation de handicap en leur donnant des informations adaptées.
- Sortir de l'isolement, se confronter avec des pairs.
- Animer des groupes d'échange avec les parents/aidants pour qu'ils et elles puissent déposer leurs questionnements dans un espace non jugeant.
- Soutenir, former et outiller les professionnel·les pour qu'ils et elles puissent répondre de façon adaptée et satisfaisante aux personnes.
- Travailler avec l'institution sur le projet d'établissement, le règlement intérieur, les lois, le cadre.

En 2023, nous sommes intervenues auprès de 16 Etablissements et Services Médico-Sociaux (ESMS). Il y a eu également 17 rencontres avec différentes structures pour des demandes ponctuelles ou futurs partenariats.

Axe 1 : En direction des personnes en situation de handicap

En 2023, nous avons réalisé 57 séances collectives auprès de 288 personnes. C'est plus du double qu'en 2022, ce qui reflète que l'année 2022 avait été en partie consacrée au recrutement et à la prise de poste de la nouvelle CCF chargée du programme.

Ces temps collectifs permettent d'offrir un espace d'écoute, de parole et d'échange et d'établir un climat de confiance pour aborder, en mixité ou non mixité, les questions de vie relationnelle, sexuelle et affective. Ils ont lieu au PF69 ou dans les établissements.

Les objectifs sont les suivants :

- Travailler sur les émotions et leur identification, les modes d'expression des ressentis, l'estime de soi et la confiance en soi.
- Sensibiliser les personnes aux thématiques de prévention en santé sexuelle.
- Echanger sur la rencontre, les relations sociales, les rapports femmes-hommes et la vie en institution.

- Prévenir et repérer les violences.
- Identifier les lieux et personnes ressources pouvant apporter des informations et des réponses à partir de leur environnement.

Lors des séances collectives, nous avons rencontré 288 personnes, dont **74% ont moins de 25 ans** : elles représentaient 93% de l'effectif en 2022, puisque nous étions intervenues dans plus d'IME (instituts médico-éducatifs). **59% sont des hommes** et 41% sont des femmes : cette proportion est stable d'année en année.

Thèmes les plus abordés :

- L'affirmation et l'estime de soi, l'expression des émotions, l'identification des ressentis
- L'anatomie, le corps sexué, la puberté, la reproduction, la grossesse et la naissance
- L'intimité, le consentement et les limites, les différentes relations, les réseaux sociaux
- La rencontre amoureuse et sexuelle, le désir, la masturbation, la pornographie
- La santé sexuelle, la gynécologie, la contraception, les IST
- La prévention des violences

En 2023, nous avons également réalisé 102 entretiens individuels, qui ont lieu soit au Planning Familial 69, soit lors de permanences, directement dans l'établissement.

Ces espaces d'écoute et de parole sont de plus en plus demandés du fait de la confidentialité, de la possibilité d'aborder la vie relationnelle, sexuelle et affective sans tabou, de pouvoir échanger avec des professionnelles extérieures qui ne les accompagnent pas dans leur quotidien, de s'échapper du groupe - omniprésent en institution.

Toutes les classes d'âge sont représentées, de 12 à 64 ans, même si 63% des personnes ont plus de 25 ans. Nous avons reçu presque autant de femmes (48%) que d'hommes (52%).

Thèmes les plus abordés :

- La vie personnelle et familiale, tout particulièrement le mal-être et l'affirmation de soi
- Le corps, la santé sexuelle, le désir de grossesse, la contraception notamment le préservatif externe
- Les sexualités, les relations amoureuses
- Les violences et le consentement

Axe 2 : En direction des familles/aidant-es

En 2023, nous avons rencontré 13 personnes dans le cadre de 2 rencontres collectives.

L'objectif de cet axe est de permettre aux familles / aidant-es d'élaborer et d'assumer un positionnement respectant l'autodétermination de leur enfant ou de leur proche tout en

prenant en compte les circonstances de dépendances liées au handicap. Il s'agit de proposer un espace de parole, d'échange d'expériences, de partage de questionnements, d'accompagnement à la réflexion quant aux représentations liées à la vie relationnelle, sexuelle et affective de leur enfant ou de leur proche et d'aide à la recherche de solutions.

Cet axe est pour le moment peu investi y compris dans l'ensemble du mouvement du Planning Familial car **les parents sont difficilement mobilisables sur la thématique de la vie relationnelle, sexuelle et affective**. Cette difficulté est bien visible puisque nous avons tenu deux fois moins de rencontres pour deux fois moins de personnes en 2023 qu'en 2022.

Lors des deux temps en direction des familles / aidant·es de l'année 2023, nous avons animé un « petit déjeuner santé » dans un IME partenaire et présenté le Planning Familial et nos futures actions au sein d'un Foyer de vie.

Axe 3 : En direction des professionnel·les des ESMS

Cette année, nous avons fait évoluer cet axe du programme : nous proposons auparavant des sensibilisations plus générales auprès des professionnel·les, ce qui nous permettait de rencontrer plus de personnes mais de manière moins spécifique et adaptée aux besoins. **En 2023, nous avons fait le choix de nous concentrer sur 3 séances d'Analyse de la Pratique Professionnelle (APP), auprès de 15 professionnel·les**. Une séance a eu lieu auprès de l'équipe d'un IME, et deux auprès de l'équipe d'un foyer de vie.

En APP, nous échangeons autour des représentations et des postures des équipes. Nous proposons un appui et un soutien aux professionnel·les qui peuvent se retrouver en difficulté face à une situation et nous les aidons à répondre aux questions ou aux attentes des personnes qu'ils accompagnent au quotidien. L'intérêt de l'APP est de travailler en petits groupes de professionnel·les, facilitant ainsi leur investissement, les échanges, et la co-construction entre leurs savoirs et les nôtres.

Axe 4 : En direction des institutions

En 2023, nous avons participé à **22 réunions institutionnelles**.

Cet axe vise à présenter le Planning Familial 69 ainsi que le programme « Handicap et alors ? » aux directions et/ou aux conseils d'administration lorsque nous sommes contactées pour démarrer un partenariat mais il vise aussi à leur proposer un appui technique et méthodologique pour prendre en compte les questions de vie relationnelle, sexuelle et affective des personnes accueillies au sein de leur établissement, en conformité avec la loi.

Dans la réalité, nous sommes peu confrontées aux directions et/ou conseils d'administration, mais plus aux équipes cadres - chef-fes de service, pôle médico-social, référent-es Vie Intime, Affective et Sexuelle (VIAS). Ce sont elles qui nous contactent, nous reçoivent et avec lesquelles nous travaillons ensuite.

Cette année nous avons travaillé avec 3 institutions différentes, sur 3 projets distincts :

- La création d'une commission VIAS et un questionnaire autour d'une chambre d'intimité au cœur d'un IME. Ce projet n'a finalement pas abouti car il n'a pas été priorisé par l'équipe.
- L'accompagnement à la rédaction d'une charte VIAS et la mise en place de groupe VIAS au sein d'un Centre d'Education Motrice.
- La rédaction d'un protocole violence dans un Foyer d'Accueil Médicalisé.

Des temps de travail en complément des actions de terrain

Invitation du Centre de Référence Maladies Rares (CRMR) GénoPsy du Vinatier.

En janvier, nous sommes intervenues dans le cadre du groupe d'informations aux familles dispensé chaque année par le CRMR pluridisciplinaire et participatif GénoPsy.

Nous avons présenté le PF69, le programme « Handicap et alors ? » et répondu aux questionnements d'une quinzaine de personnes – familles et aidant-es. L'objectif de ce temps d'échange était de faire prendre conscience que la sexualité est inhérente à toutes mais aussi de présenter des outils et lieux ressources sur la thématique de la santé sexuelle.

Colloque - Décider de ses choix de vie : l'autodétermination comme ils disent



En mai, nous avons assisté au colloque organisé par le laboratoire Éducation, Cultures, Politiques (ECP), Ocellia, le collectif Reliance et la communauté mixte de recherche "Droits Humains-Capacités-Participation". Ce colloque avait pour ambition de questionner l'autodétermination selon trois dimensions : la vie en institutions ; la parentalité ; et la vie professionnelle.

La journée a été jalonnée de deux conférences - *L'autodétermination : se découvrir (enfin !) capables et légitimes* & *La liberté de mener sa vie dans le canal qui nous est imparti* ; trois tables-rondes - *Autodétermination et participation à la gouvernance*, *Autodétermination et activité contributrice : choisir de travailler c'est être acteur de la société et pleinement citoyen !* & *Faire l'expérience d'être parent : comment et avec quel soutien ?* ; et de quatre virgules littéraires et artistiques.

La richesse de ce colloque se trouvait aussi dans la pluralité des intervenant-es : personnes concernées, chercheur-euses, et professionnel-les.

Verbatim entendus lors du colloque : « J'ai plus confiance en moi », « Une meilleure implication dans ma vie », « Je me bridais sur certaines choses, je ne me voyais pas faire de grands projets », « Je me sens moins jugé », « Le phénomène d'handifcation nous prive de la possibilité de nous voir autrement ».

C'est quoi, l'autodétermination ?

C'est la liberté de décider, le droit de dire et le pouvoir d'agir directement sur sa vie. L'autodétermination est un concept universel, qui s'applique à tout le monde, quelque que soient ses capacités et à tout moment de la vie. Dans les années 70 avec le « Mouvement de la vie autonome », les personnes concernées revendiquent ce droit afin d'être reconnues et respectées en tant que personne à part entière. L'autodétermination induit quatre savoirs faire : l'autoréalisation, l'autorégulation, l'autonomie et l'empouvoirement

L'autodétermination est liée notamment au respect des droits, à la qualité des relations interpersonnelles, au bien-être émotionnel et physique. C'est en cela qu'elle est au cœur de notre pratique professionnelle avec les personnes concernées. L'autodétermination a attiré à la dimension personnelle, la connaissance de soi est fondamentale pour pouvoir mieux dire et revendiquer ses choix.

L'autodétermination est aussi centrale dans notre travail avec les professionnel-les et les institutions. En effet, un changement profond des représentations, des pratiques professionnelles et des systèmes de gouvernance au sein des ESMS est nécessaire afin que l'autodétermination soit effective et c'est cela que nous ambitionnons d'accompagner.

Nous avons également participé au groupe de travail « Lutte contre l'isolement des personnes en situation de handicap et culture » organisé par la Délégation Solidarités Habitat et Éducation, les Maisons de la Métropole (MdM) de Villeurbanne. Ce groupe de travail qui se réunit 4 fois par an associe différent-es professionnel-les exerçant sur le territoire de Villeurbanne et a pour objectif de faire connaître aux professionnel-les accueillant du public en situation de handicap les ressources culturelles accessibles sur le territoire de Villeurbanne, mais aussi de créer un réseau d'entraide et de partage et de faciliter les échanges d'information. En 2023, nous avons pu assister à un seul regroupement du fait d'un emploi du temps chargé.

Nous participons aussi au **groupe de travail de la Métropole « Handicap & Sexualité »** qui réunit des professionnel-les des CSES de la Métropole, du Rhône ou associatifs (sages-femmes, CCF, assistantes sociales) et vise plusieurs objectifs :

- Constituer un réseau de professionnel·les pour un meilleur accompagnement, de meilleures orientations du public en situation de handicap
- Partager de nouveaux outils
- Partager des étiquettes cliniques pour des échanges de pratiques professionnelles
- Recenser les besoins en formation et les organiser
- Être un groupe ressource pour les professionnel·les des CSES, et en particulier des services des MdM (PMI, enfance, PA/PH, travailleurs et travailleuses sociales...)

Plusieurs événements ont marqué l'année pour le groupe :

- Rencontre avec le centre ressource Intim'Agir
- Poursuite du travail avec le Collectif Être ParHANDs autour de la question : « Qu'est-ce qu'une bonne collaboration entre un professionnel et un parent en situation de handicap ? ».
- Rencontre avec l'UNAFAM (union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques)
- Rencontre avec des professionnelles de l'Hôpital Mère Enfant pour la présentation du programme « Explore tes potentiels »
- Rencontre de Marie-Amélie Saunier, auteure de « On n'est pas à l'abri d'un bonheur »

Malgré l'intérêt certain de ce programme, nous nous questionnons sur son avenir.

Nous déplorons toujours le manque de moyens humains : moins d'un ETP pour répondre à toutes les sollicitations (partenariats, demandes de conseils sur les outils et le matériel d'animation, entretiens individuels hors partenariats, demandes de stage, coordination des actions).

Avec le déploiement du Centre Ressource Intimagir, les demandes de la part des établissements augmentent. Mais le manque de moyens financiers étant constant, nous répondons prioritairement aux demandes en provenance de la Métropole de Lyon et réorientons les autres vers les différents Centre de Santé Sexuelle du département.

Quant à la possible augmentation de la participation financière des établissements, le contexte dégradé des structures du médico-social n'a pas permis sa mise en place. En effet, nous sommes davantage confrontées à un turn-over continu des professionnel·les, dans des **établissements en souffrance du fait d'un manque de moyens financiers et humains**, ne permettant pas des partenariats longs et pérennes. **Cet affaiblissement du secteur médico-social nous inquiète.**

UN CENTRE DE DOCUMENTATION : DES RESSOURCES À PORTÉE DE TOUS-TES

Depuis sa création, le Planning Familial du Rhône est aussi un **centre de ressources et de documentation** qui propose un fond documentaire pluridisciplinaire, historique et militant sur les droits des femmes et des minorités de genre, la contraception, l'IVG, les sexualités, l'éducation à la sexualité, le féminisme, l'égalité femme/homme, les violences, etc. Il est accessible à tou-te-s, **la documentaliste accompagne chacun-e**, particulier-e et professionnel-le au plus près de ses besoins. On peut consulter sur place des ouvrages, des revues, des rapports ou mémoires, des dossiers de presse, des affiches et brochures de prévention, des outils pédagogiques.

Le centre de documentation est aussi le lieu où l'on peut consulter les archives du Planning Familial du Rhône.

Le prêt est réservé aux adhérent·e·s du Planning Familial (20€/an, 8€/an en tarif réduit).

Le centre est ouvert à toustes le lundi de 10h à 16h30 – le mardi de 13h à 16h30 – le jeudi de 10h à 16h30.

Il est toujours possible de prendre RDV pour venir à ces horaires, ou à d'autres : documentation@planningfamilial69.fr.

La base de données du centre est librement consultable : <https://69-planningfamilial.kentikaas.com>

Rendre visible et accessible l'information

Le Planning Familial du Rhône dispose d'un **fonds documentaire comprenant plus de 2 000 ouvrages, de nombreux dossiers de presse thématiques, des brochures et plaquettes d'information ainsi que plusieurs revues féministes**. En 2023, ce sont plus de **150 nouveaux ouvrages** qui sont venus alimenter le centre de documentation. Ces ouvrages sont référencés sur un catalogue en ligne, librement accessible, qui répertorie en plus des outils et articles numériques, avec plus de **4 000 notices et consultables**. Un accès privilégié avec plus de fonctions est proposé à tous-tes les adhérent·es du PF69 après inscription auprès de la documentaliste.

Le Planning Familial 69 est en lien avec Santé Publique France, l'ARS, le CRIPS, la métropole et l'IREPS notamment, ainsi qu'avec plusieurs associations de santé sexuelle, pour la diffusion de brochures et de supports d'information. Le travail de veille de la documentaliste permet de proposer un panel de ressources adapté à chaque professionnel-le intéressé-e par les questions de santé sexuelle.

Un public varié, des ressources pour tous-tes

En 2023, un plus **d'une centaine de personnes ont été reçues et accompagnées** dans leur recherche par la documentaliste. Et ce sont plus de 200 ouvrages qui ont été empruntés sur l'année. Le centre de documentation est un :

- **support pour l'équipe salariée et les adhérent-e-s du Planning Familial** du Rhône : veille sur les outils d'animation et la documentation professionnelle, gestion des brochures de prévention à destination des personnes accueillies à Villeurbanne ou pour les actions collectives à l'extérieur du centre, mais aussi appui pour la construction de bibliographies ou de supports lors d'interventions à l'extérieur.
- **support pour les professionnel-les du monde médico-social et socio-éducatif**. Le centre de documentation conseille et guide différent-es professionnel-les pour la mise à disposition de supports auprès de leur public, et/ou pour la construction d'ateliers ou d'animation autour de la santé sexuelle.
- **support à la recherche**. Le centre de documentation accueille étudiant-es et chercheu-ses, en sociologie, en histoire, mais aussi en formation de sage-femme par exemple.
- **support pour les usagèr-es**. En 2023, la visibilité du centre de documentation dans la salle d'attente (plaquette mise en avant, ainsi que quelques livres), couplé à une information plus systématiquement donnée par les conseillères conjugales et familiales a permis de développer le « public usagèr-es » au centre de documentation.

Un réseau de centre de ressources

Le centre de documentation du Planning Familial 69 est **un des trois centres de documentation du Mouvement Français pour le Planning Familial** (avec Grenoble et Paris). Les documentalistes échangent régulièrement entre elles, partagent leurs pratiques, leurs revues de presse et élaborent conjointement leurs fonds documentaires.

En 2023, le centre de documentation du PF69 a été à l'initiative d'une rencontre entre différents centres de ressources du territoire lyonnais, notamment l'association Mémoires Minoritaires, la bibliothèque du Centre LGBTI+, le centre de documentation de l'association VIFILL et « le Point G » de la Bibliothèque municipale de Lyon.

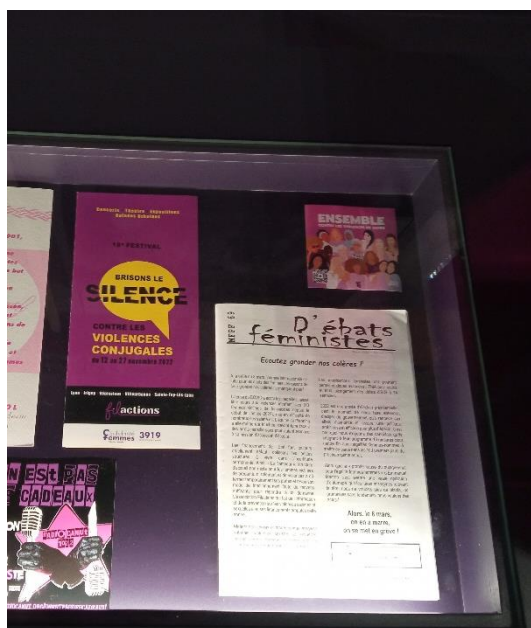
En 2023, le centre de documentation s'est investi dans la mise en place du catalogue de ressources du centre Intim Agir Rhône Alpes, sur lequel nous sommes référencés : <https://intimagir-ara.fr/documentation-vie-intime-violence-handicap/>

Un appui pour les expositions, une référence sur le territoire

Le PF69 possède un **riche fonds d'archives**, en partie répertorié, pour en rendre la consultation plus facile. L'investissement de militant·es autour de ces questions permet notamment de faire vivre l'histoire et les archives du Planning.

Nous avons travaillé en 2023 avec le **musée Gadagne** pour la partie féministe de l'exposition « Lyonnais, lyonnaises » (<https://www.gadagne-lyon.fr/mhl/lyonnaises-lyonnais>), afin de co-construire le discours, mais aussi le choix des objets présentés. Plusieurs militant·es ont participé aux vidéos présenté·es dans l'exposition, et nous avons donné un certain nombre d'objets exposés.

Nous avons également travaillé avec le **musée des Confluences** pour l'exposition « A nos amours » : <https://www.museedesconfluences.fr/fr/expositions/expositions-temporaires/nos-amours> (accompagnement dans la construction de la bibliographie).



FORMATIONS : ACTUALISATION, PARTAGE ET DIFFUSION DES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

Intervenant dans le champ de la santé sexuelle depuis plus de 50 ans, le Planning Familial du Rhône a toujours été attaché à développer une dynamique de partage de savoirs et de pratiques avec les acteurs et actrices de terrain. **Chaque année, nous contribuons, de différentes manières, à la formation d'acteurs et actrices de l'éducation, de la santé et du travail social.**

Accueil de stagiaires

En tant que lieu d'observation, de sensibilisation et de co-formation autour d'une activité articulant l'écoute, l'information, le soin et l'orientation d'un public diversifié, le PF du Rhône est **un lieu de stages** pour les étudiant-es dans différentes filières de l'enseignement supérieur (médecine, gynécologie obstétrique, paramédical, travail social, travail juridique, sciences humaines, éducation, conseil conjugal et familial). Nous avons ainsi accueilli **16 stagiaires en 2023**, en majorité des personnes en formation pour devenir médecins, sages-femmes et conseillères conjugales et familiales.

Formation initiale et continue d'étudiant-es et professionnel-les

Ayant développé une démarche pédagogique interactive pour partager les connaissances acquises et les expériences mises en œuvre sur son terrain d'intervention, le PF69 est **aussi un acteur de la formation continue** des professionnel-les de la santé, de l'éducation et du travail social : l'association conçoit et met en œuvre des formations à la demande d'associations ou d'institutions. **En 2023, nous avons ainsi formé environ 200 personnes.**

À titre d'exemple, nous intervenons par exemple dans le cadre de formations initiales à l'École Rockefeller auprès d'élèves auxiliaires de puériculture sur « Le Planning Familial : histoire et actualité », ou encore à l'Unité de formation et de recherche de médecine et maïeutique Lyon Sud sur la thématique « Entretien pré-IVG/Analyse de l'échec de contraception ».

Cette année, nous sommes intervenues pour la première fois au sein du DIU Santé société et migration porté par l'**Orspere-Samdarra** pour aborder l'« Accès à la santé sexuelle des personnes en situation de migration : accueil et accompagnement au PF69 ».

Nous formons également des professionnel·les des structures partenaires avec lesquelles nous intervenons dans le cadre d'actions d'éducation à la sexualité, du DRSSA ou du programme « Handicap et alors ? » qui nous sollicitent pour mieux accompagner leurs publics (voir chapitres dédiés).

En complément, les professionnelles du PF69 dédient du temps pour recevoir régulièrement des étudiant·es, des professionnel·les en exercice ou de futur·es professionnel·les en formation pour affiner leur connaissance des missions des CSES, de l'histoire du PF ou des métiers de l'intervention sur les questions liées à la sexualité. Au moins **80 personnes** ont été reçues et accompagnées dans cette optique en 2023.

Formation continue de l'équipe salariée et des bénévoles

L'équipe salariée du Planning Familial bénéficie de diverses formations afin de mettre à jour connaissances et savoir-faire. En 2023, plusieurs formations ont eu lieu auprès de l'équipe d'accueil et de l'équipe médicale pour toujours mieux accueillir les personnes trans en parcours de transition au Planning Familial (voir p.51). Plusieurs salariées de l'équipe de conseil conjugal et familial ont également suivi une formation en sexologie intitulée « les violences sexuelles et leurs conséquences, baisse du désir et inégalités de désir au sein du couple, maternité et vie intime » et dispensée par la Société Française de Sexologie Clinique. L'équipe a pu également bénéficier d'un dernier temps de transmission de l'outil « Système des Drapeaux » qui permet d'évaluer et accompagner les comportements sexuels des enfants et des jeunes de 0 à 18 ans, suite à la formation à la Confédération d'une salariée de l'équipe.

Tous les ans, le Planning propose également des **formations aux adhérent·es qui souhaitent réaliser des interventions bénévoles auprès du public.** Nous proposons systématiquement deux formations : une formation « Accompagnement des mineures en demande d'IVG » (voir focus IVG p.41) et deux formations à la tenue de stand de réduction des risques sexuels (RDR) en milieu festif (p.59). Cette année les formations pour la tenue des stands de RDR n'ont pas pu avoir lieu. **15 adhérent·es ont suivi la formation « Accompagnement des mineures en demande d'IVG ».**

LES PUBLICATIONS ET LA COMMUNICATION AU PF69

Le Planning Familial du Rhône utilise plusieurs supports pour diffuser des informations tant sur ses activités que sur son actualité militante et ses revendications :

- Le bulletin d'information trimestriel « D'Ébats féministes ».
- La lettre d'information mensuelle à destination des adhérent·es.
- Le site Internet de l'association.
- Le blog créé par le groupe « Superféministe », relié à une page Facebook.
- Et depuis 2022, une page Facebook et une page Instagram dédiés au PF69.

Le bulletin d'information D'Ébats Féministes

D'Ébats Féministes fait peau neuve !

Le bulletin d'information D'Ébats Féministes est édité depuis 1999, et en 2023, sa maquette a évolué pour plus d'ergonomie. Plus graphique, ce bulletin trimestriel est le reflet de la vie associative du Planning familial 69. Les contenus sont très variés : le bulletin sert de relais à l'actualité féministe de l'échelle locale à l'échelle internationale mais est aussi un lieu de débat, de réflexions et de transmission d'informations. Il est alimenté par les membres de l'équipe salariée, les administratrices et militant·es bénévoles qui le souhaitent, et sa publication est coordonnée par le groupe de travail « Bulletin » auquel participe notre documentaliste. En 2023, ce sont 4 numéros qui sont parus :



- Bulletin 79 : Droits acquis ou droits menacés : riposte féministe ! Avec notamment : Manifestation contre les violences sexistes et sexuelles, Le Congrès 2022 à Saint-Etienne, VIH : pour une meilleure prise en compte des femmes, Le MLAC a 50 ans !, Endométriose, USA : les législations anti-choix, etc.

- Bulletin 80 : Toute une histoire ! Avec notamment : Marie-Paule, la documentaliste du PF 69, Le MOOC Trans.diversité, La médiathèque du Tonkin Sang Tabou, 8 mars : une mobilisation historique !, Des locaux attaqués par l'extrême droite, Le Planning lance son Tchat en ligne, etc.
- Bulletin 81 : Face aux attaques, notre réponse est collective ! Avec notamment : Le Planning fête ses luttes !, retour sur l'AG, Marche des fiertés rurales, Anti-choix : hors de nos vies, Pénurie de pilules abortives, Les féministes en manif, L'encéphalomyélite myalgique, etc.
- Bulletin 82 : Lutter pour avorter... et défendre tous les droits des femmes. Avec notamment : la boum de Superféministe, une campagne sur les IST, un retour sur les rencontres féministes nationales, Lutter pour avorter : le festival, Faire genre dans la santé, etc.

Chaque bulletin est envoyé par courrier à plus de 400 personnes et disponible en version numérique sur le catalogue du centre de doc !

Une année de renforcement de nos nouveaux outils de communication

Au niveau de la communication du Planning, l'année 2023 a été une année de consolidation des nouveaux outils lancés en 2022.

L'année 2022 avait en effet été une année de grands changements avec le lancement du Planning Familial 69 sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) et la transformation du blog SuperFéministe et du logo associé au groupe militant.

L'année 2023 a plutôt été une année de prise en main de ces nouveaux outils, qui sont désormais rentrés dans les usages.

Le **groupe de travail « communication »**, en appui au poste de chargée de communication et d'animation, s'est essentiellement concentré sur la production de contenus pour les réseaux sociaux. **Grace à ce travail, nos réseaux sociaux ont véritablement gagné en visibilité, puisque fin 2023, environ 1300 comptes suivent nos actualités** sur les réseaux sociaux (environ 280 sur Facebook et 1000 sur Instagram) soit 4 fois plus que l'année dernière ! Les statistiques des plateformes estiment au total à 12 000 les comptes touchés au cours de l'année par l'ensemble de nos contenus.

Notre public est majoritairement un public de **femmes de 25 à 34 ans**, mais nous touchons également une part importante de 35-44 ans, et également des 18-24 ans.

Le Planning Familial du Rhône se fait également le relai des campagnes nationales organisées au niveau Confédéral. En 2023, le PF69 a notamment relayé les campagnes :

- « Cas d'école, l'Etat ne fait pas ses devoirs », campagne qui explique pourquoi le Planning Familial, aux côtés de Sidaction et SOS Homophobie, a saisi en début de mois le tribunal administratif de Paris pour demander l'application de la loi de 2001 qui prévoit 3 séances d'éducation à la sexualité par an pour toutes les élèves de l'Éducation Nationale.
- « Le Tchat du Planning est en ligne ! » pour faire connaître le tchat en ligne accessible depuis le site ivg-contraception-sexualites.org, qui vient en complément du numéro vert « IVG contraceptions sexualités ».

Le lien avec les médias locaux et notre capacité de plaidoyer devraient continuer à se renforcer avec le travail du groupe « messages clés », et l'objectif de retravailler nos contacts avec les médias pour les prochaines années.

ACTIONS & MOBILISATIONS PUBLIQUES

Le Planning Familial 69, en tant qu'association militante féministe, réalise également un **important travail de mobilisation publique pour défendre les droits sexuels et reproductifs, les droits des femmes et personnes minorisées, ou encore lutter contre les violences et discriminations, notamment liées au genre et à l'orientation sexuelle.** Le Planning Familial est particulièrement investi au sein du Collectif Droits des Femmes 69.

Le Collectif Droits des femmes 69 (CDF69)

Le CDF69 réunit des associations féministes et de défense des droits, des syndicats, et des organisations politiques. **Il organise des événements unitaires autour des questions féministes**, notamment à l'occasion des dates clés du 8 mars (journée internationale des droits des femmes), 28 septembre (journée mondiale du droit à l'avortement), et 25 novembre (journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes). Il peut se mobiliser quand les droits des femmes et des minorités de genre sont remis en cause, pour appuyer des changements légaux ou sociétaux, ou encore quand une solidarité internationale est nécessaire. Il a une vigilance particulière sur la question de l'IVG à Lyon.

Ses modes d'action privilégiés sont les manifestations et rassemblements, mais il peut aussi organiser des débats ou des projections, signer des appels, se positionner par des communiqués de presse...

Le collectif s'est réuni une douzaine de fois en 2023. Il a organisé 3 manifestations ou rassemblements. Il a aussi participé au **mouvement contre la réforme des retraites**, en produisant notamment un tract d'analyse féministe sur la réforme dès le début de la mobilisation.

Le collectif a veillé à faire le lien entre les différentes luttes, par exemple en se coordonnant avec l'intersyndicale, ou en donnant la parole lors de ses événements à différents collectifs : Collectif Jamais sans mon toit, collectif enfantistes, Parchadax.s et Complot Feminista (groupes féministes latino-américains), Collectif Palestine 69, Collectif Solidarité femmes à la rue. Il a de nouveau interpellé La Métropole sur la situation des mineures isolées en demandant des solutions d'hébergement et un accès à un suivi médical et/ou psychologique.

En 2023, il a organisé une formation au service d'ordre à destination des femmes et minorisé-es de genre qui a réuni une trentaine de militant-es.

Le Planning Familial 69 est très impliqué au sein de ce collectif : animation, participation à l'écriture des tracts, compilation de slogans, atelier pancartes, tractages, service d'ordre...

Les organisations du collectif Droits des Femmes 69 en 2023 sont : Collectif Me Too Lyon, VIFFIL, Planning Familial 69, Filactions, Impact, Nous Toutes Rhône, Femmes Solidaires du Rhône, Lesbiennes contre le patriarcat, Féministes Insoumises, LDH du Rhône, UD CGT 69 Tous des Lyonnaises, Solidaires 69, FSU69, PG69, Ensemble !, UCL, PCF du Rhône, NPA, PS Fédération du Rhône, EELV Lyon.

Se mobiliser pour les droits des femmes et des minorités de genre

C'était une mobilisation historique : 15 000 personnes ont rejoint la manifestation du 8 mars organisée par le Collectif Droits des Femmes 69 pour défendre les droits des femmes et minorités de genre, réaffirmer la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, et la puissance du collectif. L'appel à manifestation dénonçait le projet de réforme des retraites, injuste et inégalitaire et appelait à exiger :

- L'égalité salariale et professionnelle dans le travail et dans la retraite
- La revalorisation des métiers féminisés et la fin de la précarité
- Un investissement financier et un recrutement massif dans les services publics
- Des moyens pour lutter contre les violences sexistes, sexuelles et LGBTIphobes
- Des moyens pour la recherche et la prise en charge des psychotraumas
- Une éducation féministe, antiraciste et égalitaire
- L'allongement des délais pour l'IVG et l'accès à la PMA, libre et gratuite, pour toutes, dans les meilleures conditions
- Et affirmer notre solidarité avec les femmes et minorités de genre du monde entier

L'année 2023 a fortement été marquée par la lutte contre la précarisation des femmes et personnes minorisées notamment à travers la lutte contre la réforme des retraites.

Les militant-es de SuperFéministe ce sont beaucoup investies dans l'AG Retraites Féministes. Les militant-es du Planning Familial 69 ont animé de nombreux cortèges féministes dans les manifestations du mouvement social, et organisé plusieurs événements de soutien à la caisse de grève féministe, comme la projection du film « Femmes précaires » au bar De l'autre côté du Pont. L'équipe salariée s'est elle aussi mobilisée en faisant grève, et en organisant une fête des luttes en juin devant le Planning Familial, qui a rassemblé des familles du quartier.

La mobilisation a renforcé les liens militant-es entre les acteur-ices de la santé, du social et de l'éducation. Les militant-es du Planning ont pu s'investir dans la Rencontre de la Fédération des Acteurs de la Solidarité, ou encore dans le Tour de France de la santé.

L'année 2023 a également été marquée par le **soutien aux luttes de femmes marginalisées, discriminées et précarisées**. Nous observons en effet ces trois dernières

années une précarisation croissante des personnes les plus vulnérables, et souhaitons soutenir les revendications des personnes concernées. C'est à ce titre que le Planning a soutenu les actions du **collectif Solidarités Femmes à la rue** constitué de femmes à la rue qui se battent pour leur droit au logement. Le Planning a pu participer à des réunions de soutien, et du soutien en terme de communication. Nous avons pu orienter plusieurs femmes du collectif au Planning pour leur parcours de soin. Nous avons aussi lutté contre le projet de loi sur l'immigration présenté en décembre 2023 par le gouvernement, en participant aux manifestations unitaires et en produisant un communiqué de presse.

Cette année, nous avons également témoigné notre soutien aux femmes et personnes minorisées qui luttent pour leurs droits à travers le monde. C'est dans ce contexte que nous avons pu exprimer notre **soutien aux luttes des femmes iraniennes, et notre solidarité avec les victimes israéliennes et palestiniennes, ou encore avec les mères lesbiennes en Italie faisant face à la lesbophobie d'Etat.**



Défendre l'accès à l'IVG dans le Rhône et soutenir le droit à l'IVG en France et dans le monde

En 2023, l'actualité autour du droit à l'avortement a été particulièrement dense en France : débats autour de l'inscription de l'IVG dans la Constitution, tensions d'approvisionnements en pilules abortives, publication du décret d'application encadrant la pratique des IVG instrumentales par les sages-femmes... Le Planning s'est mobilisé toute l'année pour défendre ce droit partout en France et dans le monde (voir focus sur l'IVG p.43).

Lutter contre les violences sexistes et sexuelles

Le Planning se mobilise également beaucoup contre les violences sexistes et sexuelles. Cette année n'a pas été une exception, et nombreux ont été les événements pour dénoncer ces violences (voir focus sur les violences p.48).

Lutter pour les droits des personnes LGBT+

En 2023, le Planning Familial a relayé les appels à participation à la Dyke March, à la marche des fiertés lyonnaise, à la Pride de nuit, mais également à la toute première marche des fiertés des Monts du Lyonnais, territoire où le Planning familial 69 intervient toute l'année dans le cadre du « DRSSA » (voir page 60).

Participation à la première marche des fiertés rurale des Monts du Lyonnais

Le samedi 3 juin 2023, la première édition de la Marche des Fiertés en milieu rural a eu lieu à Saint-Martin-en-Haut. Cet événement a rassemblé environ 200 personnes pour revendiquer les droits et la visibilité des personnes LGBT+.

Les festivités ont commencé à 9h30 avec une séance de maquillage et la préparation de banderoles à la salle des fêtes située place du Plon. Les participant-es se sont ensuite dirigé-es vers le centre-ville pour une marche symbolique passant par la mairie. Un moment de silence poignant a été observé en mémoire des victimes du sida et de LGBTphobies.

De retour à la place du Plon à 12h30, un immense pique-nique était organisé, suivi d'une après-midi d'échanges et d'activités à la salle des fêtes. Les participant-es ont pu découvrir des stands d'associations, participer à des jeux en bois, écouter des interviews et admirer des œuvres de peinture. Le Planning Familial 69 y a tenu un stand tout l'après-midi.

Cet événement est un pas en avant pour la communauté LGBT+ en milieu rurale, qui a souvent du mal à obtenir la visibilité et la reconnaissance dont elle a besoin. Il s'inscrit dans une longue histoire de résistance et de fierté, remontant aux émeutes de Stonewall à New York en juin 1969. Cette descente de police dans un bar fréquenté par des gays, qui s'est transformée en une rébellion de plusieurs jours, est devenue le symbole de la lutte pour les droits LGBT+.

Depuis lors, la Marche des Fiertés est célébrée chaque année à travers le monde pour commémorer cette nuit où des personnes homosexuelles et trans se sont battues pour leur droit au respect. Elle rassemble des associations, citoyen·nes, familles, allié·es et des membres de la communauté LGBT+, uni·es dans la rue pour revendiquer l'égalité des droits.

Cet événement était organisé par les MRJC (Mouvement Rural des Jeunes Chrétiennes) avec l'appui de plusieurs associations, collectifs, et personnes et sera reconduit en 2024.



Lutter contre l'extrême droite

Si le Planning Familial 69 a quitté en 2022 le collectif Fermons les locaux fascistes, faute de disponibilités pour suivre toutes les réunions et actions, la mobilisation contre l'extrême droite s'est poursuivie avec la participation à plusieurs initiatives :

- le Planning a relayé la communication autour des Forums Sociaux Antifascistes organisés en novembre 2023 par le collectif Fermons les locaux fascistes.
- il a mené une veille contre la présence de slogans de l'extrême droite sur les murs de la ville en intervenant sous forme de collages d'affiches et de stickers
- il a participé à la Fête de l'Humanité en région parisienne à une table-ronde sur féminisme et antifascisme.
- il a soutenu les autres Plannings familiaux victimes d'attaques de l'extrême droite
- il a réalisé un communiqué de presse contre l'action des anti-choix sur les véloV' de l'agglomération

Une vigilance est aujourd’hui plus que nécessaire face à la diffusion des idées de l’extrême droite dans le débat politique comme sur les réseaux sociaux. Le Planning Familial, par ses positions sur l’IVG, sur les questions de genre, sur l’accueil des personnes trans est régulièrement la cible de ses attaques.

Préserver les libertés publiques

Il y a 13 ans, le **Collectif 21 octobre** s’est constitué pour dénoncer l’enfermement de 700 manifestant·es par les forces de police, place Bellecour. Il a déposé plainte avec constitution de parties civiles dont le Planning Familial 69 en juillet 2011. L’objectif de ce collectif est de dénoncer l’entrave au droit de manifester et de se déplacer librement ainsi que l’exfiltration au faciès, et de dénoncer le dispositif de répression de type « nasse ».

Après les non-lieux prononcés par la justice, confirmés par la cour de cassation en 2020, le collectif a décidé de porter l’affaire devant la Cour Européenne des Droits de l’Homme en 2021. Dans un contexte de criminalisation des mouvements sociaux et de répression accrue, **cette longue procédure a abouti début 2024 à la condamnation de la France pour la Cour Européenne des Droits de l’Homme, qui a reconnu l’illégalité des pratiques de nasse (jusqu’en 2021 où elles ont été intégrées dans la loi) et l’atteinte à la liberté d’expression et de manifestation.**

Le Planning a également participé à la marche du 8 juillet à Vénissieux à l’appel d’un large collectif d’organisations autour du mot d’ordre “nous sommes en deuil, nous sommes en colère” après la mort du jeune Nahel à Nanterre, tué par les forces de l’ordre.

Ces **mobilisations contre le racisme systémique, contre les violences policières et pour la défense des libertés publiques** se sont poursuivies avec une participation locale à la marche du 23 septembre, également organisée par un large collectif comprenant des associations, des syndicats et des organisations politiques.

Célébrer les luttes féministes et mettre en valeur l’histoire et les archives du Planning Familial 69

En 2023, nous avons poursuivi l’objectif de faire connaître l’histoire et les archives du Planning Familial et des luttes féministes, notamment en organisant **le festival pour les 50 ans du MLAC** (voir ci-dessous).

Nous avons également participé à plusieurs événements comme le Réveillon des luttes avec un **atelier sur les luttes féministes**, ou encore la projection-débat « Le jour où j’ai découvert que Jane Fonda était brune » au théâtre de l’Elysée.

L'exposition sur les 60 ans du Planning a aussi été visible en septembre au Rita Plage, la soirée d'inauguration étant aussi l'occasion de renouer avec la **boum des Superféministes**, une tradition qui s'était arrêtée en 2020 en raison de la pandémie. Avec un espace extérieur disponible, il nous a été possible de reconduire cette soirée festive grâce à l'investissement du groupe SuperFéministe, à la bonne volonté du Rita Plage et à nos supers DJ, DJ Azyz et le duo DJ Purple et Madonight qui ont enflammé le dancefloor.

Festival pour les 50 ans du MLAC

Afin de célébrer les 50 ans du MLAC (mouvement pour la libération de l'avortement et de la contraception), le Planning Familial 69 a organisé en 2023 le **festival « Lutter pour avorter – 50 ans d'actions du MLAC à aujourd'hui »**.

Dans un contexte mondial où le droit à l'IVG connaît des avancées (Argentine, Mexique...) mais aussi de graves reculs, nous avons la conviction qu'avoir un regard sur les luttes du passé peut nous aider à interroger nos combats d'aujourd'hui : comment est-on passé de la clandestinité à la revendication politique ? Quels modes d'actions ont été utilisés ? Quels débats ont traversé le mouvement, entre remise en cause du pouvoir médical et réappropriation des savoirs sur le corps ? Comment les féministes ont-elles réagi après le vote de la loi ? Comment s'est organisée la prise en charge des IVG après la légalisation ? Pourquoi les avortements illégaux ou les départs à l'étranger pour avorter ont-ils continué malgré la loi ? Et aussi, comment et sous quelles formes le combat a-t-il continué ? Comment les luttes pour l'avortement rejoignent les luttes pour l'hôpital public ? Quelles stratégies ont été déployées face aux opposant.es ?

Nous avons proposé un festival multiforme, avec des projections, débats et table-rondes, lectures de textes, théâtre, chants... Nous avons conçu une **exposition à partir des archives du PF69** afin de retracer l'histoire des luttes pour l'avortement à Lyon.

Nous avons souhaité donner les paroles aux acteurices de ce combat, depuis les années 70 jusqu'à la grande lutte pour le centre d'IVG de l'Hôtel-Dieu. Nous avons recueilli les témoignages des militant.es mais aussi de femmes qui ont avorté dans la clandestinité. Nous avons privilégié l'échange, le croisement de regards entre militant.es et chercheuses.

Nous avons également voulu réfléchir ensemble aux enjeux actuels de la lutte pour l'avortement : comment se construisent les combats dans les pays où l'avortement est encore interdit ? Quelle solidarité internationale à l'ère du numérique ? Quelle stratégie opposer aux anti-IVG ?

Ce festival a eu du succès, avec un public intergénérationnel d'environ 500 personnes sur l'ensemble de la programmation. Les deux table-rondes historiques, sur le mouvement du MLAC à Lyon et les luttes à l'Hôtel-Dieu ont fait salle comble. Et la rencontre entre Lucile Ruault et Michelle Zancarini-Fournel a attiré 60 personnes dont une majorité d'étudiant.es.

Nous retenons également la qualité des débats, la diversité des approches et des thématiques abordées, les partenariats noués avec les lieux qui nous ont accueilli-es et les associations invitées, les bonnes énergies militantes dans la préparation comme dans la répartition des tâches pendant le festival.

Nous souhaitons poursuivre ce travail de mémoire des luttes avec d'autres projets en 2024 : une valorisation des débats enregistrés, et une adaptation de l'exposition en ligne.

Un grand merci à l'ensemble des personnes qui ont participé au festival :

Les militant-es qui sont venu-es témoigner de leur expérience, les chercheuses qui nous ont fait part de leur travaux et analyses, les personnes qui ont répondu à notre appel à témoignage sur l'IVG avant la légalisation...

Toutes les personnes qui ont organisé le festival et nous ont aidé-es pendant et après

Les Dynastits et le Live Station, le Cinéma le Zola, le Rita Plage, la Maison des Passages, les Editions ENS, le centre Max Weber, le collectif de l'Atre, la MJC du Vieux Lyon, la Librairie La Madeleine, la Chorale des Branlheureux.ses , Parchadax.s, Complot feminista, Safe 2choose.



MERCI

**À TOUTES LES PERSONNES QUI ONT PARTICIPÉ À LA VIE DU PLANNING ET FAIT VIVRE
NOS LUTTES FÉMINISTES CETTE ANNÉE !**



**le planning
familial 69**

2 rue Lakanal
69100 Villeurbanne

ACCUEIL, ÉCOUTE ET INFORMATION

contact@planningfamilial69.fr • 04 78 89 50 61

PARTENARIATS, MILITER, ÊTRE BÉNÉVOLE

mfpf69@planningfamilial69.fr

CENTRE DE DOCUMENTATION

documentation@planningfamilial69.fr

NOS RÉSEAUX SOCIAUX

 @planningfamilial69

 Planning Familial 69

NOTRE SITE INTERNET

planningfamilial69.fr

ADHÉRER AU PF69

